AN OALED

KERAHEZ

E FOR ENDING

COMITE DE PATRONAGE. — MM. Léon Le Berre, publiciste, Rennes. — Louis Le Bourris, Odet-Paface, Quimper. — P. Burin, président fondateur de l'Union Bretonne des Anciens Combattants président fondateur de l'Union Bretonne des Anciens Combattants président fondateur de l'Union Bretonne des Anciens Combattants du Finistère, Quimper. — Jean Des Concres, publiciste, Pàris. du Finistère, Quimperlé. — Jean Choleau, industriel, Vitré. — Mer Coronnec, Quimperlé. — Jean Le Doaré, notaire, Plomodiern. — Régis de l'Estour-Berllon, ancien député, Avessae et, Paris. — Francis Even, notaire, Tréguier. — Yves-Marie Fournis, avoué, Quimperlé. — D' Edouard Gueguer, Professeur de Pharmacie, Nantes. — Adrien D' Edouard Gueguer, Professeur de Pharmacie, Nantes. — Adrien D' Edouard Gueguer, Nantes. — Mª Théophile Guyomarc'h, enégociant, Morlaix. — Mª la Vicomtesse d'Herrais, préceplanyollon. — Jean-François Jaffrennou, publiciste, Carhaix. — Lanvollon. — Jean-François Jaffrennou, publiciste, Carhaix. — Pierre de Kercano, Dinan. — Les Kernevel, compositeurs bretons, Paris et Locmaria-Plouzané. — D' Célestin Mersour, Carhaix. — Iann Moffatt-Pender, Esq., Stornoway, Iles Hébrides. — Sir et Lady Mond. — J. Pohler, docteur en droit, Ancenis. — Léo Perutz, huon. — J. Pohler, docteur en droit, Ancenis. — Léo Perutz, romancier, Vienne. — D' Charles Picquenard, Quimper. — Comtesse Geneviève de Saint-Pierre, Paris. — Nathalie de Volz-Kernort, Quiberon. — Alis Mallt Williams, Saint-Dogmaël, Galles, NOS FONDATEURS DEFUNTS. — Théophile Guyomarc'h (1929). — François Monor (1931). — Vicomte Jean de Sainy (1933). — Docteur Charles Cottonnec (1935). — Vicomte Jean de Sainy (1933). — Docteur Charles Cottonnec (1935). — Vicomte Jean de Sainy (1933). — Docteur Charles Cottonnec (1935). — Vicomte Jean de Sainy (1933). — Docteur Charles Cottonnec (1936). — Prançois Jaffrennou (Taldir), 14, avenue de la Garc, Carhaiax, Finistère. Téléphone : 45.

Comptes Chéques Postaux 106-95, RENNES, auquel toutes les espèces doivent être adressées.

PUBLICITE. — Tra

ger : un an, 40 francs.

PUBLICITE. — Traitée à forfait.

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE L'OUEST-ECLAIR

RENNES. - 38, Rue du Pré-Botté. - RENNES

SE CHARGE DE TOUS TRAVAUX EN = TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE

et spécialement de Revues, Journaux, Catalogues, Brochures, Registres, etc. - - - Exécution de tous clichés - - cho cho cho

Consultez-nous et nous vous soumettrons nos meilleures conditions

IMPRIMERIE DES ÉDITIONS ARMORICA

11. Année. - Nº 62

4. Trimestre 1987

AN OALED

Le Foyer Breton

REVUE TRIMESTRIBLLE DE RÉGIONALISME ET DE BARDISME Editée par la Société ARMORICA

Administrateurs: MM. JAFFRENNOU; Dr MENGUY; Louis LE BOURHIS

SOMMAIRE

Le Gorsedd de Perros-Guirec. —MM. les Français, discours de TALDIR. — Va Zamm Buhez (kendale'h), gant Loeiz Ar Floch. —
Deviz, get Gwenfrewi. — An Oaled er goanv, gant Tillenon-LouZAOUER. — Meuleudi da Berroz, gant Konstanza Ar Merer. —
David Ab Gwilym, par Levor-Bécor. — Un succès de la langue
bretonne. — La Conquête de la Grande Bretagne (suite), par
P. Diverrès. — Les grands Tumulus de la côte morbihannaise (suite), par A. Goichon. — Les hannetons d'Hénanbihen (patois gallo), par Jacques de Penhoadic. — Le Millénaire d'Alain Barbetorte à Nantes. — La Basse-Bretagne aux fêtes
de Rennes. — La Vie Bretonne de la Saison: Unvaniez Arvor;
Association Bretonne; Mémorial de Sainte-Anne; Ti Breiz à
l'Expo 37; Le Monument de Jean IV; Les fêtes des Reines de Cornouaille; l'Union Régionaliste; les Bleun Brug; La fête des
Binious à Plozévet, etc... — Que se passe-t-ll en Irlande? —
Amusements étymologiques. — Les Livres. — Carnet de nos
Abonnés. — Illustrations hors texte. Les Fêtes du Gorsedd; Le
Mémorial de Sainte-Anne d'Auray. — Le Pavillon Breton à
l'Exposition. — Le Monument aux Binious. — Personnalités, etc...

Paiement et recouvrement des abonnements 1938

Nous encartons dans ce numéro, comme tous les ans à cette époque, une formule de chèque postal à notre compte-courant 10695, Rennes, qui permettra à nos abonnés de règler sans frais leur contribution de 1938, soit 35 francs. Nous leur demandons instamment d'effectuer ce versement avant le 15 novembre.

A ce moment, nous établissons les quittances de recouvrement qui sont présentées en décembre aux personnes qui préférent payer à domicile sans se déranger.

Mais les frais de poste et de timbre ont considérablement augmenté. C'est 40 francs qu'ils auront à payer au facteur.

Une remarque : An Oaled n'est pas au tarif, Il devrait être à 50 francs pour équilibrer son prix de revient actuel.

Nos abonnés nous en tiendront compte en nous gardant leur confiance. Ils n'auront pas à le regretter.



Gorsedd et Festival Interceltique

de Perros-Guirec

Des comptes rendus des grandes journées nationales bre-tonnes et interceltiques de Perros-Guirec (24-27 juillet 1937), ont paru dans L'Ouest-Eclair, La Dépêche de Brest, Le Nou-velliste de Bretagne, L'Echo de Paris; des photographies ont été publiées par ces quotidiens, et par Paris-Soir, Le Jour,

été publiées par ces quotidiens, et par Paris-Soir, Le Jour, L'Intransigeant, etc.

Nos lecteurs n'attendent pas que nous revenions en détail sur ces manifestations, au détriment de la place qui nous est nécessaire pour les articles de fond d'une revue où l'information et l'actualité ne sauraient être que résumées.

Nous remercions la Presse de tous les partis de la publicité qu'elle continue à faire aux « gorsedds », dont celui de Perros-Guirec a été particulièrement louangé.

Le Concours Scolaire de Breton

Le jury désigné se présenta d'abord amputé de deux de ses

membres.

Ensuite, on attendit en vain que parussent les élèves du cours de breton, formés, nous affirmait-on, à Perros.

D'attente lasse, les jurés présents remisèrent croix, médailles, espèces et livres, et se joignirent au jury du Concours d'Ensaignes. d'Enseignes.

Réflexion de Francis Even (Karévro) :

« Nous procédons, dans l'organisation de nos Concours de Breton pour enfants, en dépit du bon sens. Ce n'est pas aux enfants qu'il faut faire appel, c'est à leurs maîtres. Il faut aller voir les instituteurs, les convaincre de préparer quelques sujets d'élite, et les récompenser eux-mêmes, par des prix importants en argent, de leur bienveillant appui. Il est évident que sans l'ordre donné par les maîtres d'école, les enfants ne viendront pas affronter un examen si petit soit-il, et dont ils ont une peur bien naturelle. »

Le Concours d'Enseignes Bretonnes

Admirablement réussi. Fut une bonne propagande. Oncques vit-on tant de panneaux, de banderolles, de pla-cards en breton, rédigés souvent en vers, peints, ou ornés de fleurs naturelles. Voici les résultats ;

1" catégorie, panneaux bois à demeure. — Jacques Connan, feurmer ha gwerzer tier; J. Kerroux, greffier; Jules Riou, menuisier.

2° catégorie, enseignes sur toile ou cadres entoilés. — Le Moal, boucher; Robinet, hôtel Roc'h Stur; Grall, commerçant; Tardivel, garage; Le Fur, bijoutier; Jannou, commerçant; Guillou, commerçant; Le Gall-Jaouen, aux Galeries Saint-Gui-

rec. 3° catégorie, décoration de façades. — Pharmacie Guillou; Canis; Briand; Jouvelin; Scrignee; Thomas.

Le Concours de Costumes Bretons

M. le Marquis de la Moussaye, de Lamballe, fut comme les années passées le donateur de ce Concours, qui réunit vingt dames et demoiselles portant le costume de Trégorroise : coiffe longue, grand châle, tablier de moire, jabot de dentelle. Notre ami était assisté de Mmes Thomas, femme du premier adjoint; Le Toizer, femme du conseiller d'arrondissement; et de M. Edouard Beaufils, conseiller artistique.

1º prix: Mlle Thérèse Lestic; 2º prix: Mlle Toudic; 3º prix: Mlle Saliou.

Mlle Saliou.

Les dix-sept autres concurrentes, ex-æquo, recurent toutes soit un objet d'art HR Quimper, soit une bague « Atao Feal » de la bijouterie Quiniou.

L'Exposition

L'Exposition à la Salle des Fêtes de la Mairie réunit un nombre restreint d'artisans. Par contre, la qualité suppléait à la quantité. Elle fut inaugurée, au cours d'un vin d'honneur offert par la Municipalité. On enregistra un millier d'entrées. La vente de livres bretons ne fut pas rétributive. Le public n'est pas encore acquis à la culture littéraire telle que nous la préconisons.

La Conférence d'ouverture

Nous eûmes la vaste Salle du Casino pour toutes nos mani-festations. On ne saurait en être trop reconnaissant au gérant, M. Gaëtan Caron.

La séance d'ouverture le samedi 24 comprenait une conférence par M. le Professeur François Ménez, sur Les Ecrivains du Pays de Trégor.

Une laryngite obligea M. Ménez à se faire suppléer par M. Jean Suscinio, barde d'honneur, dont l'impeccable diction fit ressortir la haute valeur des pages consacrées à la louange de l'Attique Bretonne. de l'Attique Bretonne.

Le Grand Concert de Gala Interceltique

Une salle comble où il fallut ajouter des chaises, puis refuser du monde. Sir Robert Mond et Milady présidaient.

Radio-Rennes, avec son directeur M. David, diffusa le concert. Les possesseurs de postes s'en déclarèrent très satis-

C'était la première fois que l'Etat, qui a centralisé la T. S. F., autorisait la transmission d'un concert breton. On devine les démarches qu'il a fallu faire pour cela.

Le grand triomphe de la soirée fut pour la Scottish Country Dance Society, d'une part, et pour le baryton Gallois Owen Bryngwyn d'autre part. Mme Gildas Jaffrennou tint le piano à la perfection.

à la perfection.

Leurs partenaires, du côté breton, étaient le groupe Cueff, le baryton Jean Suscinio, et les solistes du Pélem : Mlles Tinaik Lucia et Alice Médevielle, qui défendirent honorablement les hermines dans cette joûte interceltique.

La Messe « in memoriam »

Suivant la tradition, le Clergé local accepta de consacrer aux Bardes la messe du dimanche à 9 heures.

L'abbé Jean-Pierre Cario, notre aumônier, prononça le sermon breton d'usage. Quêtèrent pour le denier du culte : Mme Jaffrennou (Taldir) et M. Yves Penanhoat; Mme Yvonne Galbrun et M. Jean-François Jacob (Efflam Koet Skaù).

L'hommage aux Morts de la Guerre

Après qu'un brillant cortège costumé, s'étendant sur plus d'un kilomètre, eut parcouru les rues, entre une double haie de curieux sympathiques, le rassemblement se fit au Monument aux Morts, où prirent la parole en breton, Taldir et Perrien; en français, Paul Brousmiche, président honoraire de l'U. F. et président des Finistériens Bretons de Paris.

Le déjeuner officiel

A midi, à l'Hôtel de la Plage, un déjeuner sur invitations, réunit trente personnalités dirigeantes autour de M. Roland Marcel, Commissaire général du Tourisme, délégué par le Gouvernement de la République pour le représenter au Gorsedd des Bardes de 1937. M. Vacquier, préfet, et de nombreux sénateurs et députés des Côtes-du-Nord étaient présents. Le Gorsedd avait six invités; la délégation britannique, quatre.

Le Théâtre de la Nature

A eu lieu à l'orée du bois de Krec'h Guégan, dans un vaste champ déclive, appartenant à M. Cossic, Breton de Lille, ancien membre de la Fédération des Etudiants Bretons de Rennes (1900), qui le prêta gratuitement.

M. Henri Ménet avait dressé une immense estrade de 20 m. × 10 m. où pouvaient évoluer à la fois plus de trente

exécutants.

Le programme comprenait des danses bretonnes par les Cercles Celtiques de l'Armor (Penanhoat-Connan), du Trégor (Galbrun), des Moutons Blancs (Pierre Ropert); des danses écossaises par la Scottish Society (Anne Law), des chœurs et chants par le couple Cueff, Claire Conan, Suscinio, Job Kergrist, Francis Moal, Owen Bryngwyn; des aubades de bombardes et de binious par le bagpiper Angus Mac Aulay, par Job Le Guennec, Gildas Jaffrennou, Jacques Connan, Le Nouveau, de Pontivy, Salaün, de Bannalec, et le jeune Corbel, de Châtel-Audren.

Vers 16 heures, la foule des spectateurs atteignait son plein : on l'estimait à 4.000.

Malheureusement, il y eut un millier de resquilleurs, qui réussirent à s'infiltrer par les talus du fond donnant sur la campagne.

La Fête de nuit

Dans une station balnéaire comme Perros-Guirec, il était nécessaire de donner aux estivants des spectacles somptuaires. C'est ce qui décida le Comité à ajouter au programme un Feu d'artifice de grande classe, qui fut tiré sur la plage de Trestraou par la Maison Maxor-Ruggiéri, de Paris.

La baie était constellée de barques illuminées.

Au large, se découpait la silhouette du sous-marin Rubis, commandant de Kervénoaël, éclairée de mille feux. Cette unité de la Marine de Guerre avait été promise au Gorsedd par M. Gasnier-Duparc, ministre, et maire de Saint-Malo. Son successeur, M. Campinchi, bien que Corse, ne voulut pas revenir sur la promesse faite.

La ville entière, depuis les plages de Treature.

La ville entière, depuis les plages de Trestraou, Trestri-gnel, le Linkin, jusqu'à l'église et à la mairie (et l'on sait que Perros s'étend sur plusieurs kilomètres), avait été illuminée d'ampoules et de guirlandes électriques par la Compagnie Lebon. Des édifies publics étaient éclairés « indirectement ». Ce fut une nuitée féerique.

LA JOURNÉE DU BREZONEG

I. - Le Gorsedd Digor

Le lundi matin, de bonne heure, les druides, bardes et ovates arrivent à leur vestiaire, salle de la Justice de Paix, et se revêtent de leurs robes et de leurs écharpes.

Lentement, le cortège se forme, précédé des drapeaux et bannières, et des emblèmes spéciaux : glaive d'Arthur, glaive en deux tronçons, gui, corne d'abondance, cor d'appel.

On comptait une vingtaine de bardes en robes blanches, bleues et vertes, suivis d'un grand nombre de militants. La délégation écossaise en costume national fit sensation.

Beaucoup de dames et de demoiselles, en coiffes et colle-rettes de Basse-Cornouaille, donnaient du charme au défilé. La cérémonie s'est déroulée suivant le rituel sur le tertre du Krec'h, site classé, auprès de la chapelle de la Clarté, à 2 kilomètres de Perros. Le temps était magnifique; la mer et les côtes grandioses.

On évaluait la foule à 2.000 personnes, dont la moitié semblait suivre les discours et comprendre ce qui se disait. Il eut

fallu un chargement de gui pour satisfaire tous les specta-teurs, qui s'arrachaient la plus petite feuille porte-bonheur. Des investitures nombreuses choisies par élection, sont venues grossir les effectifs bardiques de personnalités émi-nentes et dévouées.

Le discours en breton de M. le sénateur Pierre Even, qui termina le Gorsedd Digor, fit frémir. Le gallois sur les lèvres de Bryngwyn, le gaëlique sur celles de Mac Aulay, le breton sur celles de Taldir, de Karévro, de Perrien, de Louzaouër, d'Efflam Koet Skau, de Gwennfrewi, de Trédaner, de Charles Rolland, enfin, les sonorités du verbe celte au-dessus de cette immense foule, au milieu de ce cadre naturel impressionnant, ont fait de ce Gorsedd l'un des plus purs qu'on ait jamais vu.

II. — Réunion de la Fédération des Cercles Celtiques

Les délégués des Cercles Celtiques fédérés ont tenu une réunion privée à 14 heures sous la présidence de M. Ed. Gué-guen (Yeot Mor) de Nantes.

Guéguen prononça d'abord l'éloge funèbre de son collègue à la direction, M. Eugène Régnier (Bleigwez), décèdé quelques jours avant le Gorsedd.

Il demanda qu'un coadjuteur lui fut désigné, ses occupations professionnelles ne lui permettant pas de se consacrar uniquement aux Cercles. La toute gracieuse Mme Yvonne Galbrun fut élue à mains levées.

Ensuite, M. Guéguen entretint les délégués du bulletin de la Fédération Ar Walenn Geltiek (L'Anneau Celtique), créé par feu Régnier, et dont l'existence se trouvera compromise, si l'on n'utilise pas une autre formule de publication,
L'assemblée donna carte blanche au Président pour mener

l'affaire au mieux.

Etaient représentés, les Cercles de Nantes, Lorient, Goëlo, Le Pélem, Penthièvre, Trégor, Armor. Ne sont pas fédérés les Cercles de Paris, Rennes, Fougères, Pontivy, Quimperlé, Bourbriac et Lanvollon.

III. - Réunion du Brezoneg er Skol

A 15 heures, l'estrade du Casino fut cédée aux dirigeants

de l'Union pour le Breton à l'Ecole. Y prirent place : M. Y. Connan, maire de Perros, président d'honneur; docteur C. Menguy, adjoint-maire de Carhaix, vice-

président; Yannik Fouéré, secrétaire général; Auguste Boscher (Ar Yeodet), assesseur.

A leurs côtés: MM. P. Even, sénateur-maire du Vieux-Marché; Philippe Le Maux, député de Lannion; chanoine Desgranges, député de Vannes; Tanguy Prigent, député de Morlaix

Morlaix.

Toutes les opinions étaient représentées.

La salle se remplit rapidement, d'une forte majorité de jeunes gens et de jeunes filles, appartenant aux formations d'avant-garde du mouvement breton : Strollad Broadel, Yaouankiz Vreiz, Herberc'herien Vreiz, Bleunbrugerien, Falzerien, Cercles Celtiques, Saverien, etc.

Nous voici loin des « séances de travail » des congrès, où le conférencier n'a pour l'écouter que six autres conférenciers attendant leur tour de parole. Ici, la vie, avec tout ce qu'elle comporte de risque et de bataille : un immense désir de victoire anime et transporte cet auditoire de plus de 500 brezoneger.

neger.

La parole est à M. le docteur Menguy, qui, en breton, salue les Yaouankizou et les assure de l'amitié des Anciens. Comme membre du Conseil de Direction du Collège des Bardes, et du Comité de Ar Brezoneg er Skol, il a été heureux de pouvoir faire profiter les jeunes du Festival Interceltique de Perros-Guirec, qui leur permet de trouver une occasion de déployer leur drapeau à bandes noires et blanches, et de développer librement leurs opinions, sous l'égide de hautes personnalités qualifiées.

qualifiées.

Le Collège des Bardes est là pour frayer le chemin.

M. Yannik Fouéré donne lecture des lettres d'excuses de nombreux militants empêchés, puis entre dans le vif de son rapport sur le travail pratique accompli en 1937, qui se concrétise dans l'adhésion : 1° de 286 Conseils municipaux de Bretagne à l'enseignement du breton au primaire, au secondaire, et au supérieur; 2° de la Commission de l'Enseignement de la Chambre des Députés, à l'unanimité de ses 44 membres, dont 3 Bretons, à la réforme envisagée.

La seule objection qui tienne encore est celle du djalecte

3 Bretons, à la réforme envisagée.

La seule objection qui tienne encore est celle du dialecte de Vannes. L'assemblée émet le vœu que ses grammairiens se mettent promptement d'accord sur l'admission du Brezoneg Unvan, à tout le moins dans l'écriture.

Une longue ovation salue Yannik Fouéré, qui était bien le seul homme, tant par sa situation à Paris que par son talent personnel de diplomate et de causeur, pour mener à bien une tâche si hérissée de difficultés.

Après lui, voici Ar Yeodet, l'un des premiers défenseurs de la langue, auteur des magnifiques poèmes Bleuntou Yaouan-kiz (1906).

Les jeunes d'Ar Brezoneg er Skol avecté.

Les jeunes d'Ar Brezoneg er Skol auront plus tard des ora-teurs bretonnants sortis de leur sein. En attendant, ils ont recours aux bardes qui, comme le populaire Ar Yeodet Bos-cher, sont des « as » de la parole bretonnante.

Pendant une heure, en un style impeccable, le laboureur lettré de Kerbernez a tenu l'auditoire suspendu à ses lèvres.

A l'invitation faite par le maire-président Connan aux contradicteurs de venir formuler leur opinion, les parlemen-

contradicteurs de venir formuler leur opinion, les parlementaires présents ont répondu de la meilleure grâce.

Tous ont apporté l'assurance de leur plus dévoué concours.

M. le chanoine Desgranges, rapporteur de la question devant
la Commission, a été particulièrement applaudi.

MM. Le Maux et Prigent ont apporté la promesse d'appui
du Parti Socialiste, sous la réserve que l'on ne touche pas
d'abord aux programmes de l'enseignement primaire, mais
qu'on débute par l'enseignement secondaire, normalien, et primaire supérieur, afin de former des maîtres, capables, dans
quelques années, de remplir la mission que le Brezoneg ar quelques années, de remplir la mission que le Brezoneg ar Skol attend d'eux.

M. le sénateur Even abonde dans le sens totalitaire des bretonnistes, ainsi que M. Dupuis, directeur d'école publique en retraite à Lorient, qui se déclare partisan de l'enseignement immédiat du breton au primaire, là où un instituteur se char-

gera du cours.

Il suggère que les Municipalités pourraient faire comme celle de Lorient : subventionner le maître acceptant d'enseigner le breton.

A l'unanimité, l'assemblée émet un vœu approuvant les conclusions du rapport Fouéré, et préconisant l'intensification de la propagande.

Le Concert Populaire

Pour permettre aux Perrosiens de venir écouter nos artistes, un concert à bon marché eut lieu le lundi soir au

Plusieurs centaines d'auditeurs apprécièrent le répertoire de Emile et Jeanne Cueff, toujours sur la brèche, de Jean Suscinio, Efflam Koet Skau, Francis Moal (Alc'houeder Léon),

Mme Marcelle Tanguy, Owen Bryngwyn.

Le Cercle Celtique de Perros joua une saynète en breton:

Etal ar poull avec comme acteurs Jacques Connan et M*** Fé-

gard sœurs.

L'Excursion

Le Congrès Interceltique se termina par une excursion très intéressante à laquelle prirent part une centaine de personnes. La caravane fit les stations suivantes :

KERMARIA-SULARD. — Visite à la fombe de Klaoda 'r Prat (barde Pleuenzir), de Plougastel, mort à Angers en 1922, et dont l'épitaphe en bois pourri disparaît sous les herbes. Nous avons lu péniblement :

AMA EO BEZIET KLAODA 'R PRAT, MESTR-SKOL KRISTEN

Rappelons que l'auteur de Marvailhou korn an tan, frère sécularisé, s'étant marié à la bardesse Louis Charran, après sa

démobilisation en 1919, dut aller enseigner hors Bretagne. Il mourut en exil, et sa femme en 1925, d'accident. Ils laissaient une fille, qui a aujourd'hui dix-sept ans, élève à l'Ecole Normale de Saint-Brieuc.

PLEUBIAN. — Visite à la tombe du grand-druide précédent, Yves Berthou (Kaledvouc'h). Ici, même abandon qu'à Kermaria-Sulard. Cependant, il y a 1.000 francs de recueillis pour un modeste monument. Il paraît qu'il en faut 2.000. La souscription demeure ouverte chez M° F. Even, notaire à Tréguier.

TRÉGUIER. — Réception officielle par M. Gustave de Kerguèzec, sénateur-maire, un des meilleurs patriotes bretons qui soient. Il n'a jamais varié et tel nous le connûmes jeune, tel il reste, enthousiaste de sa Bretagne, de ses traditions, de sa langue, en vrai descendant d'un président de notre Parlement (XVIII' siècle).

La mairie de Tréguier, où sont inscrits les nous des plus

(xviii* siècle).

La mairie de Tréguier, où sont inscrits les noms des plus illustres Bretons, était tapissée d'hermines et de bruyères. De Kerguézec fut, comme à son ordinaire, éloquent et persuasif. Il convoqua le Gorsedd des Bardes à l'inauguration du Monument au Duc Jean V, qu'il se propose de faire édifier dans la cathédrale, où il repose à côté de saint Yves. Ce sera cens deute pour 1940.

Visite à la tombe de Le Braz; au cloître; au Monument des Morts (par F. Renaud); à la statue de Renan (par Jean Bou-

Morts (par r. Renaud), à la statue de cher).

Saint-Gonery. — Visite à la chapelle, où l'on montre le crâne et le tombeau du Saint, et le magnifique cénotaphe de Mgr du Hallegoët, évêque de Tréguier, qui voulut être inhumé dans ce modeste sanctuaire.

LA ROCHE-DERRIEN. — Visite à la tombe du barde Narcisse Quellien, mort à Paris en 1900. Il est l'auteur de Chants et Danses des Bretons, d'Annaik et de Perrinaik, poèmes. Il créa

le « Dîner Celtique ».

Un monument avec médaillon lui a été édifié en 1909. Trebeurden. — Visite au monument d'Aristide Briand (d'Armel Beaufils). TREGASTEL. — Visite à la tombe de Charles Le Goffic.

Le Banquet de clôture

De retour à Perros à 19 heures les Bardes, auxquels s'étaient joints MM. les Membres du Comité des Fêtes, banquetèrent à l'Hôtel du Levant. Parmi les personnalités, se trouvaient M. le sénateur Even; M. Briens, sous-préfet de Lannion; M. Connan, maire; MM. Le Rolland et Le Guenn, conseillers généraux; M. de l'Estourbeillon, ancien député du Morbihan; M. A. Le Toizer, conseiller d'arrondissement; MM. Louis Beaufrère et Louis Even, journalistes, et de nombreuses dames

Et l'on se dit kenavo sur des toasts de MM. Henri Ménet, secrétaire général; Briens, sous-préfet, — acquis à la Bretagne à la suite de tout ce qu'il vit et entendit; Taldir Jaffrennou; Pierre Even et Yves Connan.

La réception à Coat-an-Noz

Sir Robert et Lady Mond avaient invité la délégation britannique à une réception au château de Coat-an-Noz le lundi après-midi.

Un autocar y conduisit les Ecossais et les Gallois, au nombre d'une vingtaine, qui furent présentés aux châtelains par Mme Taldir Jaffrennou.

De bonne grâce, les Ecossais exécutèrent plusieurs de leurs reels, auxquelles participa Sir Robert lui-même, toujours alerte, et qui se rappelait avoir dansé ces danses dans sa jeunesse. Le barde Bryngwyn interpréta de nouveau les beaux airs gallois, et un goûter fut servi aux invités.

Les hôtes des aimables amphytrions quittèrent Coat-an-Noz enchantés d'un accueil à la fois simple et princier et ravis d'avoir eu cette occasion d'admirer la Bretagne inté-rieure, ses bois, ses vallons, ses paysans aux champs.

Exposition d'art et d'industries bretonnes

Exposants :

SETTY, de Brest. — Lingerie peinte à la main. EDITIONS AUBERT, Saint-Brieuc. — Œuvres d'art. LE BERRE-PICHAVANT, Pont-L'Abbé. — Dentelles point d'Irlande.

J. LE LORRAIN, SAINT-BRIEUC. — Etains et cuirs repoussés.
OLIVIER LORIN, SAINT-BRIEUC. — Tableaux.
LEAUTE-MAZELIER, UZEL. — Tissages de toiles de Bretagne.
PARANTHOEN, PERROS. — Meubles bretons.
PICARD, TRÉGUIER. — Meubles bretons.
R. BINET, RENNES. — Photos d'art.
PIERRE CEBRON, SAINT-NICOLAS-DE-REDON. — Meubles bretons. tons.

FEDERATION DES ESSIS DE BRETAGNE. — Collection de poupées ayant obtenu le 1° grand prix à la Foire de Paris 1936, et à l'Exposition de Bruxelles 1936.

MIles LE BRETON, PONT-AVEN. — Costumes bretons.

Mme THIL-SINGERY. — Aquarelles et miniatures.

LEMEE, QUIMPERLÉ. — Personnages plateaux; bibelots bretons

tons.

LE FUR, PERROS-GUIREC. — Bijoux d'art breton.

YVONNE DE LAIGUE, REDON. — Peintures.

TARDIVEL, PERROS-GUIREC. — Panneaux repoussés.

JEAN RANNOU, PRAT-MAD, PERROS. — Dentelles.

Mme H. COTEL, PERROS. — Peinture à l'huile.

Mme Le MILLIER, PORT-BLANC. — Reliures de grand luxe.

POURDIEU-LE COZ, LANNION. — Reliures d'art.

JOB TADIER, LA CLARTÉ. — Motifs ornés en granit; statues et tombeaux. et tombeaux.

CAOUISSIN FRERES, PLEYBER-CHRIST. - Editions « Mad » et « Feiz ha Breiz ». IMPRIMERIE COMMERCIALE DE BRETAGNE. — Editions

« Breiz Atao ».

ARMORICA, CARHAIX. — Editions « An Oaled ».

ROPARS-HEMON, Brest. — Editions « Gwalarn ».

DELALANDE-KERLANN. — Editions « Ar Falz ».

IMPRIMERIE LE BAYON, LORIENT. — Editions « Dihu-

namb ».

Notabilités du Mouvement Breton ayant assisté au Gorsedd

Membres du Collège des Bardes. — Les Druides Jaffrennou (Taldir); Fanch Even (Karevro); J. M. F. Jacob (Efflam Koet Skau); D' Célestin Menguy (Potr Goëlo); Yves Tillenon (Louzaouer); Louis Béranger (Talhouarn); Abbé Jean-Pierre Cario (Ab Tudah); Marquis de l'Estourbeillon (Hoël-Broérek); Charles Rolland (Roll-Dirvoll); Pierre Le Roux (Kelenner); Yves Levot-Bécot (Mestreizek); Hippolyte Corbes (Telen Goëlo).

Les Bardes Guillaume Corfec (Bruglann); Georges Le Rumeur (Mathalis); Boscher (Ar Yeodet); Yves Daniel (Drédaner); Pierre Mocaër (Gwaz Eusa); Yves Le Bec (Iwan Roskornaou); Emile Cueff (Kaner Léon); Euzen Le Roux (Evnig Penn-ar-c'hoat); Francis Moal (Alc'houeder Léon); Job Kergrist (Barz an Arvor); Emile Nicol (Tad ar Wirione); Gwilh Perrien (Gedour Bron-C'holo); Jakez Conan (Mab Iwan); Herri et Ronan Caouissin frères.

Les Bardesses Gwenfrewi de Volz; Yvonne Galbrun (Erwanez); Marcelle Tanguy (Gwennigel); Léocadie Scoazec (Skoazel-Kerné); Jeanne Cueff; Véfa De Bellaing.

Les Ovates Yves Le Bödolec (Korrig ar c'hoat), 84 ans; Dr Edouard Guéguen (Yeot Mor); Jean Ballu (Konsort Alan Barveg); Dr Maurice Gravot (Renour Yaouankiz); Yves Penanhoat (Skrilh Koat an noz); Gildas Jaffrennou (Gweltas); Jean-Sylvestre Pourdieu; Joseph Cadoudal; Louis Le Rouzic (Me-Sko); Yves Barbier; Jean Givern (Eostik Gwalarn):

Les Bardes et Bardesses d'Honneur: O.-L. Aubert, Saint-Brieuc; Camille Le Mercier d'Erm; Jean Cadic (an Oanig Gwenn); Dr Jégourel; Marquis de la Moussaye; Pierre Ropert; Raymond Le Roc'h; Sir Robert Mond; Louis Beaufrère; Albert Dufour; Colonel Joseph Jacob; Jean Suscinio; Jean-Maurice Touron; Dr Vincent Donias; Joseph Le Guennec (Roue ar Vombard); Marc Quintin-Daubrive; Dr Pierre Even; Yves Connan; Henry Ménet; Henry Domélier. — M** G. de Saint-Pierre; Lady Mond; Marquise de l'Estourbeillon; Parc-Chancerelle; Jaffrennou; M** Marie Rivoallan.

Foyéristes remarqués dans l'assistance :

M^{no} Allaire, de Saint-Brieuc; J. Auclair, de Lorient, et M^{mo}; Paul Brousmiche, de Paris; Charles Bellanger, du Havre; Blandin, de Plestin; Armel Beaufils, sculpteur; Auguste Le Berre, de Pont-l'Abbé, et M^{mo}; Bothorel, notaire à Belle-Isle; M^{nos} Le Breton sœurs, de Pont-Aven; Dr Auguste Coty, du Havre; Ch. Corbel et M^{mo}, de Châtel-Audren; Louis Cloarec, de Carhaix; A. Caillibotte, de Brest; André Dezarrois, de Saint-Malo; Lloyd Edwin Evans, de Saint-

Vincent-de-l'Isle; Yannik Fouéré, de Paris; M. et M^{me} Louis Le Floc'h, de Pontrieux; Jean Galbrun; Marcel Le Guern, de Lannion; Geneste; Le Gall Jaouèn, de Perros; lieutenant de vaisseau Huet; M^{me} et M^{ne} Ducamp, de Rennes; Yves Le Jan, notaire à Epernay, et M^{me}; Joseph Kerroux, de Perros; M^{ne} Kerambrun, de Lannion; Roger Lenoan, professeur à Rennes; M^{ne} Augustine Lucia; Henry Menet; M^{me} et M^{ne} Menguy; Francis Martin; C. Mesnier, d'Arradon; Dr et M^{me} Morpain. de Plouray; Stanislas Nicol, de Tréguier; A. Nansot, de Lanvollon; Emile Ollivier, d'Amiens; Job Radenac, de Saint-Brieuc; M^{ne}s Riou et Le Guenn, du C. C. de Nantes; Pierre Sadou, de Perros; V. Salaün, de Paris; F. Le Scrill et M^{me}, de Landivisiau; Louis Thielmans et M^{ne}, de Paris; Mariek Le Toizer, de Perros; Jean Le Trocquer, de Saint-Maur; Gaëtan Thil et M^{me}, de Port-Navalo; Vallèe, de Belle-Isle-en-Terre.

Lettres d'excuses recues de :

Lettres d'excuses reçues de :

M¹e Constance Le Mérer, bardesse, 85 ans; MM. Emile Ernault, druide, 86 ans; F. Vallée, 77 ans; Dr Jean Perquis, de Rennes; Jacques Heugel, président du C.B.G.; Philéas Lebesgue, granddruide de Gaule; Toussaint Le Garrec; druide cornique Ralph Allin Collins (Halwyn); barde Stanislas Milbéo; druide Léon Le Berre (Ab Alor); Mªe Gaît Brisset-Pennanros; Jos Kerdec; Loic Verry; Fred. Llewellyn Jones, du Pays de Galles; Armand Jégo, de Groix; René Barbin, de Paris; André Degoul et Mªe, de Lorient; professeur Diverrès et Mªe; Hervé Le Menn; Héloise Russell-Fergusson; Dr Picquenard; Renan Pérennès; Jac. Pohier; Guillaume Berthou (Kerverziou); Adrien Allain (Pellgomzer); Arthur de Dieuleveult; Miss Alis Mallt Williams, Dublin.

GORSEDD DES BARDES

Investitures de 1937 à Perros-Guirec

Voici les noms et qualités des nouveaux membres qui ont été cus dans le Collège des Bardes de Bretagne à l'Assemblée publique :

TITRES ACTIFS

Druides: MM. Yves Levot-Bécot, ingénieur-agronome à Guipavas, celtisant; et Hippolyte Corbes, président du Tribunal Civil
de Saint-Bricue, compositeur de musique et celtisant.

Bardes: M. Guillaume Perrier, agriculteur à Motreff (Finistère), orateur bretonnant; Emile Nicol, ancien sculpteur-statuaire
à Plouaret, poète populaire; Jacques Connan (Mab Iwan), secrétaire du Cercle Celtique de l'Armor à Perros; Jos. Sanséau, fondateur des Korollerien Breiz, Paris.

Bardesses: M- Génovéra de Bellaing, directrice du Cercle
Celtique de Saint-Brieue; M- Léocadie Le Sconzec, directrice des
Korriganed de Paris.

Ovates: M. Joseph Cadounal, négociant à Boundaire.

Nortganed de Paris.

Ovates: M. Joseph Cadoudal, négociant à Bourbriac, directeur du Cercle Celtique du Minibriac; M. Louis Le Rouzic (Me Sko), mécanicien à Guingamp, propagandiste populaire; M. Yves Barbier, représentant de commerce à Louannec.

Pupille (Mabineg): M. Charles Corbel, de Châtelaudren, 15 ans, sonneur de bombarde.

TITRES HONORIFIQUES

Druide d'honneur : M. Félicien CROUZILLAC, ancien avoué à

Reims, celtisant.

Bardes d'honneur: M. le docteur Pierre Even, sénateur des Côtes-du-Nord; M. Yves Connan, maire de Perros-Gaïrec; M. Henry Ménet, président du Syndicat d'Initiatives; M. François Ménez, professeur à l'Ecole Normale de Rennes; M. Henry Domeller, journaliste parlementaire; M. Raphaël Binet, photographe d'art à Rennes; M. Joseph Le Guennec, sonneur de hombarde à Ploërdut, demeurant à Paris; M. Marc Quintin, dit Daubrive, de Morlaix, homme de lettres à Paris; M. Loic Verry, de Binic, homme de lettres à Paris; M. Compositeur de musique à Paris.

Bardesses d'honneur: M. Claire Parc-Chancerelle (Ysoline).

Bardesses d'honneur : Me Claire Parc-Chancerelle (Ysoline), à Daoulas; Me Texier, à Quiberon.

TITRES ETRANGERS

Bardes: M. Owen Jones, dit Bryngwyn, baryton, du Collège Royal de Musique de Londres; M. Angus Macaulay, fabricant et sonneur de bag-pipe écossais à Londres. Bardesse: M^{me} Anne Law, directrice de la Scottish Country Dance Society, à Chelsea, Londres.

Gorsedd Serret ha Rentet-kont eus kontchou ar Skol-Veur a hed ar bloaz 1936-1937

Ar Varzed ema o haniou war lerc'h o deus paëet o skodenn 1937.

Re oberiant:
Even (Karevro); Diverrès (Tangwall); Abad Cario (Ab Tudal);
Itron Gait Brisset; Itron De S. P. (Brug ar Mene Du); Iwan Daniel
(Dredaner); Yann Bothorel (Bodbihan); Dr Picquenard (Ab Ronan);
Béranger (Talhouarn); Guéguen (Yeot Mor); Allin Collins (Halwyn); Ar Garrek (Barner); Vallée (Ab Hervé); Dimezel Ar Mérer
(Laouenanik); Bodoleg (Korrik); Gravot (Rener Yaouankiz); Le
Besgue (Ab Gwenc'hlan); Mariek An Toazer; Itron Genest-Tanguy
(Gwennigel); Itron O. Vallée; G. Ar Rumeur (Mathalis); De L'Estourbeillon (Hoel Bro Erek); P. Mocaër (Gwas Eusa); R. Kerizit
(Ael Keris); Dr Perquis (Yann Gaouan); J. Choleau (Yann Kerper);
Adrien Allain (Pellgomzer); Per Guédès (Bodfao); Per Loisel;
L. Ar Rouzig (Me sko); Euzen Ar Rouz (Evnig Pen ar c'hoat);
Andreo Degoul (An Hader); Dr Menguy (Potr Goëlo); Jaffrennou
(Taldir). (Taldir).

Re a enor:
René Barbin; Albert Dufour; Yves Germain; Sir Robert Mond hag an Itron; Dimezel Williams (Merc'h Brec'han); Dr Lefranc; Yann Cadic (Oenig Guenn); Joseph Jacob; Louis Le Gall; Paul Ar Scour; Dimezel ar Guillou (Teuzig al Lann); Dimezel Yvette Brelet (Golvanig an Tiplouz); Eugène Raude; Jean Ballu (Konsort Alan Barwalt). Barvek).

Hiniennou o deus digaset d' ar c'hef eur pez ugent real evit ar Reizadur nevez moullet; hiniennou all o deus prenet ar spillenn

Am holl re all n' o deus roet netra.

Setu ama stad ar c'hef da goulz ar gorsedd:

Touchou		
Bet sikouriou has Chom a rea	skodennou er pod araok.	1.535 1: 540 1.
	Etrezo	2.175 1.
Dispignou		
Kenveradeg skritellou Guéméné	100 l. 100 l. 70 l. 20 l. 60 l. 100 l. 120 l. 500 l. 25 l. 50 l. 75 l. 100 l. Etrezo	1.770
	-	
	Chom a ra.	405 1.

DUANT THE BULL OF THE PARTY OF

Profession de Foi du Gorsedd de 1937

au Casino

par le Président TALDIR

MESSIEURS LES FRANÇAIS,

Messieurs les français,

L'institution bardique n'est ni politique ni religieuse. C'est une organisation transcendantale, écartant les contingences qui suscitent des difficultés d'interprétation, pour rechercher le petit nombre de terrains où les hommes cultivés peuvent s'entendre et collaborer, sans faire de sacrifices d'amourpropre ni de concessions dogmatiques.

Nous avons réussi, à force de longanimité, ce tour de force depuis la création de cette association il y a trente-huit ans. Nous avons groupé un grand nombre de nos compatriotes sur quelques points strictement limités d'un commun accord, et qui se résument ainsi, d'après le « Reizadur » ou Règlement du Bardisme : 1° la liberté de pensée; 2° le droit commun

pour tous; 3° la foi dans un principe supérieur à la matière; 4° la maintenance et l'entretien de la civilisation propre à la race celtique; 5° la défense et l'illustration de la langue, de la littérature et des arts de la Bretagne; 6° le développement des relations intellectuelles entre les Bretons de France et ceux des Iles Britanniques; 7° le maintien de la paix entre tous les peuples; 8° l'interpénétration et la circulation internationales des idées.

Pour donner un corps tangible à ces doctrines, qui furent

Pour donner un corps tangible à ces doctrines, qui furent Pour donner un corps tangible à ces doctrines, qui furent celles des meilleurs esprits de tous les temps, à commencer par les druides, nous avons emprunté à nos cousins des Iles Britanniques les formes extérieures qui donnent à ces conceptions culturelles une apparence de nature à retenir l'attention du peuple d'une part, et à différencier le Collège d'autre part. Nos prédécesseurs et nous-même nous avons arrangé il y a un tiers de siècle un cérémonial contre lequel la critique n'a pas prévalu

pas prévalu. Le Gorsedd n'est pas une société secrète. C'est une maison de verre, où chacun consent à se soumettre au jugement de l'opinion.

Nous nous efforçons, dans ce coin du monde, où un petit peuple s'est maintenu avec un passé lourd d'histoire, de traditions, et de courage, de limiter notre action à un but. Servir ce petit peuple en lui communiquant le désir de s'élever dans le domaine de l'esprit par la recherche et l'étude des riches possibilités de son propre fond. Il a en effet une tendance naturelle, en raison du peu d'extension de son aire géographique, à les abandonner au bénéfice des formes différentes de comportement importées chez lui par la masse numérique de ses voisins, détenteurs du pouvoir, et soucieux d'unification par la suppression des divergences.

la suppression des divergences.

Mais il s'agit de s'entendre.

Est-ce qu'une grande communauté républicaine de peuples comme la France, a intérêt à absorber les minorités de son comme la France, a intérêt à absorber les minorités de son sein? Nous sommes convaincus que non. La France a le plus grand intérêt à ce que la Bretagne vive de sa vie propre, car le jour où disparaîtrait dans une lamentable uniformité tout ce que vous remarquez chez elle de différence avec ailleurs, c'en serait fait; cette presqu'île magnifique, où palpite encore au souffle du large l'âme des ancêtres Gaulois, ne serait plus qu'un sépulcre blanchi. Elle aurait perdu toute raison de vivre. Et propter vivere, vivendi perdere causas.

A vous de dire après Perros-Guirec, Messieurs les Français, et chers hôtes, si vous allez nous laisser nous tirer d'affaire tout seuls, ou si vous êtes résolus, au contraire, à nous accorder les facilités et même les faveurs qu'il faut, pour que cette Province devienne une Attique. Alors vous serez fiers lorsqu'on dira de vous en Europe:

lorsqu'on dira de vous en Europe

« La France a fait de la Bretagne la perle de l'Occident. »

LADIES AND GENTLEMEN,

I will now speak a few words in English.
It is a duty to me, in opening this Celtic Congress, to tell how much grateful we are to our kinsmen of Scotland and of Wales, who crossed the Channel to send us their gracious

Wales, who crossed the Channel to send us their gracious contribution and help.

If the Celtic People is now but a fringe of peninsulas, a collar of isles, facing the Sea in the end of Europ, if our old little Nations have lost the best of all goods, their independence, they have, however, saved their character, their language, their uses, and a lot of their costumes.

We have especially saved our peculiar mind, which is a mind of Civilisation and Peace; and we are proud to say that this mind is for something in the actual friendship whose ties are bound now between France and Great-Britain.

Little Greece was formerly conquerred by the powerful Roman Empire. But in spite of that, a Poet of that time could sing:

Graecia capta victorem suum coepit Arte.

Greece was taken, but she took her conqueror by her genius. Thus, can we say that the influence of Celts was very great in the International Politics during this last quarter of century: it is sufficient to remember the names of the Welsh Lloyd George, of the Scot Ramsay Mac Donald, and of the Breton Aristide Briand...

Heartful thanks to Owen Bryngwyn, the renowned Singer, to his wife, and to the Scottish Country Dance Society, which has sent us the best of its teams (1).

The Interceltic Alliance is sealed up here, I dare say, under the chairmanship of Sir Robert Mond, one of the best friends of the Welsh workers, his social influence beeing highly appreciated in Glamorgan; and of his honourable wife, Lady Maï Mond, born Le Manac'h, whom we are proud to recognise as a Breton native-speaker.

Long live the Sea Divided Gaëls...

Nota. — Ce discours a été radio-diffusé par Radio-Bretagne; tous les possesseurs de postes de T. S. F. ont pu l'entendre. Nous le reproduisons parce qu'il résume la position du Bardisme breton en France.

⁽¹⁾ Piper-major Angus Mac Aulay; Hugh Foss; Gordon Clarke; Bruce Fraser; Robert Robertson; E. W. Mickletwalt. — Mme Anne Law; Mme Foss; Mme Clarke; Miles Irène Stewart; Winifred Smith; Fitz-Patrick; Hélène Chalmers.



"SKRITELLOU"

Voici la reproduction des enseignes primées sur bois.

Celle de M. Jacques Connan, agent de vente et location : J. Connan, Feurmer ha Gwerzer tier ha douarou. Eun tamm douar hag eun ti koant A gavin d'eoc'h hervez ho c'hoant.

Celle de M. Joseph Kerroux, propriétaire d'une maison d'alimentation :

Eur stal vad, ar gwella marc'hadourez, Koaven, laez, amann, krampoez, Kement a zo mad da dibri A gavfet aman en ti.

Celle de M. Jules Riou-Calvez, menuisier : Ober traou nevez, gwellaat traou goz, Setu ma micher bemde.

Celle d'un Boucher :

Tostaet, tud Breiz, Rak aman zo eleiz, Renket mad, Marc'had mad, Kig maout, kig louë, kig éjen, Da stourm ouz ar binijen.

Celle d'un dock d'alimentation :

Evidoc'h, dreg ar c'heuneud, Emil an eus gwin koz, A ro nerz d'ar re yaouank ha yec'hed d'ar re-goz.

Celle du garage Tardivel :

N'eus ket eur c'harrdi vel hini Tardivel : neblec'h na dreser kirri vel en e di.

Celle de M. Blaise :

Podou kamp ha podou laez A vez kavet ti Fanch Blaiz.

Enfin, celle de la pension de famille Saint-Pierre : En ti Sant-Per Evel er Gêr.





KORN ER GUENEDEG

Deviz aveit Lid er Gorsedd é Perros-Guireg ir blé 1937

gant GWENFREWI DE VOLZ

Epad en Amzérieu pél, en Hen Amzér, bras e oé brud hon Hendadeu er Gelted : Doujet e oent get er Bobleu aral abala-mor ma oé bras ou gelloud, Mistri e oent ar Europ er Hreiznoz a Vro-Russia betag Spagn, de laret é ar Europ abéh. Mes ar audeu Morieu er Hreizté a viué pobleu aral, tud téchet d'er Barzoniez hag ampart ar en ol Arzeu, ou hanù er Hresianed hag er Romaned. Er Gelted e chomé ér broieu tost dohté e oé hag er Romaned. Ér Gelted e chomé ér broieu tost dohté e oé tennet ou selleu trema er sevenadurez trouzus-sé get hé digoreu kaer hag e chomé bamet dirak ou obérieu. Get en amzér, fallat e hras er Spered Keltiek én ou Mesk, a nebedigeu troket e oé er Iéz Keltiek doh el Latin hag er Gizieu Koh doh rè er Romaned. Nezé a pe argadas Rom er Broieu Keltiek paud mat ag er Gelted dihentet-sé e zégeméras get plijadur hag anaùedigeh vat bili er Romaned... Kollet e oent de virùikin aveit er Gouen Keltiek!... Kollet de virùikin ou Hanù a Gelted!... hag én Istoér ag er Bobleu e hrér Gallo-Romaned anehé!... Ah! me Henvroiz kér, n'ankoéhamb ket er Huirioné-men; ur Bobl hag e gav gethi e ma en Estren get é Yéz hag é Hizieu braùoh hag ihuéloh eit hé rè, Honeh e rid d'er fonnaplan d'en islonk ag er sklavaj.

Mes, é broieu pél er Hreiznoz, Kelted aral ne oé ket koéhet édan bili er Romaned hag e viùé dalhmat én ou ol Frankiz él é Bro-Skos hag é Iverzon. Lod aral e cheleùé perpet boéh en Drouized e ziské dehé istoér pe Hanes ou Zadeu, e gounné épad el Lideu, e gomzé dalhmat é léz Keltiek hag e viùé é tachadeu pél doh er Hérieu vras krûet én ou bro get er Romaned. Nezé, a pe oé diskaret Rom get er Jermaned hag er bobleu aral ou hansorted, hum gavet e hras hoah Kelted én ou saù de stourm doh en dianvézerion neùé sé ha goarn betag hun Amzér ni ul lèh èr Bed aveit er Gouen Keltiek. Bihan a dra surhoalh; ur Houriniz benak hag un lniz é kevér er plénenneu divent ag en Doar-bras, mes trahoalh é neoah a pe vér renet get er Spered Keltiek evit adseùel gelloud hon Hendadeu er Gelted ag en Hen-Amzér.



VA ZAMM BUHEZ

gant Loeiz AR FLOC'H « STOURMER »

(Kendalc'h)

Koulskoude, gant teuler eun tam evez d'ar vicher, oan deuet en eiz dez a-benn da c'hoari brao gant va daou venveg. Pevar miz bennag oan bet evelkent o trei hag o tizrei ar benveou er c'hoat fao abenn ma ouien ober eun toull a zoare, aez d'an troad. Mont a ree an traou en dro gant an daou voutaouer, kanaouen a vije e doug an deiz : Son Metik, ar Pillaouer, ar Filouter fin ha kalz re all, a gane ar mestr boutaouer hag e ziskard, Yann G. pehini en devoa eur vouez skeltr meurbed. Krena ree ar gwer gantan, pa gane a-bouez e benn, hag ober a ree, dreist-holl pa vije leun e gof gant an hini melen. Ar wreg, pa vije tommet mat d'ezi, a gane, a gorolle, a ree trouz d'he fried, taoliou dourn awechou, abalamour ma chome al labour da ober. Koulskoude, gant teuler eun tam evez d'ar vicher, oan deuet labour da ober.

labour da ober.

Pa vije bet war an deiz re a vuhez fall etre an daou bried, ar wreg a lavare d'in-me chom da gouskat ganti, gant aoun na c'hoarvezfe eur gwaleur bennag. Ar plac'h keaz a anaveze he gwaz; gouzout a ree oa ken ter hag an tan pa vije eur banne gantan, en dije hi lazet ken buan ha lavaret gant ar c'henta benveg a vije digouezet etre e zaouarn. Me a ouie braoik dioutan; meuli rean anezan, kaol a roen d'ezan leiz e c'henou, ha pa vije lavaret d'ezan oa hen gwella boutaouer a daole troad en douar, ec'h en em lake e-unan d'en em veuli, ha da lavaret.

— « Nous savons ce que nous savons, mais nous ne sommes pas des marchands de savons. »

— « Nous savons ce que nous savons, mais nous ne sommes pas des marchands de savons. »

Aliez, d'al lun dreist-oll, ar boutaouer a ranke chom da gouskat oc'h an daol, den na c'halle her c'has d'e wele. Pa vije klevet o tiroc'ha, ar wreg, he bugale ha me, a bigne d'an neac'h da gouskat. Per-liesa e vije unneg heur ha zoken hanter-noz abenn ma vije lazet ar goulou e ti ar boutaouer. Ar vuhez-ze n'oa ket a-dra zur eur vuhez a skouer vad ha kement histrogel a dremene dre dal an ti, a deue ebarz, gouzout a reant oa peadra da lonka evit netra. dra da lonka evit netra.

dra da lonka evit netra.

Gwelet em eus tadou a famill o chom eno da gonta kaojou goullo, da zigeri o genou dirag eur voutaill hanter leun a ampoezon, he den na loc'he, ken a vije lipet ar banne diveza.

Ar wreg ne lavare morse ehana da lonka, zoken aliez e vije laket ar c'hafe!... war an tan, ha trum ar bolennou a hanterlitr a vije karget, dreist-oll ma vije unan bennag eus ar gompagnunez hag en dije roet eiz gwennek da gerc'hat eur c'halopinad lagout. Epad ma vije ar boutaouer, e wreg hag ar c'han-

farted diwardro o c'hoari las, oc'h ober bos, oc'h eva chik!...
gant o daou zourn, ar vugale, eur plac'hik trizek vloaz, unan a
eunnek, hag eur paotrik pemp bloaz, a oa o kouskat e gweleou
louz barbillonet a c'hoenn. Liou an astu a oa war an tri bugel keaz, rak aliez e rankent mond d'o gwele en eur zebri eun tam

Ped ha ped gwech all n'em eus ket gwelet an diou blac'hik o vont d'ar skol da Vodilis, ganto bep a dam bara seac'h en o mouchouer-godel! Eun druez eo sonjal e buhez al lonkerien. Ar boutaouer en devoa lavaret e roje d'in eiz real ar sizur

raktal ma ouijen eun tam labourat, hogen, abenn ma oan bet pevar miz war ar vicher, e ouien mad ober eur re voutou. Ar boutaouer ive a ouie mad an dra-ze, mez tano oa e ialc'h, hag eiz real da rei d'in-me bep sadorn da noz, a oa eun tam evitan. Setu ma kavas brao va delc'her pella ma c'hallas war an dao-len genta, n'en devoa tam mall ebet da zeski d'in lenn, rak neuze vijen bet ken desket hag hen.

neuze vijen bet ken desket hag hen.

En doare-ze, e pemp miz amzer, em eus toullet pe kleuzet ouspenn pemp kant re voutou d'am boutaouer evit netra. Evelse oa eaz d'ezan lakat ar c'hafe war an tan, lonka chigoden pe lagout, p'e gwir en devoa eur mevel da ober d'ezan, evit netra, eul labour hag en dije paet ker d'eur micherour.

Ahendall, ar paotr a ouie awalc'h em oa sonj d'en em lakat em c'hont va unan, p'em bije desket mad va micher, hag em bije great kalz gaou outan e bourk Bodilis, em bije tennet digantan lod eus e hostisien.

Setu 'ta ma kemere e amzer da zeski d'in va micher, met

digantan lod eus e hostisien.

Setu 'ta ma kemere e amzer da zeski d'in va micher, met me, n'em boa ket kalz a amzer da goll, rak nao bloaz warnugent em boa d'ar mare-ze, deuet oa evidon ar mare da c'honit eur gwennek bennag ha poent oa, a zonjen. Mez emboa, ken a vennen debri va ivinou, o sonjal e oan o tebri bara gounezet d'in gant va zad ha va mamm, hag ive gant va c'hoar. Araok kemer ar vicher a voutaouer, araok mont da zarbar an doerien, em boa great eun dro e Brest, bet oan e kalz leac'hiou o c'houlen labour, pe da skriva, pe da ober skritur dourn. E kalz tiez e vije lavaret d'in : « Je prends bonne note de votre demande, et le cas échéant, etc... » e kalz re all e vije lavaret d'in n'oa netra evidon.

d'in n'oa netra evidon.

Setu ma tizroen adarre d'ar gear, goullo va ialc'h, goullo va c'hof. Peadra em boa da stoka va fenn oc'h ar voger, ha koulskoude ne gollen ket nerz-kalon daoust ma oa evidon teval

ar gwabren.

PENNAD VIII

War an hent-houarn.

Er bloavez 1896, en deiziou diveza a viz eost, va c'halon fraillet gant ar glac'har hag an enkrez, e teuas eur sonj em spered, ar sonj da c'houlen mont war an hent-houarn. Mez n'anavezen den hag a c'hallfe rei skoazel d'in, ha red oa kouls-koude kaout, abenn erruout. Dont a reas em spered hano an

aotrou de T. o chom e maner K. tri-c'hart leo vale eus bourk

Eur sulvez eta goude ar gousperou, e kemeris penn an hent evit mont da vaner K. Pa oan digouezet, matez ar maner a roas d'in eur gador da azeza er gegin, hag a lavaras d'in e oa tud gant an aotrou, mez ne zaleche ket da zont da gaozeal

E gwirionez, a veac'h oan bet eur c'hart heur o lonka son-jou er gegin, o sonjal penaoz dibuna va c'huden d'an aotrou, ma klevis an nor o tigeri, hag an aotrou de T. o lavaret kenavo d'an dud a oa gantan. Dont a reas neuze lawenik d'am c'ha-vout, hag e c'houlennas ouzin pe seurt kefridi em boa da ober

gantan

gantan.

4 Me, aotrou, a zo a Vodilis, dilabour oun pell zo, pe da vihana e karfen ober eul labour all talvoudusoc'h evit an hini a ran, karout a rafen mond war an hent houarn, rak ezom bras em eus da c'hounit eur gwennek hennag evit tenna diwar va zud ar beac'h a gouez warno. Rak bemdez, nao miz a zo, emaoun o tebri ar bara a c'hounezont gant poan o diwrec'h. Deskadurez em eus, bet oun er c'hloerdi e Kemper, hag hirio emaoun war ar pave, gwech o tarbar an doerien, gwech o kleuza bouteier.

4 Hag ho peus c'hoant da vont war an hent-houarn, a

« Hag ho peus c'hoant da vont war an hent-houarn, a

livirit?

« War an hent-houarn pe leac'h all, gant ma c'hallin

— « War an hent-houarn pe leac'h all, gant ma c'hallin gounit va zam bara. »
— « Me n'em eus ket anaoudegez oc'h mistri bras an hent-chou-houarn, koulskoude e c'hallan rei d'eoc'h eun tammig lizer, ha gantan e c'hallfoc'h mond da gavout Mgr D. de R. o chom en eur maner damdost da Vontroulez. Gouzout a ran e za dre e zourn kalz a dud war an hentchou-houarn. »
Eur c'hart eur goude, e kimiadis dioc'h an aotrou de T. en eur e drugarekaat evit e vadelez. Lawen va c'halon, e tizroen d'ar gear, mall em boa d'en em gavout, evit diskouez d'am zud al lizer a roe d'in eun tam fizians, eur strereden a bare evidon er gwabren deval.

al lizer a roe d'in eun tam fizians, eur strereden a bare evidon er gwabren deval.

Antronoz vintin, va mam a roe d'in peadra da baëa an trein, hag eur pez pevar real evit paëa va lein ha va holl mizou all. Ha me da gavout va aotrou 'n Eskop da Vontroulez. Pa zigouezis e maner an eskop-a-enor, e kemeris eun tam enkrez, va c'halon a lamme em c'hreiz, krena ree va oll ezili, aoun em boa da gaout kelou fall. Azezet oan en eur gampr kaer meurbed, pa deuas ar beleg meur da c'houlen ouzin pe seurt kefridi em boa da ober gantan. Rei a ris d'ezan neuze lizer an aotrou de T. her lenn a reas, ha trum e lavaras d'in :

de f. her lenn a reas, ha trum e lavaras d'in :

« C'est cela, mon ami, je vais m'occuper de vous. »

Va c'halon frealzet gant ar c'homzou-ze, e kimiadis dioc'h
ar beleg gwiziek en eur e drugarekaat a greiz kalon. Eul levenez koulz lavaret leun, a rene em c'halon, va spered a oa evel
divec'hiet eus ar pouez pounner her broude pell a oa. Mont a
ris da ober eun tam tro war ribl ar ster, da c'hortoz ma vije

deuet ar mare d'in da gemer an trein va c'hasfe da Landi. Sellet a ris gant truez oc'h an tiez kaer a ve aozet enno ar butun. Goude ma oan deuet kuit eus ar c'hloerdi bras, araok mond da Bloermel da di ar Frered, em oa kaozeet gant eur voereb koz d'in, o labourat er Butun, sonjal a reen marteur voereb koz d'in, o labourat er Butun, sonjal a reen marteur de vijen bet kemeret da skrivanier pe da labourat er Butun. Allaz! n'oa eno netra evidon, rak n'oa ket mad pe va faperou, pe va oad, n'ouzon ket mad awalc'h petra oa respontet d'in gant mestr ar Butun e Montroulez.

Wardro c'houec'h heur d'an abardaez ec'h en em gavis er gear Ve zod a cer relieg avez er selegat vez de en relieg avez en en relieg ave

wardro c'houec'h heur d'an abardaez ec'h en em gavis er gear. Va zad a oa er zolier azezet war e dorchen o wriat.

«Ahanta! penaoz eo bet da dro e Montroulez, paotr keaz? »

— «Gwelet em eus an aotrou 'n Eskop D. de R. ha lavaret en deveus d'in e raio evit ar gwella evidon. »

— «Gwell a ze, va faotr paour, rak gouzout a res, ni, da vamm ha me, n'omp mui iaouank, hon nerz a ia diganeomp buan-buan, hor gwelet a zisterra bemdez, hag ar marc'hajou a ia d'an traon. » a ia d'an traon.

An daerou c'hoero a ruilhas puilh eus va daoulagad, disken a ris d'an traon da ouela, va c'halon a oa frailhet gant komzou re wirion va zad. Va mamm a oa en traon o labourat, va gwelas eur mouchouer ganen war va daoulagad, hag a c'houlennas ouzin perag e ouelen.

Aoun em eus, a lavaris d'ezi, na c'hallfen ket mont war an hent-houarn da c'hounit eur gwennek bennag da rei d'eoc'h.

evit ho sikour en ho kozni.

evit ho sikour en ho kozni. >

— « Oh! ni n'omp ket koz c'hoaz, ha neuze, salo ne iafes ket war an hent-houarn, rak paotred an hentchou-houarn n'int nemed tud dizoue, ne vezont morse en oferen, morse o kovez, ha te, ma ies di, a raio eveldo. A dra zur e c'hounezi eur gwennek bennag muioc'h eget dre aman, met koll a ri da ene. >
Antronoz vintin e krogen adarre en talarou en ti ar boutaouer-koat, hag e labouren en dra c'hallen evel kustum, rak va boutaouer, pa vije war e du da labourat, a groge stard el labour, ar chigoden, evel a lavare, a ranke dond er meaz dre ar c'houezen, hag e laboure neuze kement ha pevar.

Eur mintinvez, ar boutaouer, diabaf kaer, hag e wreg diwar dour ar saout a lavaras d'in o devoa eur c'helou mad da lava-

Eur mintinvez, ar boutaouer, diabaf kaer, hag e wreg diwar dour ar saout a lavaras d'in o devoa eur c'helou mad da lavaret d'in hag a oa eus va doare.

« Te, Louis, emichans a zimezo eun devez bennag, ha koulz eo d'id rei friko d'eomp er bla-man evel er bloaz a zeu. Aze, e Gwikar, ez eus eur gaer a blac'h, eun ampezerez fur hag he deveus c'hoant kaozeal ganes, hi gwelet a ri warc'hoaz, rak dre an ti e tremeno en eur vond da Landi. »

— « Va Doue! eun devez bennag, douetus e timezin, met araok kaout eun durzunel, ez eo dereat kaout eur gaoued, a zonjen, ha raktal e lavaris d'ar boutaouer oa gwelloch d'in deski mad va micher araok sonjal dimezi. »

Antronoz wardro deg heur, ar plac'h jaouank a deuse en tie

Antronoz wardro deg heur, ar plac'h iaouank a deuas en ti da eva eur banne dour war he meno. Mez d'ar c'houlz-ze oa tom ar c'hafe gant gwreg ar boutaouer, setu ma oa lavaret

d'ezi azeza da eva eur banne kafe. Evel just me oa lavaret d'in ive mond oc'h taol. Setu ma zea ar marvaillou en dro ganeomp holl, hag abenn divez an abaden e lavaris da Vac'harit F. e iafen d'he gwelet d'ar sul warlerc'h, ha setu ar plac'h lawen o vont da Landi, kelou mad he devoa bet.

D'ar sul warlerc'h eta goude gousperou, me a zalc'has va dilhad sul, hag en hent evit bourk Gwikar. Pa en em gavis, e c'houlennis e peleac'h edo Mac'harit F. an ampezerez o chom. Raktal oa diskouezet d'in an ti, ha me ebarz. Eun digemer ar c'haloneka oa great d'in gant va Mac'harit hag he mamm, ha gwelet a reen o para e daoulagad va mestrez tan ar garantez birvidik.

Dimezomp, hag e teui aman, me da vago ken a ouezi mad da vicher, ha divezatoc'h, er bloaz a zeu e savi stal boutaouerez aman er bourk. Koat na vanko ket d'id, rak me a zo bet o servicha e ti an aotrou C. e Gwitevede hag hen en deveus koat da

vicha e ti an aotrou C. e Gwitevede hag hen en deveus koat da werza kement a pezo ezom. »
Selaou a reen piz komzou ar plac'h iaouank, ha plijout a reent d'in kement hag an hini o lavare. Hogen en eur vont d'ar gear e ruille kalz sonjou em spered, ha pa oan o tebri va c'hoan, va mamm a lavaras d'in:

« Te zo bet o welet eur vaouez e Gwikar, am eus klevet bremaik, hag e peus hi goulennet? »

— « Ha gant piou ho peus klevet an dra-ze, mamm? »

— « Gwreg ar boutaouer a zo bet e ti Berrin, o prena dillad, hag he deveus diskuillet ar guden, ha lavaret he deveus eo hi a zo oc'h ober an taol. »

hag he deveus diskuillet ar guden, ha lavaret he deveus eo hi a zo oc'h ober an taol. »

— « Ia, va mamm, ne dalv ket d'in nac'h, bet oun o welet eur plac'h iaouank e Gwikar, eun ampezerez vad ha fur, ha petra zonjit eus a gementse? »

— « Me a zonj emaout oc'h ober eun dra diskiant, ne lavaran netra eus ar plac'h iaouank, n'hi anavezan ket, mez gouzout a ran e ve gwelloc'h d'id gortoz c'hoaz araok dimezi, evel a lavar da dad ha da c'hoar Perrin. »

— « N'em eus lavaret da zen ebed e oan o vond da zimezi breman d'ar plac'h iaouank-ze, n'em eus ket zoken lavaret e timezfen d'ezi. »

Etretant, va zad a erruas en ti, a gemeras ar gaoz hag a

Etretant, va zad a erruas en ti, a gemeras ar gaoz hag a lennas d'in va flaneden a zoare.

Gwelloc'h eo d'id deski gounit bara araok deski hent an dimezi, ha kalz a draou all c'hoaz.

Setu ma kasis diouzin da foar an diaoul ar c'hoant fortunia, ha ne zonjis mui nemed er c'hoant gounit bara, ha pelloc'h goude na ziskouezis ket da Vac'harit e oan e buhez.

goude na ziskouezis ket da Vac'hartt e oan e buhez.

Eur sulvez, d'an 29 a viz here 1896, e kemeris goude an oferen vintin hent Lanhouarne. Eur mignon d'in, an aotrou N. a oa er bourk o chom gant e c'hoar an dimezel N. An daou zen man a veve eno deus o leve, hag evit en em zidui, e reent stam gant sterniou mekanik. Meur a wech o devoa lavaret d'in mond da werza evito dillad war ar meaz hag e kear, mond zoken d'ar marc'hajou, hag e c'hounezfen en doare-ze muioc'h

eget oc'h ober bouteier. En devez-ze eta, e lavaris d'am mignon em boa laket em spered mond da redeg ar vro gant e zillad stam koton.

D'ar pardaez ez is d'ar gear, da lavaret d'am zud e oan o

vont da werza dillad evit an aotrou N.

— « Koulz a ri evel o chom aze e ti ar boutaouer, rak hennez n'en deveus ket muioc'h a c'hoant da zeski d'id ar vicher eget n'am eus-me da vont d'en em grouga, a lavaras d'in va zad.

Va mam a zeblant e lawen o klevet e oan o vont da var-c'hadour saeiou koton ha traou all.

Va mam a zeblant e lawen o klevet e oan o vont da varc'hadour saeiou koton ha traou all.

Da nav'heur, antronoz, e oan e il an aotrou N. ha da deir heur goude kreiz deiz, e oan en eur c'har eus Landerne, e kar eur meliner braz, bet o kas brenn ha bleud da Lanhouarne. Setu em boa kavet eun dro vrao d'am c'has da Landerne, me ha va fakaden dillad. Diskennet oan en eun tammig hostaleri damdost d'ar c'hazern, ne c'hallen ket disken en hotel rak dioc'h m'am eus sonj, ne chome ket pevar real em godel pa oan erruet em lojeiz. Enkrezet oa va spered, ne ouien ket pe e werzefen pe ne rafen ket, hag aoun em boa na ouijen ket an tu da brezeg d'an dud evit gwerza d'ezo va marc'hadourez. Goude beza tremenet eun nozvez evel war ar glaou, e savis dioc'h ar mintin, ha goude beza evet eul lapadik kafe du e kemeris va zamm war va skoaz, hag en hent evit gwelet ha kavet em bije eur gwennek bennag evit va zaëou koton. En ti kenta deustu oa lavaret d'in n'oa mui ar mare da brema koton, gloan eo a felle d'an dud evit tremen ar goanv. En eil eur plac'h koz a lavaras d'in n'oa ket ar vestrez er gear, hi n'en em emelle mui nag eus ar prena nag eus ar gwerza. En trede ti e werzis gant poan ha war bevar gwennek gounidegez eur zaë goton dar mab a oa o vont da zoudard. Evit troc'ha berr, pa deuas an noz, goude beza digoret an hanter eus doriou Landerne, em boa gwerzet evit 36 lur a varc'hadourez, hag e c'hallen beza gounezet ugent real pe daou skoed. Lawen e oan, arc'hant em boa da baëa va boued ha va lojeiz.

Pa oan o vont en hostaleri el leac'h e tlien tremen an noz, eun den va galvas hag a c'houlennas:

« N'eo ket te eo ar Floc'h, eus a Vodilis? »

Pa oan o vont en hostaleri el leac'h e tlien tremen an noz, eun den va galvas hag a c'houlennas :

« N'eo ket te eo ar Floc'h, eus a Vodilis? »

— « Eo avad! petra zo 'ta a nevez. »

— « Er gear emaor oc'h da c'hortoz, eur paper a zo deuet d'id da vond war an hent houarn, me zo bet du-ze en de-man vintin, ha d'in eo roet ar gefridi da ober, mar ez gwelchen, levenet d'id » lavaret d'id. >

Paea ris eur banne sounn d'an den mad a roas d'in ar c'helou-ze, paëa ris ive va dle en hostaleri, hag en hent evit ar gar gant va fakaden dillad. Pa en em gavis er gear oa unneg heur noz, n'oa mui nemed va mamm war ar bale, o wriat edo hi, va gortoz a rea. Gwelet a ris neuze ar paper a lavare d'in oan digemeret da skriva e bureo eil-mestr ar stallabour e Keraez, hag em boa 80 lur ar miz a baë. Brao eo da gaout, a zonjen, n'em bije ket o gounezet nag o tarbar nag

oc'h ober bouteier e ty Iann G. e Lann-Vodilis. Setu me eta lawen eur wech, va mamm avad n'oa ket gwall hegarad, rak e oan o vont da goll va ene emesk cheminoed Keraez.

N'eus forz, antronoz vintin e wiskis an nebeud truillou, dillad lakez am oa, ha va c'hoar a roas d'in eur gwennek ben-nag evit paëa an trein etre Landi ha Montroulez. Evit beachi etre Montroulez ha Keraez em boa eun tam paper da ziskouez d'an hini a vije deuet da c'houlen va billed diganen. Wardro c'houec'h heur deus an noz, d'an eil dervez a viz du 1896, ee'h en em gavis e Keraez. Nao bloaz warnugent em boa devez evit devez. Mont a ris raktal da welet an aotrou B. va mestr nevez; eur c'henseurt d'in am bleinas beteg an ti, hag hen ive va bleinas beteg leac'h e tlien hiviziken ober va disken, kemer va frejou ha kouskat.

Sebezet oan bet p'em boa klevet pegement ar miz a rank-chen da rei evit va boued ha va lojeiz. Biskoaz n'em boa paet va boued da zen ebed, ha 45 lur a gaven iskis da rei bep miz evit va maga. Ne jome ganen nemed 35 lur, 23 gwennek bem-dez, goude maga ha freska. Diwar an dra-ze e ranken prena butun ha dillad deread.

— « Fidamdoustik, a zonjen, gant ken nebeud, ne frinkin ket nemeur, hag evit c'hoaz arabad eo d'in sonjal er merc'hed, ha gwelloc'h eo d'in chom evel m'emaoun, eget lakat diou vizer

ket nemeur, hag evit c'hoaz arabad eo d'in sonjal er merc'hed, ha gwelloc'h eo d'in chom evel m'emaoun, eget lakat diou vizer vihan da ober unan vraz.

Setu 'ta me er c'hafe de la gare, e ti eur plac'h teo, iaouank c'hoaz. Paea ris beb a vanne d'an dud a oa en ti, ha d'ar vestrez ive, en eur ger ober a ris va faotr brao. Raktal goude koan, oan eat da ober eun tam tro e kear gant eur c'henseurt d'in, skrivanier en eur bureo all. Heman va bleinas beteg ti eur vestrez d'ezan a lavare, eur plac'h koant hanvet Chefik. En ti-ze oamp bet wardro eun heur o lonka chist mad, hag oc'h ober al lez da verc'h an ti. Me n'em boa ket nemeur a hunvre da ober al lez, rak skuiz-maro oan, ha muioc'h a vall em boa da vont da gouskat eget... da lonka chistr hag a zave d'am penn.

Koulskoude wardro eunneg heur, va c'henseurt ha me a gemeras hent ar c'hafe de la gare, ha raktal pep hini d'e wele.

Antronoz da eiz heur ec'h erruen er bureo, poan benn em oa eun tamm warlerc'h ar chistr n'oan ket boaz da eva. Va mestr nevez a zeskas d'in penaoz en em gemer gant va labour, ha daou pe dri devez goude, e zea braoik an traou ganen.

Daou pe dri miz goude ma oan erruet e Keraez, va c'henseurt, va bleiner dre gear en nozvez genta, a reas eun tamm cholori d'e vestr; beac'h a zavas etre e vestr hag hen, ha setu ma oa kaset eus ar gompagnunez. Me a oa hanvet neuze evit kemer e leac'h.

kemer e leac'h.

Petra oun bet dindan ar mestr-ze epad pemp bloaz? Netra nemed eur sklavour, netra nemed eur galeour. Setu e berrgomzou va buhez epad pemp bloaz war an hent-houarn e Keraez. D'ar mare ze oa nebeud a hentehou houarn er gear-ze e skoaz a zo hirio, ma vijemp bet hon daou aketus d'al labour, e vijemp het evurus er bureo al labour a vije bet great mad,

den na vije bet lazet. Allaz! n'eo ket evelse eo e tremene an traou er bureo leac'h e oan, ha meur a wech em beus bet avi oc'h buhez ar paour a zo red d'ezan souba edoun kreun en dour-feunteun, met a zo libr eus e oberou. Ped gwech n'em eus ket gouelet va unan, pa zonjen e pe seurt stad a vuhez oan kouezet! Daou vloaz araok e oan e ti ar Frered e Ploermel, em boa mistri hag ouie kemer an dud evit tud, n'o c'hemerent ket evit loened mud hag a c'heller da gas ha da zigas evel ma ve evit loened mud hag a c'heller da gas ha da zigas evel ma ve c'hoant. War hent houarn Keraez em eus gwelet mistri o hopal war an dud a zo dindanno gwasoc'h evit na huchefent war chas kounnaret. Meur a wech em beus bet peadra da goll ha va fenn ha va zam spered en toull-ze.

Bet oun er c'hazern epad tri bloaz, bet em eus gwall vistri tud ha n'o devoa biskoaz desket beva en eun doare reizet mad,

hag en Keraez oan kouezet kalz falloc'h c'hoaz. An doare da c'hourdrouz, an doare da ordren, eo a vank peurliesa d'an dud

a zigouez da gaout eun tammik mestroni war o nesa. C'hoant em boa koulskoude da chom war an hent houarn, al labour n'eo bet biskoaz displijet d'în, hen diskouez em beus great en Keraez. C'hoant em boa ive da gas eur gwennek bennag d'am zud d'ar gear, ober a rean gwella ma c'hallen evit beva piz ha kempen; allaz siwaz! etre ar gar ha kear, meur a hostaleri a oa d'ar mare-ze savet, ha meur a wech ez oun bet enno en despet d'in, poulzet, heurtet koulz lavaret da zispign va gwenneien, evit sikour merc'hed fall da vaga o bastarded.

Evit tec'hout deus tud divergont, deus an tavarniou milliget, ec'h en em dennis war ar meaz, e kemeris eur strollad kestennou gwenan, hag e Sant-Anton, tost d'ar gar, pell diouz trouz kear, eo em eus en em blijet ar muia ekeit ma z'oun bet

trouz kear, eo em eus en em blijet ar muia ekeit ma z'oun bet war an hent-houarn. Eno em beus great epad bloaz al lez d'eur plac'h iaouank fur ha dinam.

Allaz! he c'haout a reen re iaouank evidon, n'he devoa nemed triwec'h vloaz d'ar mare m'em boa tri ha tregont, he c'harout a reen kalz, hi va c'harie ive, a zonjan. Mez allaz! va spered a nije, klask a reen bemdez an tu da wellaat va stad a vuhez, ne ouien ket c'hoaz petra deujen da veza, va neiz n'oa ket great, ne c'hallen ket kemer eun durzunel.

Tec'hout diouz an vanillen laac'h ean kevest

Tec'hout diouz ar vouillen leac'h oan kouezet, setu ar pez a zonjen bemdez. Koulskoude, petra da ober evit-se? Aliez e welen eur marc'hadour, eur vouest koat war e gein, o vont euz an eil keriaden d'eben, o werza tammou marc'hadourez. Ennoun va-unan ec'h avien stad a vuhez an den-ze; beva ree bemdez e kreiz al librente ar vrasa. Labourat a ranke a dra bemdez e kreiz al librente ar vrasa. Labourat a ranke a dra zur evit gounid e dam, c'houezi marteze meur a wech dindan ar beac'h eus e zamm pounner; hogen libr oa hen, en em bli-jout a ree en e librente evel bleiz Lafontaine, ha n'oa ket stag evel ar c'hi a gomz dioutan ar barz gall en e fablennou divarvel. Gwelet a reen c'hoaz gwech ha gwech all er gar eur mar-c'hadour all hag a oa merket war e dok « Menard Frères », heman an den-man a werze louzeier evit al loened. Eur sulvez an den mad-ze a deuas gant e wreg da ober eur bale beteg

Sant-Anton. Klevet en devoa gant unan bennag e oa eno koloennou gwenan e kaserdou koat. Diskouez a ris d'ezan penaoz e laboure ar gwenan enno, penaoz tenna ar mel diouz

penaoz e laboure ar gwenan enno, penaoz tenna ar mel diouz ar c'hestou hep laza ar gwenan.

Seblantout a ree kemer ebat o klevet va c'homzou diwarbenn ar gwenan. Abenn kimiadi dioutan, e lavaris d'ezan n'en em blijen tam ebed er Gar, hag e rafen n'eus forz petra gant ma c'hallchen tec'hout diouz an toull milliget-ze, rak va buhez a oa eun ifern, ha va spered a oa deiz ha noz enkrezet meurbed. Selaou a reas va c'homzou, hag e lavaras d'in :

« Dindan piou emaoc'h o labourat? »

Henvel a ris va mestr, ha ken buhan e lavaras :

« Je comprends, mon ami, que vous soyez fatigué là. »

Ar gar, emezan a zo mad, rak aze oc'h paeet, dister marteze, met eur baë sur, ha glao-avel, hanv-goanv. »

— « Gwir eo, a lavaris d'ezan. »

— « Me a ra eur vicher, ha diouz ar mintin ne ouezan ket

Me a ra eur vicher, ha diouz ar mintin ne ouezan ket petra c'hounezin abenn an noz, gwech, pa ve glao braz, erc'h war an douar, ne c'hounezan gwennek ebed, eleac'h c'houi er gar a c'hounez n'eus forz pegen fall e ve an amzer ha dre-ze ec'h en em dapit.

ec'h en em dapit. >
— « Gwir a livirit, mez c'houi marteze a ra eun tam evel
ar gwenan, a zastum en hanv evit ar goanv. >
— « Me a gav d'in eta ho peus aze eur plas brao da c'hounit
ho para, ha ne alian ket ac'hanoc'h da glask gwelloc'h en eul
leac'h all; an hini a rank gounit e dam kreun, en deus poan
dre-oll, ha n'eus forz pe seurt micher a rafoc'h, ho pezo poan
enni kredit ac'hanon

enni, kredit ac'hanon.

enni, kredit ac'hanon.

— « Petra lavarfec'h, aotrou M., ma welfec'h eun den o vac'hata bemdez koulz lavaret e gi, abalamour ma z eo stag ar c'hi-ze, hag abalamour ma z'eo mestr d'ezan? Kavout a ra d'eoc'h ez eo evit ar c'hi-ze eur vuez beza bemdez en aoun oc'h e vestr, ha kaout a ra d'eoc'h e wellaio evit skei gantan kementse? Mad! evelse oun me bet ki epad pemp bloaz ha daou viz war hent houarn Keraez. N'em oa tam plijadur ebet o labourat, gouzout a reen e vije dibaot d'am mestr rei digemer mat d'al labour-ze. Koulskoude, kennerzet eun tam gant aliou an aotrou M., e chomis c'hoaz eur pennad mat war an mer mat d'al labour-ze. Koulskoude, kennerzet eun tam gant aliou an aotrou M., e chomis c'hoaz eur pennad mat war an hent houarn, ha deus an noz, pa erruen Sant Anton, e vijen adarre peurliesa kennerzet gant an dud vad eus an ti-ze, « Bah! bah! ni hon eus poan ive, ka koulskoude ne glemmomp ket evel ma ret-hu, a lavare d'in aliez ar wreg. — C'houi zo evurus, a lavare d'in an ozac'h, eur bern mat a arc'hant da gaout bep miz, ha ni aman, kaer hon eus terri hor c'horf, a en em gav berr pa deu gouel an aotrou, hon douar a zo kalz re ger, hag an avalou a ve rouez er gwez. » Setu ma vije pep hini oc'h ober e glemm etal an tan goude koan.

PENNAD IX

Diduamant nozveziou goanv Sant Anton. Eur mignon d'in Yann R., eus parrez Kleden, a oa d'ar

c'houlz-ze karget da gempen hentchou bihan Plouger, debri ha kousket a rea ive eveldon e Sant Anton. An den man a vije bepred lawen, kana rea evel eun eostig, c'houitella, c'houibepred lawen, kana rea evel eun eostig, c'houitella, c'ho Yann a reas eur zon : Giziou koz ha giziou nevez. Ar merc'hed o devoa mall da welet nozvez ar c'hourenna-

deg o tont. Dont a reas, ha goude koan en nozvez-ze, daou pe dri eus an Tinevez a deuas da Sant-Anton da varnerien war hor zoniou. Ar c'hafe a oa war an tan, an diou dousen krampouez gwiniz, lardet a zoare, a oa en armell gant an diou vou-

tailhad Lagout ha Malaga.

Azezet oc'h an daol, Yann a grogas gant e zon, ar varnerien hag ar varnerezed, azezet etal an tan, a zelaoue, a c'hoarze vechou. Pa oa achuet gant Yann, e teuas va zro-me. Just d'ar c'houlz-ze oan raoulet, setu ma rankas unan eus merc'hed yaouank Sant Anton kana va gwerz em leac'h. Houman a yaouank Sant Anton kana va gwerz em leach. Houman a ganas gwella ma c'hallas, gant eur vouez dudius. Pa oa achuet ar ganaouen, oa deuet ar c'houlz da voti. Met penaoz ober, p'e gwir den n'en devoa karten. Setu ma tirollas ar c'hoarz, ha mac'h en em lakas an dud oc'h taol da eva ar c'hafe ha da zebri ar c'hrampouez lardet. Oc'h taol, den n'oa bet inouet, den n'en devoa c'hoant kouskat, rak Yann, tommet mat d'ezan, a zisplegas d'eomp *Disput ar gegin*, pe Meuleudi kegin kure Sant Yann ar Biz. Koulskoude, war dro eun heur goude an hanter-noz, gwreg an ti a lavaras e oa deuet ar mare da vont da gouskat, hag evit ober ervad ar votadeg, e roas daou ibil da da gouskat, hag evit ober ervad ar votadeg, e roas daou ibil da bep hini eus ar varnerien, eun ibil berr hag unan hirroc'h, hag e lavaras : « An ibil berr a vezo evit Louis, hag an hini hirr evit Yann; taolit breman er boned an ibil a garfoc'h, hervez ho koustians hag an hini eus an daou c'hourenner en devo an nebeuta ibilien war e hano, eo a ranko paea ar c'hafe, ar c'hrampouez, al lagout hag ar Malaga. > Pa oa tennet an ibilien deus ar boned, ez oa tri ibil hirr ha c'houec'h verr. Ar maout eta a oa d'in-me. An dud a strake o daouarn, a c'hoarze, a iouc'he ha goude beza evet holl peb a vanne, pep hini a glaskas e wele, ha poent oa achui an abaden.

Koulskoude, Yann ac'houdevez n'oa ket lawen oc'h tud an ti kaout a rea d'ezan oant en em glevet evit rei ar maout d'in-

Koulskoude, Yann ac'houdevez n oa ket lawen oc'n tud an ti, kaout a rea d'ezan oant en em glevet evit rei ar maout d'inme, flipata rea ac'hanomp bep ar mare, ha dihanet tre oa da gana ha da c'hwitella, pa vije lavaret d'ezan distaga eur zon, e lavare : « Perag ne livirit ket da Louis kana, gwelloc'h evidon-me e ra. » Ar paotr eta oa droug ennan, anat oa.

Eun nozvez, goude koan, me lavaras d'ezan e vijen lawen oc'h ober outan eur c'hourennadeg all, hag en taol-man e vije

peb a histor da gonta etal an tan goude koan. Ar paotr a asantas, hag a lavaras: « An hini a gollo a baeo kafe, kouignou, lagout ha Malaga d'an holl, hag a roio eiz real d'ar gounider. En taol- man ne vezo ket c'hoariet gant ibilien, met pep barner en devo eun tam paper evidout, merket warnan da hano, ha kement all evidon-me.

kement all evidon-me. >

— « A zo mad, a lavaris d'am c'hengourenner. >

— « Great an traou, a lavaras Yann, va histor a zo great, hi gouzout a ran dre n'envor. >

— « Va hini a zo c'hoaz da ober, emeve. >

— « Pemzek dez a roan d'it d'he ober, met m'oar vad, en taol-man e kolli, rak kaera kontaden zo e Breiz eo a lavarin. >

— « Cwalat a vo a lavaris -

taol-man e kolli, rak kaera kontaden zo e Breiz eo a lavarin. >
— « Gwelet e vo, a lavaris. >
Pemzek dez goude eta, wardro miz genver 1901, e oa adarre tud an Tynevez azezet etal an tan e Sant Anton, barnerien oant gant tud an ti, hag evit an eil gwech o devoa da lavaret pe Yann pe me oa ar gwella da ober soniou ha da gonta kontadennou. Pa oa digoret an abaden, Yann a grogas, hag e pad eun heur-hanter, an dud a vennas mouga o c'hoarzin gant an histor fentus a gontas. « Mab ar marc'hadour mezer. >
Pa deuas va zro, me a grogas ive gant va c'hontaden, unan savet ganen aratoz-kaer. N'oan ket bet eun hanter-heur oc'h he c'honta, ha pa m'oa achuet, gwreg an ti a lavaras : « Oh! evit en taol-man n'eus ket ezom da voti evit gouzout gant piou e za ar maout, evidon-mene nac'han ket, a roio va mouez da Yann, histor Louis n'eo nemet ar skeud da hini Yann, n'eo ket eun tanva d'ezi!... Oh nan avad, Louis Floc'h, a lavaras eun all. tanva d'ezi!... Oh nan avad, Louis Floc'h, a lavaras eun all, koll oc'h, hag a galz! Allaz! a lavaras eun all n'och ket evit Yann da gonta historiou avad! »

Yann da gonta historiou avad! >

Pep hini a veulas Yann hag e histor, ha me n'am oa bet tam meuleudi ebet evit va hini. Setu ma rankis paca ar skoden, ha rei eiz real da Yann. Ar paotr a oa lorc'h ennan, kana rea, ha lawen e vije bet o chom edoug an noz da zidui an dud a roe mel d'ezan da lipat. Koulskoude wardro eun heur goude an hanter-noz, pep hini a ieas d'e wele, lawen goude eun abadennad plijadur. Ar pez a glaskemp holl e Sant Anton, oa lakat Yann da ankounac'haat ar c'holl en devoa bet er c'hourennadeg genta, ha red oa evit-se, hen lakat da c'hounit en eil abaden, hen sevel d'an nec'h, en eur zisken ac'hanon-me. Digouezet oamp, deuet oamp a-benn oc'h hon taol, ha pelloc'h goudeze, Yann a vije lawen evel ar Spered-Santel. Kana rea muioc'h-mui, konta rea d'eomp marvailhou a hep seurt, hon didui a rea holl er goanvez 1900-1901.

Tri bloaz a oa, em oa eun nebeut koloennou gwenan, darn

Tri bloaz a oa, em oa eun nebeut koloennou gwenan, darn e koat, darn e plouz. Laket em oa em spered e c'hallchen eun devez beva dinec'h ha digabestr gant an arc'hant em bije deus mel, koar ha gwenan, ha dreze e poanien da gaout eur bern braz a goloennou. Beza' em oa e 1901, seiz kesten ha tregont, leun a wenan, ha sonj em oa da gaout wardro kant, abenn daou vloaz goude.

daou vloaz goude. Allaz! arc'hant da brena gwenan n'em oa ket, rak va zud a

c'houlenne diganen ive bep a amzer eur gwennek bennag, setu e vijen en doare-ze bepred o tougen eur ialc'h c'houllo. Kement gwennek a jome ganen goude beza paet va boued, a iea d'am zud pe d'ar c'halvez a rea d'in keloennou nevez evit loja va gwenan. E Keraez eta e oan paour evel eur raz-iliz, n'em oa nemet va gwenan war va hano, ha warno e fizien evit terri ar chadennou milliget am delc'he sklavour, muioc'h sklavour eget na z'eo ar galeour e Cayenne, er Guyanne. Bemdez e Sant-Anton, e welen tud an ti o labourat a-zevri, gwech e vije start warno, met gwech ha gwech all ive al labour a oa muioc'h eur c'hoari eget eur boan wirion. Klevet a rean Jozon o c'hwitella, o kana en eur labourat, hen gwelet a rean bepred lawen, e oa an den-ze kalz evûrusoc'h egedon, rak me a vije bepred va spered a seblante beza dinec'h, hag e sonjen ennon va unan e spered a skrante Beza dine in, hag e sonjet chron va c'halon a oa glac'haret, o sonjal pe seurt stad a vuez a renen e gwirionez. Bep an amzer, o vont eus a Zant-Anton d'ar gar, e teue d'in da zonj eus komzou re wir ar barz koz Virgil pa lavare : « O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas. » « O na pegen evurus e ve al labourerien douar, ma karfent anavezout o eurvad. » Ar c'homzou-ze a zo hag a vezo bepred gwirion, met allaz! n'int ket, ha ne vezint morse gwir evit an tiekourien na zellont nemet oc'h an tu fall o deus, hag oc'h an tu mad o deus an dud all. »

Ped gwec'h n'em eus ket klevet Jozon o lavaret d'in : « Te a zo brao d'it, a peus da douch tri lur ha pevar-ugent bep miz, ha me n'em eus netra da ober nemet terri va c'horf bemdez da ha me n'em eus netra da ober nemet terri va c'horf bemdez da c'hounit arc'hant d'am aotrou, ha da fin ar bloaz ne jom ket eul liard ganen. Jozon, ha kalz a re all eveldan, ne zonjont ket e c'hounezont bep bloaz peadra d'en em vaga, d'en em wiska, ha da vaga ha da wiska kaer pemp pe c'houec'h a vugale. Ma vije bet red d'in-me ober kement all gant va zri lur ha pevarugent ar miz, m'oarvad e vijen bet laket nec'het. Setu pa ve sonjet mat, eun tiek evesiant, a c'hounit bep bloaz muioc'h a arc'hant eget na ra an darn vrasa eus ar vicherourien vad.

War an hent houarn e Keraez er bloavez 1901 e c'hounezen tri lur ha pevar-ugent c'houec'h gwennek, da lavaret eo mil lur ar bloaz. Rei a ranken wardro c'houec'h kant lur evit va boued hebken, setu e chome ganen pevar c'hant lur da gaout dilhad ha butun da lakat em fri. Abenn m'em bije kaset dek lur ar miz d'am zud, c'hoariet eun tam va faotr yaouank, e vije great sac'h-lip d'am ialc'h.

vije great sac'h-lip d'am ialc'h.

PENNAD X

Ar c'hoant dimezi. - An dilez.

Aliez en noz e sonjen oc'h ouzin va unan e oa kalet d'in Anez en noz e sonjen den duzin ya dian e da kalet d'in gouzanv kement a boan spered evit kaout ken nebeut a dra, hag a nebeudou e teuen da heugi oc'h ar vicher a rean, Wardro an deiziou kenta a viz gouere 1901, eur zulvez, gwreg an ti a lavaras d'in e oa he merc'h gosa o vont da zimezi, ha seblantout a rea lavaret d'in e oan c'hoaz abred awalc'h, m'em boa c'hoant d'he c'haout, met me a respontas : « Mad a ra ho merc'h dimezi, he oad hag he skiant a zo ganti, ha me a vezo lawen, m'he gwelan divezatoc'h evurus. » Ennon va unan e sonjen : da betra e c'houlennin-me eur plac'h, n'em eus ket eur gwennek war va hano, ha sur da jom war an hent houarn n'oun ket. Mar teufe d'in tec'hout ac'hann, evel em eus ioul pell zo, petra rin-me evit maga eur vaouez da be leac'h he c'hasin! Setu 'ta ma kemeris perz en eured kaer a oa great en iliz Plouger d'an 22 a viz gouere 1901, hag er banvez roet en devez-ze e Sant Anton. Evit eur gwel e oan lawen, met e gwirionez, e gweled va c'halon e oan glac'haret-oll, rak va mestrez muia-karet a oa o vont gant eun all. A dra-zur em bije kemeret da bried ar plac'h yaouank-ze, fur ha karantezus, ma vijen bet diazezet mat war an hent-houarn, met ne oan ket, ha d'ar mare-ze e oan a-zevri o klask tec'hout. tout a rea lavaret d'in e oan c'hoaz abred awalc'h, m'em boa

mare-ze e oan a-zevri o klask tec'hout.

E maner ar Gergoat d'ar c'houlz-ze, e oa eur plac'hig yaouank, eur voulig vihan eus a Geraez, kaout a c'helle d'ar mare-ze pevar bloaz warnugent. Skuiz oa hi matez er maner, ha c'hoant he devoa ive da gaout eur goaz da c'hounit bara d'ezi. Eun devez, eur zulvez eus Gwengolo 1901, ar plac'h yaouank a deuas da Geraez da welet kerent d'ezi, deuet eus a Vontroulez da welet he zud hag hi war eun dro. Pell a oa ec'h anavezen ar plac'h yaouank-ze, meur a gont a oa bet etrezomp. vontroulez da welet ne zud hag hi war eun dro. Pell a oa ec'h anavezen ar plac'h yaouank-ze, meur a gont a oa bet etrezomp, met morse kont an dimezi. Goude lein, e iajomp holl, tud Montroulez ha re Geraez d'ober eun dro d'an Ivernik. Me a oa kazel ha kazel gant matez ar Gergoat. Goulen a ris diganti ha kontant e vije da zimezi : « Ia, emezi, ma c'houlennit ac'hanon evidoc'h. »

- « Evidon! a lavaris, n'em c'havit ket re goz evidoch? » — « Evidon! a lavaris, n'em c'havit ket re goz evidoch? »
— « O nan, an oad n'eo netra, ha sur oun e vijen ganeoch, evurusoc'h eget n'eo va c'hoar gant... an hini he deus bet ar gwaleur da rei an dourn d'ezan. Ah! ar plac'h paour, gouela ran war he zikour, p'en em roan da vad da zonjal en he buez! »
— « Va Doue! a lavaris d'ar plac'h yaouank, a dra zur e vefen lawen o timezi, met warc'hoaz marteze ne vezin mui war an hent houarn, ha neuze n'ouzon ket d'ar just petra rafen. »
— « Oh! ouspenn war an hent houarn ez eus bara da zebri, ha ma n'eus nemet an dra-ze o c'harz ouzoc'h da zimezi, eo

ha ma n'eus nemet an dra-ze o c'harz ouzoc'h da zimezi, eo dister ho tigarez, a lavaras d'in ar plac'h yaouank en eur vousc'hoarzin.

— « Eo, a lavaris d'ezi, kalz a draou all a zo c'hoaz o tieza va spered hag o lakat eur voger etre an dimezi ha me. »
— « An dra-ze ne zell ket ouzin, emezi, ha pep hini en em anavez; evidon e vije bet eun heur a levenez, m'ho pije lavaret d'in e oac'h kontant da zimezi ganen, ha breman c'hoaz e lava-ran d'eoc'h ho karan abaoue an heur m'hoc'h anavezan. »

An daelou en he daoulagad, ar plac'h yaouank a gimiadas diouzin evit mont d'ar maner, hag abaoue n'em eus ket he gwelet e Keraez. M'oarvad eo dimezet, hag eat er meaz eus ar vro. Plac'hig paour n'eus forz e peleac'h emaout, e reketan d'it

beza evususoc'h evit da c'hoar, ma ne vefes ket, e ve gwelloch

Wardro an dek a viz Gwenver 1902, eur mignon d'in, n'em eus mui a zonj piou eo, a lavaras d'in e oat o sevel e parrez P., tost da Gemper, eun ti hag a vije digemeret ennan eun nebeut bugale baour eus an Eskopti. Eno e vije desket d'ezo miche-riou a bep seurt, hag ouspenn, lenn ha skriva. Me, lorc'h ennon, a skrivas da aotrou rener an ti-ze a lavaras d'ezan petra ouien da ober, petra rean ha petra oan bet. Eur pennad goude e teuas d'in eul lizer hag a verke d'in mont en deiziou kenta da vaner K. e parrez P. Mont a ris, ha va aotrou a roas d'in kelou mad, a lavaras d'in e vijen galvet raktal ma vije ezom. Setu ma oa lorc'h ennon o vale etre maner K. ha Kemper. En eur dremen dre ar c'hloerdi braz, e teue da zonj d'in eus an nozveziou diveza a dremenis ebarz, nozveziou a c'hlac'har meurbed evidon, ha muioc'h evit va zud.

D'ar zeiz warnugent a viz Genver 1902 eul lunvez vintin, e torris ar chadennou am delc'he galeour e Keraez, rei a ris va dilez eus ar falla toull am eus tremenet drezan biskoaz. Skuiz-maro a spered pemp bloaz a oa, fininouet o tougen chadennou ar sklavour, e welen pelloc'h o lugerni evidon en dremwel stereden al librente. Ah librente benniget, an den da goll a oar hebken petra dalvezes! Raktal m'em boa sinet lizer va dilez d'an ijiner, an hini a ranken da henvel neuze « va mestr »!!! a lavaras d'in oa great ganen, e iaje a dra zur va lizer da Von-

troulez!

— « Evitse eo em eus her great, a zonjen. » Setu 'ta ma ieas va lizer da Vontroulez, evel emoa c'hoant e iafe. Neuze, p'e gwir n'em oa mui netra da welet e magajen an late. Neuze, p'e gwir n'em oa mui netra da welet e magajen an hent houarn va aotrou a lavaras d'in e c'hallen mont el leac'h ma karien, oan libr da vont da vale m'am oa c'hoant. Setu me da Sant-Anton, skanv va gar, skanv va spered. Neuze e lavaris da dud an ti ar pez a oa c'hoarvezet. Ar re-man a lavaras d'in em oa great fall, e oa gwelloc'h d'in mont da Vontroulez, ha rei da anaout d'an aotrou Ijiner evit pe seurt digarez e tec'hen dioc'h an hent houarn. Pep hini a lavare e glapad, met me ne selaouen hini ebet anezo da vad.

D'an eil a viz c'houevrer, e teuas eun aotrou eus a Von

D'an eil a viz c'houevrer, e teuas eun aotrou eus a Von-troulez da ober paeamant ar miz da Geraez. Er bureo e lavaras d'in e oan c'hoaz abred awalc'h da zizrei diwar va zonj; m'em boa keuz d'ar pez am oa great, e c'hallen c'hoaz beza digemeret er gompagnunez. — Nan, a lavaris, ar pez zo great, zo great! ho trugarekaat a ran evelato, aotrou P.

ho trugarekaat a ran evelato, aotrou P.

— Ho polontez bezet great, a lavaras d'in an aotrou!

Neuze, ganen em godel an dek lur ha pevar-ugent diveza a
douchen diwar an hent houarn, e kemeris an hent da vont
da Sant Anton da zebri va lein. Antronoz da unnek heur, paotr
al lizerou a roas d'in eul lizer, ha warnan oa merket : « Aotrou
ker : Goude beza sonjet ervad el labour a c'hellit da ober e K.
ne welan ket e vije ezom ac'hanoc'h, da vihana evit deustu,
rak sonjet em eus abaoue lakat seurezed da ober al labour-ze!

Pouf! setu me er zac'h! eun dro vean em oa great e K. parrez P. Piou a oa bet oc'h ober va boutou, ne ouezan ket. parrez P. Piou a oa bet oc'h ober va boutou, ne ouezan ket. Gouzout a ran avad mat e oa an aotrou rener lawen ouzin, pa oan betoc'h e welet, ha kaout a rea d'in e vijen bet digemeret eno gant unan eus ar re genta, ha dre-ze e fizien beteg m'am oa lennet al lizer am eus komzet anezan uhelloc'h, hag a vije bet gwelloc'h digemeret eiz dez kentoc'h. N'eus forz! a zonjen, va diwesker n'int ket sounnet, va diwrec'h zo divac'hagn, ha va zeod a zo fregann; gant ar re-ze e vezo great eun dra bennag. Mont a ris neuze ken seder ha tra, da gaout an aotrou M. eus a Geraez. Er gear e oa, pa en em gavis. Konta ris d'ezan neuze va histor hir, hag hen ive neuze a lavaras d'in : « Abenn ma c'hallin ho kemeret da werza louzeier evit al loened, e vezo red d'in skriva d'an ti, ha kaout respont digant an aotrounez red d'in skriva d'an ti, ha kaout respont digant an aotrounez M. F., neuze hebken e c'hallin rei d'eoc'h louzeier da werza. Mont a ran da skriva raktal, hag abenn pevar pe bemp dervez, em bezo eur respont, fall pe vad evidoc'h.

Kennerzet gant ar c'homzou-ze, e kemeris hent Sant-Anton. Eno, em c'hamprig, em gwele, e lennen al levriou a goueze dindan va daoulagad, hag e c'hortozen al lizer d'en em gavout. Ar respont a erruas pevar devez goude ar goulen, hag evidon en keleu med.

e oa kelou mad.

Meuleudi da Berroz-Guirek

gant Konstanza AR MERER (LAOUENANIG AR ROZ) Barzez oajet a 85 bloaz.

Ton : Avez-vous mille chapelles.

O ker dispar, Perros-Guirek, Perlezen hon bro Treger, Gant da vor don hag ar gerrek Hadet war da aochou kaer. N'eus lec'h all muioc'h dudiuz, En Argoad nag en Arvor. Hon c'halon a zo evuruz O tont da rei d'it enor.

Te a zo' vel eur rouanez
'Touez hon c'heriou, ô Perroz,
Brudet eo da vein-benerez,
Marellet el liou d'ar roz,
Kestel koant a weler breman
War da zouar, tost d'ar mor.
Kement beajour 'deu aman, Sur mat, a rent d'it enor.

Dre da vacziou ' red, noz-veure, C'houez al lann, ar bizin glaz C'houez al lann, ar bizin giaz : Meur a glanvour 'n em gav pare Gant aezenn da aochou braz. Met Perroziz, gwir Vretoned, 'Deus eur galon aour digor 'Vit digemer, o mignoned. Meuleudi d'hê hag enor.



AN OALED, ER GOANV

gant Iwan TILLENON (DOUGER KLEZE)

Eus an toennou paour ar moged o sevel, a ra eur flanch er reo! gwennet vel sac'h ar bleud eun ozac'h koz a gren, rag yud eo an avel : Vit tomma e oaled, zestum eun tamm keuneud.

Yann Gouër var e dreuzou, zell ouz koumoul an Neñv karget a wagennou. Eur vran var eur skour sec'h a gas d'ezan eur c'houâg ken hudur ha ken krenv... Spontet var dor e di, heb sellet var e lerc'h!

Var al lanneg, er c'hrec'h, paotr ar saout, an denved, 'gren ive gant ar riou. Tost d'ar vamm o neza vije brao, tal an tañ, rak tom eo an oaled! Met, laouen o sutal, e kerz en eur bresa!

O tan ken tom ar goanv! d'ar galon ken laouen, ma skot hon gwazied e gor ar garantez! Dousder an tiegez! skler vel eur c'houlaouen ô diskouez d'eomp karout ken c'hoek en braventez!

Me' m'eus sonj bihanig, pa goueze an erc'h teo, pa skorne dour ar ster, me dape lapoused e penn ar bern kolo pa skrapent greun er reo! d'ar c'haz vijent roet pe boutet er gaoued!

Sonj' m'eus er veilhadeg holl en dro d'an oaled; kement mignon yaouank, pep hini o kana d'e « zouz » ar son vrawa! Hon amzer kriz-kaled vel d'ar c'haz n'eus roet kalz vit e galanna!

Glao, erc'h, reo, miziou du!... Chomomp tro d'an oaled; Oaled hon tadou-koz, gwared hor yaouankiz; Heñ eo kaëra tantad! Dre e c'hor vo gwelet : Hon yez ken birvidig o terc'hel beo hon giz!



Le plus grand poète Gallois médiéval David ab Gwilym

par Yves LEVOT-BECOT

Les citations qui vont suivre sont des spécimens de David ab Gwilym (xıv' siècle), le plus réputé des poètes de la Renaissance galloise.

Sance galloise.

Ses œuvres sont de courtes pièces ou cywydd où il chante ses amours, en y associant de délicates descriptions des beautés de la nature. On a de lui des centaines de cywydd: pièces de 30 à 50 vers en moyenne. La brune Dyddgu puis la blonde Morfudd sont l'objet d'un grand nombre de ces pièces, cette dernière surtout en l'honneur de laquelle notre poète fit d'innombrables vers. Le récit de ses amours avec elle est assez curieux; je ne voudrais pas toutefois en garantir l'authenticité; voici l'histoire :

Morfudd était une jeune fille de honne femille dont Devid

Morfudd était une jeune fille de bonne famille dont David, jeune encore, tomba éperdument amoureux; était-il animé d'une vraie candeur bardique, ou d'une certaine astuce? Je ne le saurais dire; quoiqu'il en soit, son mariage fut célébré « bardiquement » au fond des bois, par quelques bardes de ses amis.

Amis.

Malheureusement les parents de Morfudd étaient gens terre à terre, désespérément bourgeois; ils ne reconnurent pas cette union; il leur fallait pour leur fille un mari « devant M. le Maire et M. le Curé » et ils lui en trouvèrent un en la personne d'un nommé Eiddig, qui à en croire David, était le plus vilain homme qui soit; il réunissait dans sa petite personne, tant au moral qu'au physique, tous les défauts possibles, et David l'appelle Bwa Bach ou le petit arc, soit qu'il fût si petit, qu'il lui fallait pour tirer de l'arc un instrument à sa taille.

La pauvre Morfudd dut chéire les passes légities

La pauvre Morfudd dut obéir; les noces légitimes eurent lieu et David n'eut plus le droit de s'approcher : il exhala son dépit en de nombreuses cywydd; les unes sont de lamentables plaintes, d'autres des hymnes d'amour, d'autres enfin des invectives à l'adresse du vilain mari. Cela dura quelque temps mais bientôt ne lui suffit plus.

mais bientôt ne lui suffit plus.

Il s'adressa alors à son généreux parrain Ivor Haël et à Nesta sa femme; il leur représenta quelle insulte on faisait aux respectables institutions bardiques en bafouant son mariage secret; je ne sais au juste quelles influences furent mises en jeu : il fut décidé que Morfudd, tiraillée entre son mari légal

et l'autre, accorderait à ce dernier, si méchamment frustré, une petite compensation, sous forme d'une nouvelle lune de miel; elle se passa au fond d'un bois, fut délicieuse et nous valut une nouvelle moisson de cywydd.

J'ignore ce qui se passa ensuite.

J'ignore ce qui se passa ensuite.

Nous pouvons néanmoins nous féliciter, égoïstement peutêtre, des traverses amoureuses de notre barde, car en comptant les cywydd de dépit, d'invectives et de triomphant amour,
nous arrivons à un total de 147, c'est lui-même qui nous le
dit : j'en donne ci-dessous quelques exemples.

Les poésies de David, les cywydd, sont écrites en vers de
7 syllabes, rimant 2 à 2, et faits de telle sorte que la dernière
syllabe de l'un étant accentuée, l'accent de l'autre tombe sur
l'avant-dernière; par exemple:

1 2 3 4 5 6 7'

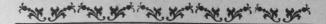
2 3 6

Il y a en outre de nombreuses rimes internes et allitérations; je ne puis entrer dans le détail de ces règles; l'ensemble est d'une complication extrème; l'auteur doit employer force chevilles ou expressions toutes faites; il s'en joue du reste avec bonheur; son style est imagé, elliptique; les difficultés à vaincre, peut-être le goût du jour, en sont cause; le poète recherche les effets sonores autant que l'expression de sa pensée; il en résulte qu'il est difficile à traduire.

Les citations que je donne sont prises dans une étude que le celtisant allemand Stern fit paraître dans la Zeitschrift für Celtische Philologie. Je me suis efforcé de traduire le texte allemand en suivant des yeux l'original gallois et en y restant fidèle autant que ma connaissance de cette langue me le permettait. Les pièces publiées et traduites par Stern sont très nombreuses : j'en ai choisi quelques-unes qui m'ont semblé particulièrement typiques.

(A suivre.)





La conquête anglo-saxonne de la Grande Bretagne

par le Professeur Paul DIVERRES (TANGWALL). (suite)

(Voir An Oaled nº 56, p. 115, et nº 61, p. 214.)

II. - POPULATION (26).

II. — POPULATION (26).

La population de la Bretagne romaine était très clairsemée (environ neuf habitants par mille carré (27), car les anciens Bretons s'établissaient seulement dans les régions où le sol était facilement cultivable, là où il n'y avait pas besoin de défricher des forêts ou de drainer des terrains trop humides (28). Cet usage, déjà en existence avant l'arrivée des Romains, continua pendant toute la période de leur occupation. Les conquérants, en effet, adoptèrent simplement le principe fondamental qui réglait l'agriculture indigène, c'est-à-dire de cultiver seulement le sol qui s'y prétait naturellement. Ils ne semblent avoir cherché ni l'augmentation de la production ni l'amélioration des produits. Les profits, en conséquence, devaient être assez minces, tandis que la main-d'œuvre était probablement assez élevée. Il en résulta une pauvreté que l'administration romaine n'essaya pas de diminuer.

D'après Haverfield (29), le facteur le plus puissant de romanisation était la ville. La civilisation de l'Itlalie était basée sur la vie citadine et il était naturel que l'Empire cherchát surtout à diffuser cette façon de vivre, spécialement dans l'ouest et dans le centre de l'Europe qui n'avaient que peu ou point de villes avant la conquête romaine.

La construction des villes en Grande-Bretagne, à la fin du

romaine.

La construction des villes en Grande-Bretagne, à la fin du 1" siècle et au début du second, fut surtout entreprise dans le but politique de crèer des centres administratifs. On n'a pas en effet frouvé de preuves que ces villes aient jamais été des centres industriels ou des marchés de quelque importance. Tacite nous dit qu'Agricola engagea les Bretons « à construire des temples, des places publiques, des maisons », mais il semble avoir eu quelque peine à leur faire suivre ses conseils (30). Ceci se comprend,

⁽²⁶⁾ Voir sur ce sujet: R. G. Collingwood: Town and Country in Roman Britain, dans: Antiquity, septembre 1929, pp. 261-276.

(27) Environ 115 hectares.
(28) On verra plus loin que les Anglo-Saxons au contraire, recherchaient de préférence les terrains humides, fait qui a été montré par la photographie aérienne. (Voy. O. G. S. Crawford): Air Survey and Archaeology, 1928, p. 264.)

(29) HAVERTIELD: Romanization of Roman Britain, 1923, pp. 14-15.
(30) Agricola, chap. xxir «... hortari privatim, adjuvare publice, ut templa, fora, domus exstruerent, laudando promptos et castigando segnes ita honoris aemulatio pro necessitate erat. 3

puisque l'argent nécessaire à ces travaux était en grande partie fourni par un pays déjà pauvre et que les habitants de ces villes devaient venir des campagnes, ce qui ne pouvait avoir pour résultat que d'augmenter encore la pauvreté de ces dernières par perte de main-d'œuvre.

Il en résulta qu'au bout d'un certain temps, les villes durent

Il en résulta qu'au bout d'un certain temps, les villes durent être en partie abandonnées et que les constructions qu'elles contenaient tombérent peu à peu en ruines, à l'exception des bâtiments officiels et de quelques maisons bordant les voies romaines, le long desquelles pouvait encore se faire un certain commerce avec les voyageurs de passage. Elles continuèrent cependant pour la plupart à rester le centre du gouvernement local jusqu'au v' siècle. Ceci n'est pas pure conjecture, mais a été démontré par les explorations archéologiques, comme par exemple dans le cas de Vriconivm (Wroxeter), dont la ruine définitive remonte à peu près à l'an 300 de notre ère.

Vers le vi siècle, à mesure que les villes tombaient dans la pauvreté et l'abandon, les exploitations agricoles au contraire, devenaient de plus en plus florissantes, mais cette richesse appartenait entièrement aux grands propriétaires fonciers. Comme en Gaule, cette augmentation de richesse était grandement aidée par le système d'impôts qui frappaient plus lourdement les petits propriétaires que les grands; il en résultait donc que toute la richesse du pays se trouvait concentrée dans les villas, centres d'exploitation agricoles. Aussi quand les barbares faisaient des incursions en territoire romain, était-ce aux villas qu'ils s'attaquaient et non aux villes qui d'ailleurs, pour la plupart, étaient protégées par des fortifications.

III. — La Langue.

III. - LA LANGUE.

Avant l'arrivée des Romains, la langue parlée dans l'Ile de Bretagne était le brittonique, l'un des deux grands dialectes celtiques. L'autre, le gaélique, était la langue des Scots d'Irlande, tandis que le picte, parlée par les tribus du nord de l'Ecosse, était à peu près certainement un dialecte celtique, probablement brittonique. Pendant la durée de l'occupation romaine, le celtique perdit du terrain dans l'Ile de Bretagne, mais il est impossible de dire exactement jusqu'à quel point. Dans la partie centrale et sud-est du pays, dont la conquête avait été achevée de bonne heure et où l'occupation revêtait un caractère purement civil, le latin pénétra certainement d'une manière beaucoup plus profonde que dans les autres régions du nord et de l'ouest. L'opinion la plus générale aujourd'hui est que la situation devait être analogue à celle de la Basse-Bretagne au siècle dernier. Le latin était parlé dans les villes et par les propriétaires des villas, tandis que les gens des campagnes, tout en pouvant peut-être parler latin avec les maîtres, se servaient encore entre eux de leur dialecte celtique. Au nord de la ligne Dee-Humber et dans le Pays de Galles, l'influence du latin était certainement beaucoup moins forte et le celtique beaucoup plus employé.

plus employé.

Quand les Romains abandonnèrent l'He à elle-même, les éléments qui ne parlaient que latin disparurent et il se produisit ce qu'on appelle receltisation ou déromanisation de l'He de Bretagne. Le Celtique reprit peu à peu le dessus dans les régions les plus romanisées, mais il est impossible de dire jusqu'à quel point avait été poussée la receltisation, si elle était complète ou seulement

partielle quand arrivèrent les Anglo-Saxons. Quoi qu'il en soit, il resta certainement dans le vocabulaire celtique un assez grand nombre de mois latins que les Bretons émigrés apportèrent avec eux en Armorique (31).

IV. - LE DÉPART DES ROMAINS.

IV. — LE DÉPART DES ROMAINS.

D'après l'opinion généralement admise, les Romains abandonnèrent définitivement l'Île de Bretagne au plus tard en l'an 410 de notre ère. Mais il y a quelques années, le Professeur Bury soutint que cet abandon n'eut lieu que dans le cours de la première moîtié du v* siècle. Il basait sa théorie sur le fait que la Notitia Dignitatum (32) contient les listes civile et militaire des dignitaires romains de l'Île de Bretagne. Or, fait-il remarquer, ce texte fut écrit vers 428 et si, à cette époque, les Romains avaient définitivement quitté le pays, ces listes ne se trouveraient pas insérées dans la Notitia. Les archéologues, se basant sur les résultats de leurs excavations, contestèrent vivement la théorie du Professeur Bury, mais en 1925, M. Edward Foord se fit le champion de l'opinion de Bury (33) en essayant de démolir les preuves archéologiques, principalement celle fondée sur le fait qu'aucune monnaie romaine postérieure à 410 n'a jamais été découverte dans les fouilles, et il soutint que les Romains n'abandonnèrent définitivement l'Île de Bretagne que vers le milieu du v' siècle (441-446 environ). Le Professeur C. Oman (34) fit alors remarquer que les raisons données par M. Foord pour rejeter les preuves fournies par la numismatique étaient souvent contredites par les faits et il montra que la date de la Notitia ne voulait rien dire. Dans la section s'occupant de l'Île de Bretagne, le compilateur s'était probablement contenté d'exposer l'état de choses existant en 407, date de la révolte de Constantin III et de son départ pour la Gaule avec les garnisons de l'Île de Bretagne. Les copistes postérieurs, en

(31) Voir sur ce sujet : J. Lorn : Les mots latins dans les langues brit-

⁽³¹⁾ Voir sur ce sujet : J. Loth : Les mots latins dans les langues brittoniques.

(32) Ce texte, dont le titre complet est : Notitia dignitatum et administrationum tam civilium quam militarium in partibus orientis et occidentis, est une liste des officiels, militaries et civils, de l'Empire romain, composée vers 428. Il est l'œuvre du prinicerius notariorum qui le composa pour son usage personnel et celui de ses subordonnés. Des diplômes d'honneurs (Tabulae honororum) étaient donnés à tous les dignitaires de l'Empire à leur nomination, et c'était l'un des devoirs du prinicerius notariorum de veiller à ce qu'ils fussent correctement préparés. Chaque diplôme contenait le titre du dignitaire et une liste des provinces, des troupes et des fonctionnaires qui étaient placés sous ses ordres, avec un dessin en couleurs des insignes de sa charge. Il était donc indispensable pour le prinicerius notariorum d'avoir à sa disposition un ouvrage de références contenant tous ces renseignements. L'original est perdu, mais il en existe des copies dont quatre sont actuellement connues. La plus ancienne, celle d'Oxford, est un manuscrit copie en 1436; celle de Paris et celle de Vienne datent toutes deux du xv. s'iècle, celle de Munich est de la fin de la première moitié du xv. s'iècle. La plus connue des éditions est celle de Otto Seeck, publiée à Berlin en 1876. En 1911, M. Omont à pris une série de photographies en monochrome des des dessins du manuscrit de Paris. Celui-ci semble ressembler de très près au manuscrit d'Oxford. Pour plus de renseignements, voir : Morhersole, Jessie : The Saxon Shore, London, Calcutta and Sidney, 1925.

(33) Foora, Edward : The Last Age of Roman Britain, London, Calcutta and Sidney, 1925.

bons bureaucrates, se contentaient de reproduire fidèlement le texte placé sous leurs yeux, sans même prendre la peine de se demander si ce texte représentait ou non la réalité. De plus, il est probable que pendant longtemps après l'abandon de leurs possessions britanniques, les Romains ne considérèrent cet état de choses que comme temporaire et continuèrent à regarder l'Île de Bretagne comme faisant théoriquement partie de l'Empire.

Quoi qu'il en soit, l'opinion de Bury n'a trouvé que fort peu de partisans et l'année 410 est toujours considérée comme date ultime de l'abandon de l'Île de Bretagne par les Romains.

(A suivre.)

Les grands Tumulus Néolithiques de la côte morbihannaise

par Alexandre GOICHON.

(suite)

III. — TUMULUS RECOUVRANT DES CONSTRUCTIONS HÉTÉROCLITES.

Les constructions sous-tumulaires, dont îl va être question dans ce chapitre, n'ont rien de commun, je l'ai déjà dit, avec nos dolmens à l'air libre. Elles sont de formes très diverses, de structure grossière, composées d'éléments disparates, et si mal équilibrées que, très souvent, on les trouva en partie effondrées. Rien, ici, ne rappelle l'unité de conception qui présida à l'édification des dolmens, la science architecturale de leurs constructeurs, la somme prodigieuse d'efforts coordonnés que nécessita l'agencement de ces énormes mégalithes.

Cependant, si l'homme des tumulus fut un piètre architecte, il se montra, dans la taille et le polissage des roches dures, d'une maîtrise incomparable. Parmi les nombreuses haches en pierre polie recueillies dans les tumulus du Mont Saint-Michel, de Manéer-Hroèk et de Tumiac, il en est plusieurs qui peuvent être considérées comme de parfaites œuvres d'art.

Les roches utilisées pour la fabrication de ces haches étaient, à de rares exceptions près, la chloromélanite, la jadéite, la fibrolithe et la diorite. Elles sont d'une finesse et d'une ténacité extrêmes, ce qui facilitait le polissage et permettait de rendre le tranchant plus vif. Toutes, sauf la fibrolithe, sont de structure cristalline et fusibles à la flamme du chalumeau.

La chloromélonite, qui, au premier aspect, paraît noire, est, par transparence, d'une couleur vert sombre; la gadéite est d'un vert pur ou d'un gris verdâtre; la diorite est grise, avec des variantes de gris noirâtre ou jaunâtre.

Contrairement aux précédentes, la fibrolithe est une roche opaque et non fusible au chalumeau. Elle est formée de fibres fines, soyeuses, très serrées et comme entrelacées en divers sens. Sa couleur est d'un blanc laiteux, marbré de taches grises ou brunes (1).

Pendant longtemps, on ignora l'origine de ces roches, que l'on supposait importées d'Orient. On sait aujourd'hui qu'elles provenaient des filons de pyroxénites du Morbihan. La jadéite vient de Roguédas, près de Vannes, la chloromélanite et la fibrolithe de la pointe de Port-Navalo en Arzon. Quant à la diorite, on la rencontre, sous forme de cailloux roulés, sur certaines parties de la côte, notamment aux abords de la Vilaine.

La forme des haches diffère suivant la nature de la pierre. Celles en fibrolithe ont la forme d'un parallélogramme allongé ou d'un trapèze; les autres sont presque toujours triangulaires. Toutes ces haches sont plates. Les premières sont généralement très petites, tandis que celles en jadéite, chloromélanite et diorite mesurent souvent plus de 40 centimètres de longueur, avec une largeur qui atteint rarement 10 centimètres et une épaisseur de 2 à 3 cent. 5 au maximum.

Ces grandes haches, d'un travail et d'un galbe admirables, sont trop fragiles pour avoir pu être utilisées comme armes ou comme outils d'usage courant : c'étaient, selon toute vraisemblance, des haches rituelles ou votives.

TUMULUS DU MONT SAINT-MICHEL

De tous les tumulus morbihannais, celui du Mont Saint-Michel est le plus important, et par son volume, évalué à près de 40.000 mètres cubes, et par le nombre et la diversité des constructions qu'il recouvre. Vingt-quatre de ces constructions qu'il recouvre. Vingt-quatre de ces constructions on été mises à jour au cours des fouilles, et il n'est pas douteux qu'il en existe d'autres dans les parties non explorées du monument.

Ce tumulus, que visitent chaque année d'innombrables touristes, est situé à l'Est et tout près du bourg de Carnac. Il mesure à la base 120 mètres de longueur sur 56 mètres de largeur et plus de 10 mètres de hauteur. Sa crête, à l'origine, devait être arrondie et par conséquent plus élevée, mais elle fut aplanie, à une époque indéterminée, pour l'édification d'une chapelle, de sorte que le faite du tumulus se termine aujourd'hui par une plate-forme de 75 mètres de long sur 16 mètres de large.

La base du monument est constituée par un galgal, qui repose sur le roc, et dans lequel sont encastrées les cryptes funéraires. Ce galgal intérieur, composé de pierres brutes, entassées sans ordre, a environ 98 mètres de longueur. 10 mètres de largeur et 5 m. 60 de hauteur au centre. Il est recouvert par une enorme couche de vase, qui le déborde considérablement de toutes parts et atteint jusqu'à 50 mètres de largeur dns la partie Est. Cette masse compacte de vase, dont l'imperméabilité protégeait les tombes contre les infiltrations des eaux pluviales, est elle-même recouverte par trois assises de pierres brutes, qui l'enveloppent entièrement.

Une maigre végétation a envahi toute la surface du tumulus, à l'exception de l'extrémité ovientale où les pierres accumulèse

entièrement.

Une maigre végétation a envahi toute la surface du tumulus, à l'exception de l'extrémité orientale, où les pierres, accumulées en plus grand nombre et demeurées nues, forment une sorte de galgal extérieur.

Le monument a été exploré en 1862 par René Galles, qui nous a laissé un récit détaillé de ses fouilles. Un puits vertical fut creusé au milieu du tumulus et rencontra, à 9 mètres de profondeur, la chambre principale.

Cette chambre, haute de 0 m. 95 seulement, mesure 2 m. 40 de long sur son côté Nord et 2 mètres sur son côté Sud; sa plus grande

⁽¹⁾ Damouz : Comptes rendus de l'Académie des Sciences, août 1865

largeur est de 1 m. 80. Ses parois sont formées, non pas de supports plantés verticalement en terre, mais de dalles horizontales et superposées, que le poids de l'unique table de recouvrement avait plus ou moins écrasées. Cette table était elle-même brisée dans toute sa longueur, et si ses deux arêtes supérieures ne s'étaient pas arcboutées l'une contre l'autre, toute la construction, qui « accuse, écrit l'auteur, l'extrême impéritie de l'architecte », se serait depuis longtemps effondrée. L'entrée de la chambre, située au Nord-Est, est fermée par deux grandes pierres verticales, appuyées par le haut sur la tranche de la table.

Le sol de cette « cave sépulcrale » était recouvert d'une « poussière sèche et noirâtre, molle et douce au toucher, où la main plongeait comme dans de la farine ». C'est dans cette couche de poussière, résidu probable de matières organiques, que René Galles découvrit l'un des plus beaux mobiliers que nous aient livrés les tumulus de cette époque, Trente-neuf « celtæ » ou fines haches en pierre polie y furent recueillis, ainsi qu'un superbe collier en callaïs et les restes d'un autre collier, formé de petites perles en os. Tous ces objets ont été déposés au Musée Archéologique de Vannes, pour le compte de qui les fouilles avaient été faites.

Les 39 haches se répartissent ainsi:

Une hache en chloromélanite, à tranchant évasé, admirablement polie : cette hache, qui était brisée en deux tronçons, mesure 36 cent. de long, 10 cent. de large et 2 cent. 5 d'épaisseur;

Dix haches en jadéite, « d'une exquise pureté de formes ». La plus petite a 9 cent. 5 et la plus grande 37 centimètres de longueur. Deux de ces haches étaient brisées;

Vingt-six haches en fibrolithe, toutes intactes, d'une longueur de 6 à 13 centimètres;

Deux grandes haches en matières plus grossières et brisées

de 6 à 13 centimètres

Vingt-six haches en fibrolithe, foutes intactes, d'une longueur de 6 à 13 centimètres;

Deux grandes haches en matières plus grossières et brisées toutes les deux.

Toutes ces haches étaient plantées, le tranchant en l'air, dans la couche de poudre fine dont il a été parlé.

Quant au collier en callaïs, reconstitué par René Galles, il se compose de 101 grains discoïdaux et de 9 pendeloques en forme de poire. Les grains ont de 7 à 16 millimètres de diamètre et de 3 à 11 millimètres d'épaisseur; la pendeloque la plus volumineuse mesure 13 centimètres de longueur.

Poursuivant ses fouilles, René Galles découvrait, sous l'informe dallage de pierres plates qui constituent le sol de la chambre, des débris de charbon de bois, au milieu desquels gisaient des fragments d'ornements humains, qui avaient été incinérés. Quelques cheveux adhéraient encore à une parcelle de crâne (1).

De 1900 à 1906, M. Le Rouzic entreprit, sous la direction de D'Ault du Mesnil, président de la Commission des Monuments Mégalithiques de France, une nouvelle exploration du tumulus du Mont Saint-Michel, Des tranchées furent creusées de l'Est à l'Ouest jusqu'au centre du monument, mettant à jour de nombreuses constructions, plus ou moins importantes, qu'une galerie maçonnée permit de visiter en partie.

Ges constructions sont au nombre de 24, y compris la chambre centrale découverte par René Galles, Toutes, sauf trois, sont ce

qu'on appelle des « kist-men » ou coffres de pierres. Leurs parois sont fermées de petits supports, sur lesquels s'arcboutent, en forme de cône ou de dôme, plusieurs assises de pierres plates, placées les unes au-dessus des autres. Leurs dimensions sont très variables. Tel coffre mesure, intérieurement, 1 m. 14 de long sur 0 m. 60 de hauteur; tel autre n'a que 40 centimètres de longueur, 20 cent. de largeur et 30 cent. de hauteur.

La plupart de ces coffres contenaient de la terre mèlée de charbon, des débris d'os, des éclats de silex et des fragments de poterie. Il est à remarquer qu'aucun vase n'a pu être reconstitué, même partiellement, ce qui indique que les fragments de poterie avaient été déposées tels quels dans les sépultures. Quelques coffres, parmi les plus petits, étaient complètement vides, et l'on se demande à quoi ils ont pu servir.

L'un des plus importants, le quatrième rencontré en venant de l'Est, a la forme d'un puits; il mesure 0 m. 90 de longueur sur 0 m. 70 de largeur et 1 m. 30 de hauteur. Il est fait de sept petits supports et de trois rangées de contreforts formant encorbellement. Deux des supports étaient tombés à l'intérieur du coffre, où l'on trouva, sur un dallage de pierres plates ayant subi l'action du feu, une couche de charbon de bois, une perle de collais et des débris d'os calcinés (1).

Quinze de ces constructions rudimentaires sont disséminées autour de la chambre centrale. Deux d'entre elles contenaient des restes de ruminants de petite taille, consistant en dents et en os longs, non incinérés. Dans l'un des coffres, ces restes reposaient sur des débris de bois décomposé, provenant, vraisemblablement, d'un plancher; le tamisage des terres donna un fragment de potere, une petite lame en silex et quelques éclats de silex sans caractère.

Au Sud de la chambre centrale se trouve un petit monument qui, autant qu'on en peut juger dans son actuel état de délabrement, affectait la forme d'un dolmen à galerie. Les supports du côté droit et du fond gisaient à l'intérieur de la chambr

Cette construction, à chambre ovale, se compose de huit sup-ports reposant sur la vase et surmontés d'une grossière muraille de pierres plates disposées en encorbellement. Derrière cette

⁽¹⁾ René Gilles: Rapport à M. le Préjet du Morbihan sur les jouilles Mont Saint-Michel en Carnac, Vannes, 1862; Louis Marsille: Cata-ne du Musée Archéologique de la Société Polymathique du Morbihan, nnes, 1921.

⁽¹⁾ Au cours des fouilles, M. Le Rouzie recueillit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des monuments, 22 peries en callais.

muraille s'en trouve une autre, servant de contrefort à la première.
Quatre blocs, se chevauchant, recouvrent tant bien que mal la
chambre. Celle-ci a une hauteur de 1 m. 45 et son entrée, non fermée, est au Nord-Est.

Sur un lit de petits galets, parsemés de débris de charbon,
M. Le Rouzic recueillit les fragments de deux vases apodes, ayant,
l'un, 7 centimètres, l'autre 33 centimètres de hauteur, des lames
en silex, deux petits objets en bronze, dont l'un en forme de clochette, un fragment de verre irisé (1).

Ces trois derniers objets indiquent que ce monument est beaucoup plus récent que le tumulus; les savants qui les ont examinés
estiment qu'ils datent du deuxième âge du fer, c'est-à-dire de
l'époque de La Tène.

Quinze à vingt siècles s'étaient donc écoulés depuis la construction du tumulus, et il est probable que les hommes qui le violèrent, pour y ensevelir l'un des leurs, ne se doutaient pas qu'ils
se trouvaient en présence d'une colline artificielle, abritant déjà de
nombreuses cryptes funéraires.

TUMULUS DE CRUCUNY

TUMULUS DE CRUCUNY

Le village de Crocuny se trouve à quatre kilomètres environ du bourg de Carnac, sur la gauche du chemin d'intérêt commun n° 19, qui va à Ploërmel. Le tumulus est situé tout près et au Nord de ce village, dans un paysage de pins et de marécages. De forme allongée, il mesure 35 mètres de long, 23 mètres de large et 3 mètres environ de hauteur. Il est surmonté d'un menhir, haut de 2 m. 80, qui porte, gravée sur l'une des faces de sa base, une hache effilée, accolée à un dessin énigmatique.

En 1922, M. Le Rouzic et ses élèves, M. et M™ Saint-Just Péquart, explorèrent couche par couche ce tumulus, composé presqu'exclusivement, de terre glaise et de limon. Ils découvrirent à sa base deux galgals intérieurs, séparés par un intervalle de quelques mètres, et plusieurs constructions, aussi dissemblables que possible, dont voici, d'après le compte rendu des fouilles, la description sommaire (2).

1° Une chambre rectangulaire, mesurant 3 mètres de long et 1 m. 20 de large. Elle est située dans un galgal en partie démoli, au Nord-Est du tumulus. Ses parois latérales sont constituées par un pointement rocheux naturel et par de gros blocs posés sur le sol. La paroi de fond est faite d'une muraille grossière, d'où l'unique table subsistante avait glissé à l'intérieur de la chambre. La hauteur de celle-ci est de 0 m. 80 environ et son entrée est au Sud.

Le dallage, de pierres plates, était recouvert d'une couche de terre noire mélangée de charbon, sans mobilier autre que deux lames en silex et des débris de vases en terre rouge. Dans les abords immédiats du monument, qui avaient été bouleversés antérieurement aux fouilles actuelles, on découvrit de nombreux débris de charbon et de poterie grossière, un percuteur en quartz et une meule primitive en granit. La roche naturelle, sur laquelle ces objets reposaient, portait des traces de feu violent.

2° Un grand coffre, en parfait état de conservation, situé dans la partie Sud-Ouest du tumulus. Ce coffre, formé de 11 blocs, les uns à plat, les autres sur champ, est recouvert d'une dalle de 1 m. 70 de longueur sur 0 m. 80 de largeur. Il était rempli d'argile et ne conténait aucun objet mobilier.

3° Une construction des plus grossières, divisée en deux compartiments et encastrée dans le galgal central. Ce galgal mesure 7 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 4 mètres à la base; sa partie Est avait été bouleversée à une époque antérieure. Le premier compartiment a 3 mètres de long, 1 m. 30 de large et 0 m. 90 de hauteur. Il contenait une petite hache tronquée en diorite, quatre fragments de poterie en terre noire lustrée, un grand fragment de vase apode en terre brune très fine, des débris de bois carbonisés et une meule en granit. Il paraissait avoir été déjà fouillé. Le deuxième compartiment, sensiblement plus vaste, est entouré de huit petites niches, que l'on trouve complètement remplies de terre jaune et de charbon. Ces niches, d'une structure rudimentaire, sont recouvertes d'assises de pierres plates alternant avec des couches de terre glaise.

4° Un coffre, voûté en encorbellement, situé à 2 m. 20 et à l'Est du galgal central, et entouré de blocs arcboutés formant un petit galgal. Une partie de la voûte était effondrée. Sous le dallage, qui était recouvert de charbon et de terre brûlée, on découvrit une cuvette creusée dans le sol naturel, mesurant 1 m. 40 de long sur 1 m. 20 de large et 0 m. 30 de profondeur au centre. Elle contenait un amas d'ossements humains, ayant appartenu, vraisemblablement, à trois individus, dont un enfant et ne portant aucune trace de crémation. Les os étaient si friables qu'on n'a pu en retirer que des fragments : des 27 dents recueillies, il ne restait que les couronnes, entières ou partielles. Au Nord de la fosse et près des ossements se trouvaient les restes d'un foyer rempli de terre brûlée et de charbon. Aucun objet mobilier ne fut découvert, ni dans le coffre,

ferre brûlée et de charbon. Aucun objet mobilier ne fut découvert, ni dans le coffre, ni dans la fosse.

Dès le début des fouilles, M. Le Rouzic et ses collaborateurs avaient mis à jour, dans les couches supérieures du tumulus, des vestiges évidents de foyers, où furent récoltés « une grande quantité de fragments, plus ou moins volumineux, d'argile rouge mal cuite, portant presque tous des empreintes de branchages et de pièces de bois ». Ces blocs d'argile provenaient, sans aucun doute, de cabanes à parois clayonnées, comme en construisaient les Gaulois et, bien avant eux, les Néolithiques.

On recueillit, dans ces foyers, de nombreux débris de poterie primitive et de poterie gallo-romaine, la plus grande partie d'un vase en terre noire lustrée, de 0 m. 95 de hauteur et de 0 m. 13 de diamètre, rappelant, comme matière et comme forme, certains vases de La Tène, une Vénus Anadyomène intacte, en terre blanche, et des fragments de moules en granit et une molette à broyer le grain. Plus bas, à 1 m. 20 de la surface, fut trouvée une pièce d'armure ou de harnachement en fer, avec ornements de bronze, qui daterait de La Tène.

Si ce mobilier indique que le faîte du tumulus fut habité à des époques relativement récentes, il ne nous donne aucun renseignement sur l'âge du tumulus lai-mème. Il est à remarquer, en effet, que, « dans aucun des monuments, il n'a été trouvé d'objets en place, suffisamment caractéristiques pour permettre de les dater.

⁽¹⁾ Z. LE ROUZIC : Carnac, Tumulus du Mont Saint-Michel, Vannes,

<sup>1932.
(2)</sup> Zacharle Le Rouzic et M. et Mme Saint-Just-Péquart : Carnac,
Fouilles faites dans la région. Tumulus de Crucuny; Tertre du Manio;
Tertre du Castellic. Berger-Levrault, Nancy-Paris-Strasbourg, 1931.

On peut même dire que, dans les constructions intactes, il n'y avait aucun mobilier ».

avait aucun mobilier ».

Les squelettes de la fosse souterraine nous renseigneront-ils davantage? L'un d'eux, nous dit le compte rendu des fouilles, avait été inhumé sur le côté gauche, dans la position repliée. Or, l'on sait que ce mode de sépulture fut très répandu à l'époque néolithique et que parfois il coexistait, dans la même tombe, avec l'ensevelissement en position allongée. C'est précisément le cas à Crueins.

Crucuny.

D'autre part, la fosse est si exigue, — sa plus grande profondeur ne dépasse pas 30 centimètres, — qu'il semble difficile d'admettre que les trois corps ont pu y être déposés en même temps. Ils auraient donc été inhumés à des intervalles plus ou moins éloisnés : opération bien compliquée, qui eût nécessité l'ouverture du tumulus et du galgal à chaque inhumation nouvelle et aurait dù laisser des traces d'effraction, qu'on n'a point retrouvées. Qu'en conclure, sinon que la fosse aux squelettes est plus ancienne que le tumulus et qu'elle est peut-être un fond de cabane, remontant au temps, très lointain, où l'on enterrait les morts sous le foyer, dans l'habitation même?

Mais nos considérations ne nous renseignent pas sur l'âge du

dans l'habitation même?

Mais nos considérations ne nous renseignent pas sur l'âge du tumulus. Pour M. Le Rouzic et ses collaborateurs, M. et M. Saint-Just Péquart, la chambre rectangulaire, isolée dans la partie Nord-Est du tumulus, et les constructions plus grossières de la partie Sud-Ouest sont, probablement, d'époques différentes. Ces dernières dateraient de La Tène et auraient été accolées à un monument déjà existant et sans doute vénéré. Mais il ne faut pas oublier que le vasc en terre noire lustrée et la pièce d'armure en fer, qui semblent justifier cette hypothèse, ont été recueillies, non dans les constructions subjacentes, mais dans les couches supérieures du tumulus, avec de la poterie gallo-romaine et des statuettes également romaines. Ces divers objets appartiennent, de toute évidence, à deux civilisations bien distinctes, et rien ne permet de faire état des premiers, plutôt que des seconds, pour dater le tumulus, qui, en fin de compte, garde jalousement son secret.

TUMULUS DU MOUSTOIR

Situé à 1.500 mètres et au Sud-Est de Crucuny, entre le chemin d'intérêt commun n° 19 et le chemin vicinal n° 6, le tumulus du Moustoir est l'un des plus importants de la région. Il est de forme ovale et mesure 90 mètres de longueur, 38 mètres de largeur et 6 mètres de hauteur. Sa masse se compose, comme au Mont Saint-Michel, d'un galgal intérieur, que recouvre et déborde une enveloppe de vase desséchée, laquelle est elle-même recouverte d'une mince couche de pierres entremèlées de terre végétale. Un menhir, haut de 2 mètres, s'érige au sommet de l'extrémité Est, et du côté Ouest, à une vingtaine de mètres du tumulus, se dresse un autre menhir, de 3 m. 25 de hauteur.

Ce monument fut exploré en 1864 par Pierre Galle, qui y découvrit quatre constructions subjacentes et un mobilier exceptionnellement riche en poterie néolithique (1).

La plus importante de ces constructions est située en dehors du galgal, dans la partie Ouest, exclusivement composée de vase. C'est une belle chambre rectangulaire, longue de 4 mètres, large de 2 mètres et d'une hauteur de 2 m. 30. Ses parois sont formées de piliers mégalithiques, reposant sur la roche naturelle et alternant avec des murets de pierres sèches, L'un des deux piliers de l'extrémité Sud gisait dans la vase. Quatre tables, « plus ou moins écroulées et brisées », recouvraient la chambre (1).

Sur le dallage, qui était séparé du roc par une couche de terreau rapportée, René Galles trouva:

1º Les débris d'un vase en terre rouge mal cuite, orné de cordons verticaux en relief et reliés par une ligne sinueuse en creux. Ce vase, qui a pu être reconstitué, a 15 centimètres de diamètre et 6 centimètres de hauteur. Sa partie supérieure, à rebord débordant, s'incurve en forme de coupe et rappelle les vases-supports, dont on a trouvé d'innombrables fragments à Er-Lannic;

2º Un vase apode intact, en terre brune, modelé avec soin et orné de quatre petites bossettes sur le côté. Son diamètre est de 24 centimètres et sa hauteur de 15 cent. 5;

3º Les débris d'un troisième vase, à fond arrondi comme le précédent, en terre jaune lustrée, d'un diamètre de 20 centimètres, d'une hauteur de 14 centimètres, et muni, près du bord, de deux trous de suspension;

4º Une petite hache en serpentine, percée d'un trou près du sommet, et une olive, également en serpentine, mesurant, l'une et l'autre, 5 cent. 5 de longueur;

5º Cinq lames en silex jaune du Grand Pressigny; la plus petite à 7 centimètres de longueur et la plus grande 24 centimètres (2);

6º Trois plaques de débris osseux formant gâteaux, dont il fut impossible, au dire du D' Mauricet, de démontrer la nature humaine.

Un deuxième monument, situé au milieu du galgal, se compose

of Irois piaques de derris vauricet, de démontrer la nature humaine.

Un deuxième monument, situé au milieu du galgal, se compose simplement de 9 pierres debout, n'ayant que 50 centimètres de hauteur, et formant, autour d'un foyer, une enceinte irrégulière. Sur un lit de terreau fortement noirci, au milieu d'une grande quantité de charbon, gisaient les débris d'un grand vase en terre rougeâtre, mélangés à des ossements d'animaux. Les ossements ne portaient aucune trace de feu. Quant au vase, qu'on a pu reconstituer dans son entier, il est apode, à panse renflée et munie d'une oreillette de suspension. Son diamètre est de 40 centimètres et sa hauteur de 28 centimètres. C'est le plus grand vase trouvé en Bretagne dans les monuments de notre époque. Comme tous les vases antérieurs à l'âge du fer, il est fait, non au tour, mais à la main, ce qui rendait encore plus difficile la tâche du potier qui l'a modelé.

A 20 mètres de ce foyer, et dans la direction de l'Est, se trouve une enceinte des plus grossières, faite de blocs posés sur le sol et longue de 5 mètres environ. Une partie seulement de l'enceinte était couverte. Parmi les pierres qui l'encombraient, René Galles

René Galles, dont le nom revient si souvent au cours de cette étude, sortait de l'Ecole Polytechnique et était sous-intendant militaire à Vannes, lorsqu'il explora, pour le compte de la Société Polymathique du Morbihan, la plupart des tumulus de la côte morbihannaise,

⁽¹⁾ Ce monument a été restauré en 1932; une tranchée maçonnée permet, aujourd'hui, d'y pénétrer.

(2) Les lames du Grand-Pressigny, localité située dans le département d'Indre-et-Loire, étaient détachées d'énormes nucléus, appelés dans le pays « lures de beutre », à cause de leur couleur jaune. Elles devaient servir de poignards ou de pointes de lance et étaient exportées dans toutes les directions, jusqu'en Belgique et en Suisse.

recueillit quelques morceaux de charbon, un silex tranchant et des débris de deux vases, dont l'un portait des traces de décom-

position osseuse.

position osseuse.

Un quatrième monument fut mis à jour, toujours dans la direction de l'Est, à 5 mètres du précédent : modeste « cellule », de forme arrondie, ayant environ deux mètres carrés de superficie et recouverte de pierres plates de faibles dimensions. Aucune trouvaille n'y fut faite, et cependant cette crypte semble avoir été l'objet d'une attention particulière. Elle est enveloppée d'un galgal spécial, en forme de dôme, puis d'une couche de vase qui l'isole complètement du grand galgal. On dirait un petit tumulus, bien complet, renfermé dans le grand.

Il est intéressant de noter que les ossements d'animaux avaient été inhumés au centre même du tumulus, à l'endroit que nous, modernes, nous sommes portés à considérer comme la place d'honneur, alors que la crypte principale, si abondamment pourvue d'objets précieux, se trouvait reléguée, sans le moindre galgal protecteur, à l'une des extrémités du tumulus.

(à suivre).

Amusements Etymologiques

par VISANT DIAOUL (1)

APOTHICAIRE, vient de AR POTR TI KER, le pôte qui a maison en ville, les pharmaciens étant toujours séden-

taires.

CREOLE, vient de KRE HEOL, fort soleil, parce que le soleil est toujours très ardent, très fort aux colonies.

TRESOR, vient de TREZ AOUR, sable d'or, parce que les premières pépites furent trouvées dans le sable.

TROUSSEAU, vient de TROUZ SOD, parce que le premier qui fut assez idiot pour donner à sa fille, outre une dot, un riche trousseau en la mariant, fut vertement blâmé par l'opinion. D'où TROUZ SOD du bruit au sujet du sot.

AUBERGISTE, vient de OBER JISTR, faire du cidre.

CUITE, vient de KUIT, fous-le-camp, parce que le type en état d'ivresse est chassé de partout.

NOCE, vient de NOS, nuit, parce que quand on fait la noce, il fait nuit.

fait nuit.

AMANT, vient de AMAN, ici, viens ici, parce que celle qui a subjugué un amoureux n'a de cesse qu'elle ne l'ait eu

subjugué un amoureux n'a de cesse qu'elle ne l'ait eu auprès d'elle.

MADAMÉ, vient de MA DAMM, mon morceau, parce qu'elle est vulgairement appelée « moitié ».

ANNEE, vient de AN ED, le blé, parce que tous les ans on récolte du blé.

EMMANUEL, vient de EMA EN UHEL, il est en haut Dieu, ainsi nommé en hébreu, est au haut du ciel.

(1) Voir An Oaled, nº 49, p. 272.

PHILIPPE, vient de FILIP, moineau. En effet, les types pré-

nommés Philippe ne sont pas des serins.

MARAUD, est un terme de mépris qui vient de MARO, mort, car sous le plus léger prétexte, les anciens seigneurs ne se gênaient pas pour mettre à mort leurs marauds de serís.

TRINQUER, quoi qu'en pense Rabelais, ne vient pas de l'an-glais DRINK mais du breton TRENK, aigre, parce qu'on ne trinque que dans les cabarets, où ça sent l'aigre. RUSSE, vient de RUZ, rouge, parce que beaucoup de Slaves

ont le poil roux.

APPELLE, celèbre peintre de l'Antiquité, a un nom bien breton, qui lui fut donné par son professeur Cimbre, lequel disait de lui : HA PELL (sous entendu E IELO), loin il ira.

il ira.

GUERRE, ne vient pas du germanique GHER, mais du breton GER, maison, parce que les soldats bretons ont toujours protesté contre la guerre en s'écriant D'AR GER... D'AR GER, à la maison, à la maison.

MINISTRE, vient de MEN ISTR, pierre huître, parce que les ministres sont gens à s'accrocher à leur portefeuille comme l'huître au rocher.

AMBASSADEUR, vient de AN BAZADOU, les coups de bâton, parce que les diplomates ont le talent de brouïller les cartes et de forcer les pauvres peuples à se donner des coups.

PENDU, vient de PENN DU, tête noire; parce que les pendus ont la tête congestionnée, noire, TENOR, vient de TE ENOR, toi l'honneur, tu es l'honneur de

TRIBUNAL, vient de TRI BENN ALL, parce que généralement les juges réclament des têtes (à couper), TRI BENN ALL, trois têtes encore!

ALL, trois têtes encore!

BETE, vient de BED, monde, parce que dans le monde il y a plus d'imbéciles que de gens sensés.

BARABBAS est un mot hébreu qui vient du celte BARA BAZ, parce que ce pauvre hère étant en prison réclamait du pain, BARA, et on lui donnait du bâton, BAZ.

DIEZE, est une note de musique difficile à rendre : DIAEZ. MATELOT, vient de MAT E LOD, bon son lot. C'est en effet un beau métier et avantageux.

POTENCE, vient de POTR DANS, le gars danse, c'est-à-dire se balance au bout de la corde.

LA COUR D'APPEL, se dit d'une cour qui est loin, d'un procès qui va au loin, A PELL.

CANAPE, vient de KANAP, chanvre, ces sortes de sièges étant généralement rembourrés de chanvre.

CANAPE, vient de KANAP, chanvre, ces sortes de sièges étant généralement rembourrés de chanvre.

MOINEAU, de MOAN EO, il est fluet.

TRIPOT, vient de TRI'POTR, trois individus, nécessaires pour qu'il y ait tripot, un banquier, un joueur, un pigeon.

SAHARA, de SAC'H-AR-RA, sac de chaux; le sable du désert est calcaire.

TUDESQUE, vient de TUD DESK, gens instruits. On dit les Allemands très calés, mais c'est par euphémisme. IRLANDE, la longue terre, HIR LANN.

HOLLANDE, la terre de tous, HOLL LANN.

TOMATE, légume qu'il est préférable de manger cuit et farci,
TOMM MAT, bien chaud.

MITRON, boulanger, ainsi nommé parce qu'ils avaient autrefois l'habitude d'appeler leur boulangère M'ITRON,
Madame.

MARQUIS, de MARC'H KI, cheval, chien, parce que les nobles avaient autrefois chevaux et chiens en grand nombre. GUISE (le duc de), le duc à la mode, AN DUK A C'HIZ.

THEODORE, de TEO DOR, gros comme une porte.
POITRINAIRE, de POTR TREINER, garçon languissant.
SAUMON, vient de SAO MONT, parce que ce poisson a l'habitude de remonter les rivières.

PRIMEUR, de PRIZ MEUR, prix fort, parce que les primeurs

sont toujours chères. HOHENZOLLERN, de C'HOEN-SOD-LERN, mauvaise herbe, sotte, renard, traduction large : mauvaise graine de fourbes.

BISMARK, de BIZ MARC'H, doigt de cheval, allusion aux

mains et aux pieds énormes du chancelier allemand.

JERUSALEM, de YER US AL LENN, des poules au-dessus du lac! Le premier voyageur de Celtide lança cette exclamation en apercevant des flamands voler au-dessus du lac (de Tibériade).

JAFFENNOUL pour donné d'aband.

JAFFRENNOU, nom donné d'abord à un homme fort, qui pouvait s'aligner seul contre neuf : IAN-FRE-NAO, Jean-Fouette-Neuf.

PATOIS GALLO

Les Hannetons d'Hénanbihen

par Jacques de Penhoadic.

C'est eune histouère pour de vraî que j'men vas vous conter, mes p'tits éfants, rapport que j'lai ouie dire bin des fas à mon d'funt père.

V'là qu'un jour, dis-je maï, un biau monsieu s'arrètit dans l'bourg de Hénan, au raz d'eez Pierre Bonenfant. Il avait eune belle voiture, eune belle bête itout, eune homme à la hauteur guoné!

quouè!
Au dessort, y n'avait l'air content que d'méme, rapport qui dit comme éla que l's affaires ne marchint guère. Y dèvalait d'Matignon, avait sourdu par Plèboulle ouce qui n'avait rin vendu qui vaille.
Y rentrit cez D'siré, et le v'là à caouser ô l'monde; oh! un gars qui n'était point fier, bin sûr.

« Comment, qui dit comme éla, personne ne chasse don les hannetons par ici ? c'est pourtant la saison, et cela vaut très

cher. »
« Bonne fa, s'en r'vint Esprit Chrètien, n'est pas'l'à qui manque; si v'en d'sirez, j'ven trouvérai ben eune perrée, dis-je maî.
Au même moment, Mateur Folinais et Toussaint Paibout entritent, histouère de prendre une faillie bollée, et les v'la tous ci d'viser. Bonne fà, mon gars, l'marché n'bourdit point! Y traititent pour

Bonne fà, mon gars, l'marché n'bourdit point! Y traititent pour cent ècus d'la perrée, pouche itout.
L'monsieu dit, comme élà, qui r'viendrait sous huit jours jusse, et qui prendrait tout c'que n' aurait. Y dit core qu'c'était eune commande râle qu'il avait zeue, rapport que c'était pour faire de l'huile fine. Et puis d'çà il ajoutit que l'monde pourrint empoucher les mâles en mêle les fumelles, pasqué, pour lu, tout'là était à l'équipolent.

cher les males en mele les fumelles, pasqué, pour lu, tout'la était à l'équipolent.

Vous pensez bin, mes pauves éfants, si ça fut vite seu su'l paï.

Et v'la tout l'monde à poster les hannetons! Dika l'vieux José
Bertrand qui s'en rèlit. Y s'en fut-y pas à Caoûron ô deux bêtes et
sa chèrette, quatre coéffes dedans et cinq gosses pour les hobler.

D'aoutes s'en fûtent à la Hunaudaye, en passant par SaintDénoua; mon onque Zidore s'en fut-y pas, lu itout, quant-é-yeux,
(rapport qu'il était sorti d'eune sœur à eune tante de mon d'funt
père).

Bonne få, les gars, y n'en manquit pas des brundards!
Et comme de jusse, huit jours après (était un mercredi) y en avait des pouchées d'alignées le long du mur à Pierre Bonenfant!
M'est avis qué n'y en avait pus d'un cent : dèpè six heures au matin, là s'amenit toute la journée.

Sul'coup d'mèdi, n'on vit eune belle voîture qui s'arrêtit. « Le v'ci, huchèrent les gars! » Mais, non fait, c'tait eune aute biau monsieu qui s'chomit là justement d'vant l'monde, et qu'avait pas l'air ébahi.

l'air ébahi.

« Qu'est-ce que c'est que tout cela? » qui dit comme éla.

« C'est des hannetons, répondit Jean-Louis Fermal, que j'avons vendu, et j'étons à espèrer l'marchand qui det veni les qri : j'erayions un moment qu'c'était lu. »

« Ah mais, c'est très bien cela, mes amis; mais, dites-moi, avez-vous fait la déclaration à la Préfecture? Pour cela, il vous faut d'abord retirer un certificat de la mairie, car vous n'ignorez pas qu'il y a une forte prime à toucher dont vous n'avez pas à faire cadeau à l'acheteur qui, à l'occasion, saura bien la mettre dans sa poche. »

poche. »

« Dé quaî! s'en r'vint Gusse Salmon, mais l'maoüdit! y n'en fut point mention : sans vous obliger, monsieu, vous nous fériez bin l'certificat là, vous ? »

Ma fé, y fut bin aimabe l'homme là; y s'en fut ataicher sa bête de c'hva le long du mur à D'siré, et le v'là d'faire l'écrivain su eune mauvése table qui print cez Calorine, la veuve à Polyte.

Il en coutit vingt sous par pouchée, mais dame, était du travail torché itout, dis-je mai.

Je n'mentirais pas, mes p'tits éfants, si j'vous disais qu'l'homme là ramassit dans sa pouchette plus de cinquante pistoles pendant la vesprée.

vesprée. Après'là, il s'envoyit tous ensemble à la mairie, rapport au

cachet à mette dessus, comme de bin entendu, et pendant qui s'étint tous à la sieute les uns d'sautres chez l'scrétaire... y s'cavalit l'maoudit!

Y l'ont plus jamais r'veu!

Au dessort, y furent ben ébahis en ertrouvant plus lou monsieu dans l'bourg, mais la femme à Gusse Salmon les consolit en lou disant : « Y n'en chôt pas, pisqué, démésé, j'étons tous en règle o note certificat. »

N'empéche, qu'à partir du moment là, y zeutent comme eune doutance, et puis d'çà il était déjà sept heures au saïr.

Mathurine Dayot s'en r'tournit, la première, pour faire la soupe à son homme, laissant son pouchot à une vaisine, mais queuqu'temps après, y'n'manquit pas d'coéffes qui fitent comme yelle.

« J'étons ventié bézés! » s'enr'vint le p'tit gars de la Ville-Josse, à Monsieur Recteu qui passait par là, histouère de prendre le fraïs, et dévalant, ò son bréviaire, du côté du Chemin-Chaussée.

« Mes pauvres innocents, lou dit l'bon vieux (pasqué n'y a pas ta dire, c'était un monsieur prète bin veu que lu) ; je doute fort que votre marchand vienne jamais, vous feriez mieux d'aller vous coucher, et puis votre marchandise sent déjà bien mauvais. »

« Tout comme, Monsieur Recteu, là serait abominable, n'on n'vole pas l'monde de mème », s'en r'vint la veille Chonette du bas du Bourg.

Quand l'soleil fut cuté, y déciditent comme éla, que deux bons valets garderint les pouchées pendant la nétée, mais... y n'trou-vitent personne!

Et pour en fini, y zeutent tellement honte, que l'endemain nau matin, le maire, qui passait par là, ne voyant personne venir, envoyit chercher l'bédeau o ses bétes, et toute la saloperie là fut enfouite, pouche itout, dans l'clos à Gusse Salmon.

Ecoutez bin à c'theure c'que j'vas vous dire, mes p'tits boudets; quante vous caouserez o un gars, né natif de Hénan, ne l'y d'mandez jamais s'il est du paï des Hannetons, pace qu'il en adiolerait d'colère et ben sur qu'il vous bèzerait.

Le Prieuré, Lamballe.

LEXIQUE

->>OE

Dis-je ma: locution affirmative, solennelle: « Je dis, moi. » Dévalait: descendait.

Sourdu: monté.

Hobler: secouer dans les arbres.

Hobler: secouer dans les arbres.

A l'équipolent: Insignifiant, sans importance.

Veni les q'ri: venir les chercher.

Calorine: Un paysan n'a jamais pu dire « Caroline ».

Y n'en chôt pas: Cela ne fait rien.

Coëffes: femmes.

Chonette: Françoise. — (Cho: François).

Démésé: désormais.

Ventié: peut-être.

Cuté: caché.



Un succès de la Langue Bretonne

L'énergique campagne que mêne en Bretagne depuis plus de trois ans Ar Brezoneg Er Skol, Union pour l'Enseignement du breton, vient de remporter un nouveau et décisif succès. On se souvient qu'au mois de mars 1936 une proposition de loi avait été déposée par Trémintin, député du Finistère, en faveur de l'introduction du bilinguisme dans les écoles de Basse-Bretagne. La commission de l'Enseignement de la Chambre des députés avait confié le rapport sur cette proposition à M. le chanoine Desgranges, député du Morbihan.

Dans sa séance du 30 juin dernier, présidée par M. Dusces.

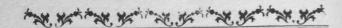
mission de l'Enseignement de la Chambre des députés avait conne le rapport sur cette proposition à M. le chanoine Desgranges, député du Morbihan.

Dans sa séance du 30 juin dernier, présidée par M. Ducos, député, ancien ministre, la commission de l'Enseignement, après audition du rapport de M. Desgranges et après une énergique intervention de M. Le Bail, député du Finistère, a adopté des conclusions entièrement favorables aux idées que depuis plus de trois ans Ar Brezoneg Er Skol s'efforce de répandre. Dans une proposition de résolution, elle a « invité le gouvernement à étudier dès maintenant et à réaliser de manière progressive l'enseignement de la langue bretonne, parallèlement à celui de la langue française, dans les écoles primaires et primaires supérieures, les lycées et collèges du Finistère et de la région bretonnante des Côtes-du-Nord et du Morbihan, ainsi que dans les écoles normales primaires de ces trois départements. »

Ainsi s'affirme peu à peu le succès d'une cause qui n'a plus guère pour elle que des partisans, ainsi que la nécessité de la mise en application prochaine de l'enseignement du breton. Le vote unanime de la commission de l'Enseignement est la suite naturelle et logique des vœux énergiques émis depuis trois ans par les Conseils généraux et 290 Conseils municipaux de Basse-Bretagne. Désormais, la question de l'enseignement de la langue bretonne est nettement posée sur le terrain technique au-dessus de tout esprit politique : l'unanimité du vote de la commission de l'Enseignement qui est composée à l'image de la Chambre actuelle, et dont trois membres sculement sur 44 sont des députés bretons ne laisse laisse plus aucun doute à cet égard.

Ar Brezoneg Er Skol tient à témoigner sa gratitude à MM. Desgranges et Le Bail, ainsi qu'à MM. Ducos, Le Corre, Tanguy-Prigent, Dommange, qui lui ont apporté leur appui auprès de la commission. Elle se félicite de voir unanimes autour de ses revendications, modérèes et démocrates populaires, aussi hien que radicaux, socialistes et communistes. Le succ





Le millénaire d'Alain Barbetorte à Nantes

(937-1937)

Le Cercle Celtique de Nantes a voulu montrer sa vitalité en organisant, de pair avec le Syndicat d'Initiatives de la Loire, les fêtes du Millènaire de la restauration de Nantes par Alain II, duc des Bretons (937-951).

Pour collaborer à cette manifestation, le C. C. avait fait appel à plusieurs groupes associés par la méthode; au Collège des Bardes, dont ce Cercle est l'une des émanations spirituelles les plus florissantes; au Cercle du Pélem; au Cercle du Trégor; au Cercle du Penthièvre et à la Fédération des Luttes Bretonnes (fondation Docteur Catonnec) teur Cotonnec).

Le rendez-vous était à Nantes le samedi matin 12 juin, à

10 heures

A STATE OF THE PARTY OF THE PAR

Chacun arriva par ses propres moyens, qui en auto, qui par fer, qui par autocar

La cérémonie officielle

La cérémonie officielle

Les Cercles étaient rassemblés au grand complet sur le quai d'Orléans. à l'endroit précis, autrefois dit le Pré-Anian où les Bretons livrérent aux Normands le combat décisif.

Cette cérémonie eut lieu en présence des autorités nantaises ou elles dûment représentées par MM. Seycheron, représentant le Préfet; Ribrac, représentant le Maire; Merlant, président de la Chambre de Commerce; Bonamy, conseiller général; Caillaux, secrétaire général de la mairie, barde d'honneur; Doceul et Penheleux, président du S. I.; Gaborit et Giraud-Mangin, représentant les écrivains nantais.

A la tribune, M. Alfred Lajat, druide Mab an Argoat, président du Comité, apparaît entouré des membres du C. C. de Nantes, tous en costumes bretons, conduits par leur président, M. Edouard Guéguen, professeur à la Faculté de Pharmacie, entouré de M. de l'Estourbeillon, directeur du Collège Bardique; de M. Louis Brisset, directeur du Conservatoire de Musique, et de M. Louis Brisset, directeur du Conservatoire de Musique, et de M. Louis Brisset, directeur du Conservatoire de Musique, et de M. Louis Brisset, directeur du Conservatoire de Musique, et de M. Louis Brisset, directeur du Conservatoire de Musique, et de M. Louis Brisset, directeur du Conservatoire de Musique, et de M. Louis Brisset, directeur du Conservatoire de Musique, et de M. Louis Brisset, directeur du Conservatoire de Musique, et de M. Louis Brisset, directeur du Conservatoire de Musique, et de M. Galbrun; de M. Georges Le Roux, trésorier du C. du Pélem; de M. Galbrun; de M. Georges Le Roux, trésorier du C. d. de Rennes; M. Yvonne De Laigue, déléguée de l'Association Bretonne (Redon); M. Calonec et Jaffré, de la Section FALSAB, de Lorient.

On reconnaît au hasard les meilleurs propagandistes bretons de Nantes: MM. Job Kergrist et M. Le Gonidec et M. E. Larvor et M. E. C. de Palamacien-Ovate J. Ballu; le barde Coarer (Kalondan); le jeune sculpteur Durivault, auteur du monument; M. Tes Yvette Brelet

Le voile descend, et l'on admire l'œuvre de Durivault. Un chevalier armé, à cheval, courant sus à l'ennemi en brandissant un glaive, et au-dessous cette inscription en caractères irlandais :

DA DAD AR VRO, BREIZ HA NAONED ADSAVET.

Plus bas, une deuxième portant ce rappel :

ICI EN 937 ALAIN BARBETORTE DEFIT LES NORMANDS ET DELIVRA LA BRETAGNE

Il appartenait à M. Lajat, professeur d'histoire à l'Institut des Lettres de Nantes, de rappeler le souvenir de ces terribles années d'invasions, qui firent de notre pays un champ de carnage. Nom-breux furent les Bretons qui cherchèrent asile à l'étranger, entre autres le jeune prince Alain, fils de Matuèdoë. Rappelé en 936, il se mit à la tête d'une troupe de guerriers, et batailla jusqu'à ce qu'il eut remporté la victoire.

Aussi fin politique que brave guerrier, il fit de Nantes sa capitale, et proclamé Duc, il s'allia au Roi d'Angleterre et au Roi de France, et contribua à assurer l'indépendance de la Bretagne.

Au nom de la Municipalité, M. Ribrac accepta la plaque commémorative, qui dit-il, « rattachera le Passé au Présent ».

Les discours terminés, les Cercles Celtiques entonnèrent le Bro Goz ma zadou, et la foule se dispersa.

Le festival populaire

A 14 heures, une fête populaire attira 2.000 spectateurs sur le terre-plein de la Bourse, — où l'on a comblé un bras de la Loire. Au centre, un vaste « podium » — et près de lui une arêne de sciure de bois. Tout autour, des tribunes et des palissades.

Sur le podium, évoluèrent les danses nationales exécutées par les équipes alternées du Trégor, du Pêlem et de Nantes, entraînées par les binious et bombardes de Pontivy. Les applaudissements crépitèrent.

Puis il y eut des chœurs par ceux du Pélem et de Nantes, dirigés par M^{me} Brisset-Penanros. On applaudit aussi des soli de M^{me} Lucia et Médevielle et de Joseph Kergrist.

L'enthousiasme des Nantais devant tous ces beaux costumes portés avec tant de grâce par cette saine jeunesse nationale ne se démentit pas. Enfin, voici les rudes joûteurs de Cornouailles et de Vénétie, les Pétillon, Lannuzel, Clément, Cloarec, Jégousse, Tallec, qui représentent les sections de Gourin, Fouesnant, Lanester, de la Fédération de Luttes.

la Federation de Luites.

Sous la direction des arbitres Jaffré, Calonnec et Massé, ils allèrent pendant plusieurs tournois montrer au public les phases de ce sport chevaleresque, qui s'ouvre toujours par un serment de loyauté. Taldir, en souvenir de feu Cotonnec, prononça les paroles bretonnes de ce serment collectif, que ce dernier composa.

Le spectacle prit fin à 18 heures, et de nombreux compatriotes se rencontrèrent à la buvette-crèperie tenue par M^{me} Rivière (de

Le dîner bardique

M. le professeur-ovate Guéguen reçut le soir à sa table, 36, avenue du Plessis-la-Musse, les représentants qualifiés des Associations représentées au Millénaire. Dîner charmant, où l'on apprécia l'hospitalité de l'hôte et la qualité de sa cuisine et de sa cave.

La messe de Sainte-Anne

Dimanche 13, à 9 heures, le Cercle Celtique avait eu l'excellente idée d'appeler les Bretons de Nantes autour de l'autel de la Mamm-Goz, à l'église Sainte-Anne. Ce fut au tour de la Chorale de M^{ne} Brisset et de M^{ne} Brelet de faire retentir les voûtes de nos cantiques populaires. Très ému, M. le Curé remercia les pèlerins. On reconnut dans l'assistance le célèbre compositeur-ovate Paul Ladmirault, qui malheureusement se tient effacé; l'artiste peintre bien connue, M^{ne} J. Prin; M^{nes} Le Provost, Riou, Le Guenn, infirmières, etc... mières, etc...

Le Banquet officiel

Le Banquet officiel

Un banquet de 70 couverts réunit au Central-Hôtel les organisateurs et leurs invités. A la table d'honneur, autour de M. le professeur Guéguen, président; M. De L'Estourbeillon et Mme; M. Jaffrennou-Taldir; M. Jean Galbrun et Mme; Mie Rivoallan; M. Alfred Lajat; Mme G. De Bellaing.

Une table était présidée par M. Brisset; une autre par M. Ballu; une autre par M. Kergrist, tous entourés de jeunes gens et de jeunes filles de Nantes et de Bretagne. Le menu fut choisi. Les toasts habituels furent prononcés par M. Guéguen, qui rendit hommage, avec l'à-propos et la délicatesse qui le caractérisent, à tous ses collaborateurs; par M. De L'Estourbeillon, maintenant octogénaire, le Vétéran de la Cause bretonne, que des acclamations saluèrent; par M. Jaffrennou, qui se dit le porte-paroles des gens de Carhaix, lieu de naissance du jeune chef Alain Barbetorte dit Louarn, fils de Matuédoë, comte de Poher, intercelte et international d'avant-garde, puisqu'il avait comme oncle et parrain Athelstan, roi des Logriens (Anglais), et comme cousin Louis IV roi des Francs. Ce fut en effet un vrai Renard qui sut mettre la diplomatie de son côté, se concilier les uns et les autres, se faire respecter et ses méthodes devraient être un peu plus suivies aujourd'hui.

Alfred Lajat confirma le propos comme historien, et la parole

aujourd'hui.

Alfred Lajat confirma le propos comme historien, et la parole fut donnée aux chanteurs et chanteuses.

Mª Brisset chanta Merc'hed Kerne; Tinaik et Alice des duos de pâtres cornouaillais; Kergrist et Mª X..., de Nantes, un duo de Bourgault-Ducoudray.

Puis tous les convives assistèrent à une magnifique parade militaire dans l'enceinte de la nouvelle place; la reconstitution des différentes armées depuis les chevaliers bardés de fer jusqu'aux poilus de 1914. Tous les figurants étaient des soldats de la garnison.

On se quitte...

Pour terminer cette apothéose de la Bretagne Vivante, il fallait que quelques-uns s'isolâssent de la foule, et dans le calme et la

paix d'une guinguette aux bords de la Loire, évoquâssent les com-

paix d'une guinguette aux bords de la Loire, évoquassent les communs souvenirs et les communs espoirs.

L'invitation de M. J. Ballu, docteur en droit et en pharmacle, ovate, dont l'officine est dans la rue de Feltre, l'un des plus éminents et des plus diserts des militants bardiques, groupa une dizaine de convives hommes et femmes autour d'un souper fin de cuisses de grenouilles et de brochets au beurre blanc arrosés de muscadet, en face d'un des bras de la Loire aux reflets verts cependant que le soleil couchant dorait les flèches de la cathédrale et que la brume commençait à estomper les berges.

La Basse-Bretagne à Rennes à la Fête de la Duchesse Anne

10-11 JUILLET

Vers la mi-avril M. François Château, maire; M. Emile Brevet, adjoint; MM. Goupil et le Dr Galesne, conseillers municipaux, nous rendirent visite à Carhaix, et demandèrent à notre sociétaire Dr. Menguy et à moi-même, de présenter une Délégation de Bas-Bretons et Bas-Bretonnes en costumes de leurs clans aux fêtes qui seraient célébrées à Rennes les 10 et 11 juillet en l'honneur de la Bretagne.

Voici les groupes qui répondirent à l'invitation qui leur fut transmise

Voici les groupes qui répondirent à l'invitation qui leur fut transmise :

Carhaix, 22 délégués, avec le barde Yves Le Bec, adjoint-maire de Poullaouen, chef de groupe, assisté de la bardesse Marcelle Tanguy : costume du Poher, les femmes en cornette.

**Châtéaulin, 15 délégués, avec M. Jos. Le Doarre, photographe, chef de groupe : vieux costumes de Pleyben et de Gouézec.

Landivisiau, 10 délégués, avec M. Le Scrill, maître-tailleur, chef de groupe : costume moderne, dit de Julots.

**Lanvollon, 20 délégués, avec M. V. Nansot, négociant en vins, chef de groupe : costumes mélés, femmes en Trégorroises, hommes en Quimper.

**Lorient, 20 délégués, avec M. J. Auglair, pharmacien, directeur du Cercle Celtique, assisté de M. Dupuis, instituteur retraité : costumes du Sud Morbihan.

**Plougastel-Daoulas, 20 délégués, avec M. Le Gall-Jaco, négociant, chef de groupe : costumes de Plougastel.

**Pontivy, 22 délégués, avec M. Pierre Roperat, négociant, chef de groupe : costumes de Pontivy (hommes), du Morbihan (femmes).

**Pont-L'Abbé, 22 délégués, avec M. Alain Nicolas, cultivateur, chef de groupe, dont moitié d'enfants : costume Bigoudenn.

**Rennes, le Cercle Celtique, avec 40 membres, MM. E. Cairou, Quimperlé.

**Les Bas-Bretons furent recus à la gare de Rennes le samedi, à 18 heures, par des commissaires au gare de Rennes le samedi.

Quimperie. Les Bas-Bretons furent reçus à la gare de Rennes le samedi, à 18 heures, par des commissaires, qui étaient affectés à chaque

Chaque groupe était logé et hébergé dans un hôtel.

Tous se déclarèrent satisfaits de la réception; les hôtels étaient de bonne classe; à l'exception du groupe des Léonards (Landivisiau) qui, par suite d'une méprise, se vit placé dans une mauvaise auberge, et émit une juste protestation.

Le groupe déménagea et fut installé plus dignement dans un autre établissement. Le Comité s'excusa.

Au Thabor, le samedi soir, une foule évaluée à 20.000 spectateurs assista à la démonstration de chants et de danses exécutés par le Cercle Celtique de Rennes et les groupes de Lanvollon, Lorient, Pontivy et Pont-l'Abbé. Enorme succès.

Neuf sonneurs de bombarde et de binious: Gweltas Jaffrennou; Marcel Audic; Job Radenac, de la K.A.V.; Corbel fils (de Chatelaudren, un collégien de 15 ans, qui a appris la bombarde); le tandem Guéguen, de Plozévet; Salaûn, de Bannalec; Le Nouveau, de Cléguérec; X..., de Lanvollon.

Le dimanche, matinée libre. Beaucoup allèrent assister au concours d'automobiles de luxe et d'élégance féminine.

Dans l'après-midi, une Calvacade Historique parcourut les rues. Elle était composée de figurants des diverses Provinces Françaises, en costumes; des groupes Bas-Bretons; de la Duchesse Anne, que personnifiait Mi* Paulette Rault, élue par les Bretons de Paris, et chaperonnée par M. Louis Beaufrère; enfin d'une reconstitution des Costumes militaires des régiments de la vieille France, à l'aide de soldats fournis par le 41 d'infanterie et le 10 d'artillerie.

Ce fut vraiment bien. Rarement vit-on défilé plus authentique. La Cavalcade parvint vers 17 heures sur le Champ de Mars, et les groupes bas-bretons, sur deux podiums, les musiques des fusiliers marins et des chasseurs à pied, les diverses fanfares, etc., régalèrent de nouveau un public immense de spectacles fort agréables à voir.

La dislocation eut lieu sur la place de l'Hôtel de Ville.

lèrent de nouveau un public immense de spectacles fort agreanes à voir.

La dislocation eut lieu sur la place de l'Hôtel de Ville.
On voulut bien inviter les Bas-Bretons au vin d'honneur à la mairie, en ma personne et en celle du camarade Menguy.

M. le maire Château prit d'abord la parole, puis M. Emile Brevet, président du Comité des Fêtes, enfin M. le préfet Antony.
Par suite de prudence, je l'imagine, aucun des orateurs ne fit allusion à la participation de la Basse-Bretagne au festival.
Cette participation fut cependant le CLOU, de l'avis du peuple, qui ne se méprend pas.

Mais il paraît qu'à Rennes, MM. les Officiels vivent dans une hantise : celle du spectre de l'Autonomisme. On se croit très rusé par exemple, en appelant le chant national breton, l'hymne breton. C'est pour « couvrir la face » devant les « Autorités ».

Celles-ci avaient discrètement prié d'escamoter le Bro Goz ma Zadou.

Zadou.

Il ne fut pas au programme et aucune musique ne le joua.

Par contre, tous les orateurs que nous entendimes insistèrent sur le titre de « Rennes, capitale de la Bretagne », et certains autres aphorismes généralement admis en orthodoxie.

J'ai eu l'honneur de causer un moment avec M. Château, maire de la capitale. Un excellent homme, entrepreneur de son méther, très dévoué aux intérêts de la Ville qu'il administre comme ses affaires, c'est-à-dire à la perfection. On n'entend faire que ses éloges, ainsi d'ailleurs que ceux de M. Brevet, son adjoint, qui est la cheville ouvrière de tout ce qui se fait à Rennes, et de M. Goupil, président de la commission des Fêtes.

M. François Château me dit :
 — Cette fête a réussi au delà de tous nos espoirs. Voilà qui nous encouragera à refaire quelque chose de mieux encore dans

nous encouragera à refaire quelque chose de mieux encore dans deux ans.

— Qu'est-ce qu'il y a en 1939, Monsieur le Maire?

— Eh bien, l'inauguration du nouveau Monument de l'Union de la Bretagne à la France...

— Bah?

— Mais oui, nous n'avons pas renoncé à remplacer le Monument détruit. Jean Boucher a terminé sa maquette.

— Et peut-on, sans indiscrétion, savoir...

— Oui. Deux femmes, debout, l'une la France, l'autre la Bretagne. La France tend les mains à la Bretagne, qui, de son côté, lui montre deux personnages auprès d'elle, un marin et une paysanne, en ayant l'air de lui dire : Voici ce que j'ai de mieux, je vous les donne.

— Oh! Oh! voilà du symbolisme!

— Oui. Ceux qui ont été appelés à juger du sujet sont d'avis qu'il fera l'unanimité.

Ce n'était pas bienséant d'entamer une discussion avec notre hôte, qui est d'avis que l'allégorie de M. Boucher répond au sentiment de tous. Détrompons-le ici. Ce sujet, bien qu'il soit plus honorable pour la Bretagne que celui de 1911, aujourd'hui disparu, laisse planer un sentiment pénible : cette Bretagne est bien prodigue de la liberté et de la vie de ses enfants,

— Je vous les apporte, Madame...

Hola! Nous protestons. Non pas contre le fait qu'elle apportait évidemment à l'Union un bloc de marins et de paysans, mais contre l'esprit de flatterie dont M. Jean Boucher ne réussira pas à se débarrasser, et qui consiste à se faire plus petit que de raison. Qu'il supprime cette livraison de chair humaine de son groupe. Qu'il garde seulement les deux femmes debout, se congratulant de la paix qui les réunit dans une communauté d'intérêts.

Nous avons eu plaisir à entendre certaines réflexions très flatteuses pour l'homogénéité des groupes costumés de Carhaix, Plougastel, Landivisiau, Châteaulin et Pont-l'Abbé. Hommes et femmes avaient tous le même costume du clan.

On a fait compliment à la maîtrise incomparable du Cercle de Rennes pour présenter les Danses Bretonnes. Spectacle de grande classe avec une standardisation moderne des costumes, des jeunes gens et des jeunes filles, Ordre, discipline, harmonie des gestes comme dans un corps de ballet de l'Opéra.

On a admiré le beau timbre de voix de sa soliste Louise Le Béon.

On a admiré le beau timbre de voix de sa sousie louise. Béon.

Admirables les énfants et adolescents de Bigoudènie. Félicitations à M. Alain Nicolas.

La troupe de M. Nansot, de Lanvollon, s'est montré digne de sa réputation. Qu'on songe que M. Nansot a créé cette œuvre à la limite du Pays Gallo, et avec beaucoup d'éléments bourgeois, non bretonnants.

Mêmes remarques pour le Cercle de Lorient, où l'on sent une foi capable de soulever des montagnes. Et il en faut, dans une ville comme Lorient.

Que dire de Pontivy? Pierre Ropert est un animateur incom-

parable. Ses gars et ses filles le suivent au bout du monde. Ils sont

paranie. Ses gars et ses filles le suivent au bout du monde. Ils sont entraînés aux longues randonnées. On les a applaudis dans toute la France. Il n'y a plus de fête bretonne sans les Denved Gwenn. Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont bien voulu nous accompagner à Rennes. Ils ont fait plaisir à la population et affirmé la nationalité bretonne. D'autre part, les groupes ont été enchantés de l'hospitalité qui leur a été offerte par la Ville de Rennes.



Que se passe t-il en Irlande?

Assez rares sont les nouvelles transmises sur la situation en

Assez rares sont les nouvelles transmises sur la situation en Irlande par les agences.

Nous apprenons que M. De Valéra, dont les pouvoirs se sont considérablement étendus, et se rapprochent de ceux d'un dictateur, a soumis au peuple irlandais le texte d'une nouvelle constitution qui a été approuvée par 685.000 out contre 526.000 non.

Ce document prévoit deux assemblées, le Dail et le Sénat, et un président, élu pour sept ans au scrutin direct, qui remplira les fonctions du gouverneur général, tout en possédant des pouvoirs plus étendus. Il n'est pas fait état du Roi.

L'Irlande, état démocratique et indépendant, portera le nom d'Eire et l'irlandais sera sa langue officielle, l'anglais n'étant reconnu que comme seconde langue.

La nouvelle constitution de l'Etat Libre d'Irlande est considérée, dans les milieux politiques de Londres, comme brisant les derniers liens juridiques existant entre le dominion et la métropole et comme jetant les bases d'une république.

Une autre clause établit le droit de l'Eire à la province d'Ulster, aujourd'hui rattachée à la Couronne.

Cette lente évolution vers l'indépendance politique ne semble pas trouver d'opposition rigide à Londres; les rapports économiques d'une Irlande, amie de la Grande-Bretagne, seront plus rétributifs que ceux d'une Irlande ennemie.

Voici les résultats des dernières élections les	zislativ	es :
Parti Republicain De Valéra.	67	sièges
Parti Unioniste Cosgrave	44	
Indépendants, Agrariens, etc	11 8	
Total du Dail Eireann	130	

Rappelons que l'Irlande libre compte 4.300.000 habitants.





LA VIE BRETONNE

de la Saison

15° Semaine Bretonne de l' « Unvaniez Arvor »

La Quinzième Semaine Bretonne organisée par la « Fédération Régionaliste de Bretagne » s'est tenue à Rennes du 6 au 10 juillet. Le sujet traité, le même pour toutes les commissions, fut « La Réforme de l'enseignement primaire et la formation de la jeu-

Le sujet traite, le meme pour toutes les commissions, les référence de l'enseignement primaire et la formation de la jeunesse bretonne ».

Des communications fort intéressantes sur cette question d'actualité furent faites par Mª** Drouart et Gautry, MM. Léon Le Berre, Jean Choleau, Charles Collin, E. Floch, Jobic, Morvan-Marchal. Des membres des enseignements primaires officiel et libre apportèrent des suggestions.

Les séances d'études se tinrent salle des Beaux-Arts, rue Hoche. Deux concerts furent consacrés à la Haute-Bretagne. L'un, le jeudi soir, sous la direction du compositeur Gaston Perducet, à la gloire des chansonniers, poètes haut-bretons: Louis Tiercelin, Jules Heurtel, Théodore Botrel. L'autre, le vendredi 9, sous la direction de M³* Corvaisier, directrice du Cercle Celtique de Fougeres, nous permit d'évoquer les chants et les légendes de Haute-Bretagne et d'applaudir la touchante idylle écrite en parler populaire du pays fougerais par le professeur Amand Dagnet: « La Fille de la Brunelas ».

Entre temps, visite aux tombes d'Arthur de la Borderie et de Georges Dottin; messe pour les morts de la Fédération, dans la chapelle de Bertrand d'Argentré, à Saint-Germain.

L' « Association Bretonne » à Dinan

L'Association Bretonne a tenu son 71° Congrès à Dinan le 30 juin, sous la présidence de M. le comte de Gouyon.
On a entendu des conférences de MM. René Le Gentil sur La Mort de Cambronne; Docteur Le Strat, sur l'Etymologie, R. Couffon, sur les Pèlerinages bretons à Rome et à Jérusalem du V° au VIII' siècle; Chanoine Cornique Dobble, sur Saint-Margan; René De Laigue, sur Raoni Pollo, inhumé à Saint-Sauveur de Dinan; Mille Beauchêne, sur l'Abbé Teudon; V. Bécot, sur la Poésie Celtique; Léon Le Berre, sur la Langue bretonne.
L'excursion a eu lieu au Fanum Martis en Corseul (dont nous avons publié un dessin inédit de M. de la Guichardière père, dans notre numéro 10, novembre 1927, p. 1091).

Le mémorial de Ste-Anne-d'Auray

Le dimanche 25 juillet, au milieu d'une assistance de plus de 100.000 pèlerins, dont la moitié d'Anciens Combattants, a été

inauguré le fameux Mémorial érigé devant la basilique de Sainte-Anne aux 240.000 Bretons tués à la guerre de 1914-18. Il était commencé depuis 15 ans. S. E. le Cardinal Verdier, de Paris, était venu présider la consécration, avec le général Weygand. Tous les Evêques de Bretagne, les Sénateurs et Députés du Parti Catholique, des détachements de soldats et de marins, assistaient à la cérémonie impressionnante, où la Chorale chanta la cantate en breton de Taldir intitulée: Klemgan ar Brezel (1).

Les bas-reliefs en granit du Mémorial représentant l'enterrement d'un soldat où l'on voit les principales figures de notre Histoire, ont été sculptés dans son atelier de Mellionnec par J. C. Le Bozec.

Le Pavillon Breton à l'Exposition

Par suite de grèves et d'obstructions diverses, l'Expo 37 a ouvert ses portes avec retard, et le Centre Régional a été particulièrement défavorisé. Enfin, tout arrive, et le vendredi 30 juillet, le TI BREIZ fut inauguré sous la présidence de MM. Alphonse Rio, sénateur du Morbihan, et Aubert, président du Comité. Tel qu'il apparut, le Pavillon donna l'impression d'un bel édifice ayant 40 mètres de long, avec entrée sur le quai d'Orsay, où est ancré le bateau thonnier le Charcot.

A l'entrée de l'édifice, on aperçoit une colonne sculpturale de 10 mètres représentant des paysans et paysannes, des marins, une proue de barque, et cette devise:

NETRA NA DEN NA VIR OUZIMP KERZET WAR-DU AR MOR.

Tout est ramassé en quelques sales exiguës, donnant l'essentiel de la vie de chez nous : un vieux manoir dominé par une tour; un péristyle, un hall, décorés de panneaux d'artistes bretons, la salle dite de la Pensée; la petite salle du Livre; la salle d'art religieux; la salle du Tourisme avec un diorama en relief de la Bretagne; un appartement meublé; la salle des Artisans; du Folklore, etc., toutes revêtues de peintures symboliques. Enfin une auberge et une créperie.

Le long du quai, les autres Provinces maritimes alignent leur tuc : la Normandie, le Pays Basque, la Provence.

Au milieu du Centre Régional, un village Alsacien.

Une délégation en Allemagne

Pour la deuxième fois, M. Guy Le Floc'h, Breton de Quimper, secrétaire des Archives de la Danse, a formé une délégation provinciale pour visiter l'Allemagne.

Au mois de juin, environ 60 personnes sont parties de Paris sous sa direction. Elles représentaient la Bretagne, l'Auvergne, la Normandie, la Vendée et le Berry. La délégation bretonne, composée par les soins du Cercle Celtique de Paris, présidé par M. Gabriel Gouez, était forte de 16 personnes et d'un biniouiste.

Les « Provinciaux » ont été reçus en grande pompe à Ham-

bourg, Berlin, Gorlitz, Dresde, Munich, Nuremberg, par la société Kraft durch Freude (La Force par la Joie), qui correspond à nos associations de Sports et de Loisirs Populaires.

Toute organisation étant étatisée, les manifestations, réceptions, festivals, cortèges prennent en Allemagne des développements formidables : il n'est pas rare de contempler des foules de 60.000 personnes, où l'ordre et la discipline sont remarquables.

60.000 personnes, où l'ordre et la discipline sont remarquables.

L'hospitalité germanique s'est montrée large vis-à-vis de la
caravane des Provinces de France. Trajet par fer et cars, hôtels,
excursions, etc., lui ont été entièrement payés pendant 20 jours.
En compensation, les Groupes donnaient des représentations
de chants et de danses du Folklore paysan des diverses régions
qu'ils représentaient.

De tels voyages préparent les générations d'aujourd'hui, des
deux côtés du Rhin, à se mieux connaître et à emprunter les uns
aux autres ce qu'elles ont de meilleur, en laissant aux entêtés l'entretien des vieilles haines.

Fête des « Fleurs d'Ajonc » à Pont-Aven

Grâce au dévouement de M. Henry Sinquin, président du Comité des Fêtes, soutenu par le maire, M. le docteur Le Louët, et par M. Furic, adjoint, la Fête des Ajones d'Or a obtenu cette année un succès qui a rappelé aux anciens celles que Botrel animait de sa présence

Elle s'est ouverte mardi 7 août par une veillée à l'Hôtel Julia. Le dimanche, après un défilé aux monuments de Brizeux et de Botrel, au cimetière, après une messe solennelle chantée par M le Chanoine Tanguy, le Théâtre de Verdure au Square Botrel a réuni une foule considérable, qui a apprécié la collaboration dévouée du druide de Locmariaker, Jean-Marie-François Jacob; du barde d'honneur Jean Suscinio, baryton excellent dans ses chants patois gallots; du barde et de Jeanne Cueff, avec leur fillette Annik, toujours favoris; des sonneurs Sciallour et Gweltas; du maître à danser Gourmélen avec son groupe d'enfants.

On admira la grâce et la distinction de la reine de 1927.

on admira la grâce et la distinction de la reine de 1937, M¹⁰ Yvonne Audren; l'une de ses demoiselles d'honneur, M¹¹ Jaffrézic, était, fait assez rare pour être noté, la fille d'une anciene Reine des Ajoncs d'Or nommée du temps de Botrel.

M¹⁰ Théodore Botrel et ses filles, M¹¹ Léna et Jeannik, en costume breton, assistèrent à toute la fête, avec M., M¹⁰ et M¹⁰ Jaffrennon.

Les « Breiz Atao » à Carhaix

Le jeudi 12 août, les Carhaisiens accourus sur le pas de leurs portes furent bien surpris d'entendre des colporteurs en short, nu-tête, très up to date, crier Breiz Atao dans les rues, en breton. Henseignements pris, le Parti tenait un Congrès, salle Le Dour, qui groupait une trentaine d'étudiants et plusieurs jeunes filles. La séance du jeudi fut consacrée à discuter le programme; le thème fut repris le lendemain. Dans la soirée les amateurs donnèrent un concert et dansérent. Les uns étaient campés près de Lanouennec; d'autres avaient préféré les lits de l'hôtel de la Tour d'Auvergne. Quelques militants nous ont fait visite. Ils étaient pleins de foi,

⁽¹⁾ Vingt chansons scolaires, pp. 40-44, Lemoine, éditeur, Paris, 17, rue Pigalle, 6 fr. 35 franco,

et assuraient que l'action politique allait reprendre sans désem-

parer.

Les « Yaouankizou » ont maintenu Debauvais à la tête du Parti, avec comme coadjuteur Mordrel.

Rester « jeunes », quoique bientôt quadragénaires, est le secret de MM. Debauvais et Mordrel. Leur dynamisme sur les couches successives des intellectuels de 20 ans est un fait incontestable. Ils savent mener leur petit monde où et comme ils veulent.

De Carhaix, les Yaouankizou sont allés allumer un tantad sur le faite de Bot-Kador; de là, au camp du Tréhou; puis du 16 au 30 août, aux environs de Plougastel-Daoulas, où ils ont tenu, à l'instar des Etudiants gallois et gaëls, une Skol Hanv, où l'on se perfectionne en langue bretonne.

Plaise aux dieux que perce enfin dans leur sein l'écrivain de génie qui sera le Rener de son temps, et que chez eux naissent plusieurs bardes, pour maintenir la liaison avec les Anciens.

Les « Bleun-Brug » à Plougastel-Daoulas

Samedi 21 août. — Les Bleunbrugerien ont été en pèlerinage à l'ancienne abbaye de Landévennec, où ils ont vénéré les reliques de saint Gwenolé, qui ont été exposées ensuite à l'église de Plougastel-Daoulas pendant le Congrès.

Réception d'une délégation venue de Montreuil (Pas-de-Calais), où les moines de Landévennec se réfugièrent avec les reliques du saint en l'an 900.

Dans l'après-midi, les congressistes ont visité l'ancienne abbaye de Daoulas, propriété actuelle de M. Oliviéro, qui leur en a fait les

Le soir, au Patro de Plougastel, la troupe formée par M. Arthur de Dieuleveut a représenté Bécassine vue par les Bretons.

Dimanche 22 août. — Grand Pardon de saint Gwennolé. M. le Chanoine Cassez, de Montreuil-sur-Mer, a chanté la messe. M. Grall, curé de Crozon, a parlé en breton.

L'après-midi, grande procession et vêpres solennelles, suivies d'une représentation populaire donnée par les Korollerien (direction Mª Galbrun), les Korriganed (direction Mª Scoazec), et les chanteurs populaires Jean-ik Moal, Fanch Stéfan, Fanch Morvan.

Le soir a eu lieu une fête de nuit sur la place de l'Eglise. Un drame de M. l'abbé Perrot, Adsavidigez Breiz, a été interprété par des artistes volontaires, dont M. de Langlais, dans le rôle de l'abbé Jean, Herri Caouissin et les chœurs du Cercle Celtique du Pélem. Les décors du théâtre étaient l'œuvre de MM. Xavier Haas, Durivault et Nourry. La scène était éclairée à l'électricité et le spectacle fut de toute grandeur, devant un public énorme.

Présidaient: MM. Lefebvre, maire de Montreuil; De l'Estourbeillon, ancien député du Morbihan, et Dom Godu, gardien du Mont Saint-Michel.

Lundi 23 août. — Journée d'études et de travail

Lundi 23 août. — Journée d'études et de travail.

Dans la matinée ont parlé MM. de Dieuleveult, le Chanoine Calvez, le Chanoine Cassez, Dom Godu, Bénédictin; Docteur Haes, flamand; dans l'après-midi, MM. François-Marie Jacq, de l'Office de Landerneau; F. Andouard, de Saint-Malo; Guillaume Berthou, de Saint-Brieuc; Gab Le Moal, de Gourin; James Bouillé, de Perros; Véfa de Bellaing, de Saint-Brieuc; M^{sse} Galbrun, de Bégard; MM. les Abbés Le Floc'h, de Lannion et Botéraou. Leurs exposés ont passé

en revue la vie bretonne dans toutes les branches de son activité. De nouveau le soir, au Patronage, théâtre populaire breton, par une troupe d'enfants.

par une troupe d'enfants.

Mardi 24 août. — Cette journée, présidée par Mgr Dupare, évêque de Quimper, a été baptisée du nom gallois d'eisteddvod. Elle a en effet consisté, à l'instar des journées similaires des Gallois, en concours de toute espèce, où se sont affrontés des musiques, des chorales, des déclamateurs, des solistes, des violonistes, des joueurs de binious, des enfants expliquant des textes bretons, des hallatietes.

Mercredi 25 août. — Les Bleun Brug se sont terminés par une excursion autour du Bro-Léon, par Brest, Le Conquet (visite à la tombe de Le Gonidec), Plouguerneau, Le Folgoat, Saint-Pol-de-

Les assises des Bleun Brug de 1937 ont marqué une nouvelle étape dans la réputation bien méritée de cette société bretonnante, dont l'heureuse influence se fait de plus en plus sentir.

L' « Union Régionaliste » à Quimperlé

L'Union Régionaliste Bretonne n'a pas été, à Quimperlé, inférieure à ses succès marqués de Redon (1934), de Lannion (1935), du Grand-Fougeray (1936).

Grâce au dévouement de M. Yves Fournis, l'animateur de toutes les manifestatons bretonnes de Quimperlé, les journées des 26, 27, 28 et 29 août ont été suivies d'un nombreux public.

Jeudi 26 août. — Ouverture de l'Exposition des Arts Bretons à l'E. P. S. de garçons.

Le soir, salle de la mairie, M. André Degoul a fait une conférence des plus appréciées sur le Cartulaire de l'Abbaye de Quimperlé.

Vendredi 27. — Journée d'études et de travail des Sections Historique, Littéraire, Economique; et le soir, beau concert Cueff à la salle du Cinéma.

Alsorique, Etteraire, Economique; et le soir, beau concert Cuelt à la salle du Cinéma.

Samedi 28. — Remise d'un drapeau de Quimperlé à la Municipalité; pose d'une plaque commémorative en l'honneur du Duc Jean I'' au Bourg-Neuf, qu'il créa au xiii' siècle.

Le soir, les Cercles Celtiques de Nantes et de Saint-Brieuc, accompagnés des Moutons de Pontivy, ont donné une soirée de gala, avec représentation d'une pièce en breton An Diou Dremm.

Et une en français, Bécassine.

Dimanche 29. — Après une messe solennelle, un magnifique Cortège de tous les drapeaux des anciens Comtés de Bretagne a parcouru la ville pavoisée. Plusieurs chars symboliques suivaient, et dans l'après-midi, le Parc de Kerisole a été le rendez-vous de milliers de spectateurs venus admirer quelque chose d'inédit : des exercices hippiques par des groupes de cavaliers paysans, jeux équestres, et sauts d'obstacles, entremélès de chœurs et de danses par différents groupes. Ce fut une apothéose merveilleuse, dont le Comité local et le Comité de l'U. R. B., présidé par le vénéré mar-les compliments les plus chaleureux.

La Fête des Binjous à Plozévet

Il n'y a eu qu'une journée à Plozévet, mais quelle journée! Le

Il n'y a eu qu'une journée à Plozévet, mais quelle journée! Le salut de tout un peuple à ses binious.

L'idée a pris corps à la suite de la remise à la commune de Plozévet, en Pays Bigouden, du monument en bronze du sculpteur René Quillivic (ovate Men-Kaled): Les Binious; et de l'inauguration du Groupe Scolaire: Ecole Georges Le Bail.

M. Albert Le Bail, député-maire de cette grosse commune, imagina de convoquer à cette occasion une assemblée bretonne. Puis, devant l'accueil favorable fait à son projet, il se vit amené à élargir sa conception première; et à réaliser à Plozévet une apothéose (la dernière peut-être) des sonneurs de binious, des vrais, qui existent encore.

à élargir sa conception première; et à réaliser à Plozèvel une apothéose (la dernière peut-être) des sonneurs de binious, des vrais, qui existent encore.

A cette glorification des Derniers Sonneurs, il obtint la présence de M. Jean Zay, Ministre de l'Education Nationale. Une telle publicité alerta toute la Bretagne et toute la France. Le Comité eu la surprise de recevoir des engagements de plus de 20 biniouistes et bombardiers. Il y en avait donc encore. On leur consacra 1.000 francs de prix, plus un maout, et on remboursa tous leurs frais. M. Le Bail sut y intéresser la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique, qui délégua M. Chapelier pour présider le jury. Enfin, le Poste Parisien s'offrit pour radiodiffuser les allocutions; le Fox Moviétone demanda à filmer les cérémonies.

Les concours des Fleurs d'Ajoncs (Pont-Aven) des Mélènes (Elliant), des Bigoudens (Penmarc'h); des groupes de Scaër, Douarnenez, le Cap; des Marins de Lechiagat; des Fleurs de Bruyères de Plozévet, fournirent des délégations en costumes d'une richesse somptueuse. Il fallut ajouter un Concours de Danses bretonnes.

Ainsi s'élabora un programme entièrement national qui, par sa nouveauté, son caractère d'authenticité indiscutable, attira les foules à la recherche de la VRAIE BRETAGNE CHEZ ELLE.

Ajoutons à tous ces spectacles si prenants en pleine tribu Bigoudenne, un gargantuélique repas, un de ses Lein pittoresques, avec menu composé de mets locaux, et de cidre c'houero-bris, qui mit en liesse mille quatre cents convives et que l'hôtel Riou cuisina. Ceux qui eurent la joie d'assister à cette pure assemblée bretonne en garderont un souvenir ineffaçable.

Telle fut aussi l'impression de M. le Ministre et des personnages officiels qui s'y rendirent, et auxquels M. Le Bail, députémaire, si dévoué à tous les intérêts bretons. M. le docteur Lancien, président du Conseil général du Finistère, sénateur-maire de Carhaix, souhaitèrent la bienvenue.

RÉSULTATS DU CONCOURS DE BINIOUS DE PLOZEVET

Jury: M^{mes} Jean Zay et Larquet; MM. Chapelier, président de la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique; André Dezar-rois, conservateur des Musées Nationaux; Taldir Jaffrennou, pré-sident des Bardes bretons; René Quillivic, ovate, sculpteur-sta-tuaire; Yves Le Bec, barde, adjoint au maire de Poullaouen.

GROUPE A. — Cornouaille Bigoudène, — Bombardes et binious. 1° prix, un maout de 225 fr. de valeur marchande: Kerloc'h, biniou, bourdon, bombarde, de Plozèvet.
2° prix, 200 fr.: Louis Guéguen, bombarde; Le Goff, biniou, de Plozèvet.

3° prix, 100 fr.: Boissel père et fils. de Tréogat.
4° prix, 50 francs : Douèrin, bombarde, et Bolzer, biniou, de Plozévet.
5° prix, 50 francs : Hénaff frères, de Pouldreuzic.

GROUPE B. — Cornouaille intérieure. — Bombardes et binious. Hors concours : Un voyage à l'Exposition de Paris, offert par MM. les Ministres de l'Education Nationale et du Commerce : Salaûn père, et Gestin, de Bannalec; salaire en sus. 1° prix, 200 fr. : Guéguen, bombarde, et Bodivit, biniou, de Fouesnant.

Pouesnant.

2º prix, 100 fr.: Sciallour frères, de Saint-Yvi.

3º prix, 100 fr.: Salaun fils ainé, bombarde, et X..., biniou, de Bannaiec.

4º prix, 50 fr.: Salaun fils cadet, bombarde, et X..., biniou, de Bannalec.

GROUPE C. — Bretagne Nouvelle. — Bombarde bretonne et biniou écossais. Prix unique, 100 fr.: Gildas Jaffrennou, biniou écossais, et Charles Corbel, bombarde, de Châtelaudren.

Palmarès des Concours des Bleun-Brug 1937

Jury: MM. Guy Roparts, Adolphe Piriou, Guillermit, abbé Mayet, Georges Arnoux, Boucher, abbé Hervé.

Chordes.— Enfants: 1. Plouider; 2. Saint-Urbain.
A 2 voix: 1. Ploudaniel; 2. Guiscriff; 3. Le Folgoat; 4. Ploudamézeau.

dalmézeau.

A 4 voix: 1. Guiscriff; 2. Saint-Pol-de-Léon; 3. Plougastel.
Solistes. — M^{ns} Abiven, soprano; M^{ns} Uguen, alto; Mathurin Le
Gall, ténor; Alexis Georgelin, baryton; Joseph Bouguen, basse.
Chanteurs populaires. — Louis Kervaedon, Guiscriff.
Bombardes et binious. — Dorig Le Voyer et Yann Goulet.
Violons. — M^{nss} Pliven, Le Guével et Salle.

Le monument Armand Dayot

Le 22 août, un monument a été élevé à Paimpol, sur le quai Armez, à Armand Dayot, ancien Inspecteur Général des Beaux-Arts, sous la présidence de Jean-Julien Lemordant, grand-officier de la Légion d'Honneur, qui en un an, est parvenu à réaliser cette juste commémoration d'un homme qui a fait le plus grand honneur à la Bretagne.

Le monument du Duc Jean IV à Dinard

Il y a une quinzaine d'années, Camille Le Mercier d'Erm lança l'idée de consacrer par un monument le retour en son pays du Duc Jean IV, exilé en Angleterre (1379), dont le règne fut prospère. Des accuslations d'autonomisme firent échouer le projet, qui a été repris en 1936 par le même animateur, avec le concours du sculpteur Armel Beaufits. Un bas-relief en bronze, couvert par souscriptions, a été apposé sur le mur de soutènement de la promenade du Clair-de-Lune, à Dinard, le dimanche 1° août. On croit que c'est sur la grève de Saint-Enogat que débarqua le « Conquèreur ».

Le motif du bas-relief montre le Duc debout à l'avant d'une

Jean Suscinio chanta An Alarc'h Tremor (du « Barzaz Breiz »), composé par un barde de l'époque de Jean IV, et la Lyre Dinardaise joua les hymnes nationaux français, anglais et breton, cependant qu'au-dessus du chemin de ronde, sur l'Aquarium inauguré grâce à Sir Robert Mond, flottaient les couleurs de Bretagne, de France et d'Angleterre.

L'anglophilie de Jean IV, qui lui fut autrefois reprochée étant.

grâce à Sir Robert Mond, flottaient les couleurs de Bretagne, de France et d'Angleterre.

L'anglophilie de Jean IV, qui lui fut autrefois reprochée, étant devenue de mode (erreur d'hier, vérité de demain), les Bretons du xiv* siècle furent une fois de plus des précurseurs.

Un banquet de soixante-dix couverts réunit ensuite les personnalités régionalistes et dinardaises au restaurant de la Rose-des-Vents, à Pont-Tual, et cette journée se termina par une joute oratoire où chacun fut bien-disant. On notait la présence, en plus des orateurs du matin, de MM. le commandant Casimir; le général Wincler; Armel Beaufils; Fouéré père, inspecteur des Finances de l'Indre; docteur Liégard, de Callac, le celèbre ophtalmologiste à Paris; Yves de Coniac, trésorier de l'U. R. B.; Léon Le Berre, envoyè spécial de L'Ouest-Eclair; marquis de la Moussaye; chanoine Mathurin, président de la Société Archéologique de Saint-Malo; M° Le Louet, avocat à Ploërmel; Adrien Allain, ovate, chef téléphoniste; Yves Hémar, architecte de Saint-Malo; Charles Mesnier, de Vannes; Mlle Yvonne Brooke, ex-duchesse des Bretons de Paris; Mmes de l'Estourbeillon; Ferry de Pigny, du journal Le Salut; Mlle Yvonne de Laigue, déléguée de l'A. B.; Mme du Perron (Til), auteur de La Vie chantée de Botrel; Mlle Heuvelmans, 1" Prix de Rome; plusieurs conseillers municipaux, dont MM. René Aillerie, docteur Badin, Poulmare, et enfin un certain nombre de membres de la Colonie britannique.

La 9° fête des Reines de Cornouaille à Quimper

Le 18 juillet, avait lieu à Quimper la 9° fête des Reines de Cornouaille, organisée par notre ami Louis Le Bourhis.

Un chatoyant défilé de plus de 800 personnes costumées parcourut la vieille cité de Grallon, précédé de 20 cavaliers d'Elliant.

Elles furent saluées à l'Odet-Palace par le grand poète Saint-Pol-Roux, l'ermite de Camaret, à la chevelure et à la barbe de neige, qui porte allègrement ses 80 ans.

Le Congrès Celtique d'Edimbourg

Le Congrès de l'Association Pan-Celtique, dont le siège est à Dublin et que dirige Miss O'Farrelly, a eu lieu à Edinbourg (Ecosse), du 13 au 17 juillet.

Il y aurait lieu de revenir à la formule de la première Association Pan-Celtique (1900-1909). Créer un Comité central sous l'égide de l'Etat libre d'Irlande, et des Comités nationaux dans chaque pays de langue gaélique ou britonnique; ensuite éditer un organe de liaison anglais-français.

Les Congrès Pan-Celtiques devraient coîncider avec de grandes fêtes populaires telles que les Oireachtas d'Irlande, les Feis Ceoil d'Ecosse, les Eisteddvods de Galles, les Gorsedds, Blenn-Brug, ou Congrès d'U. R. B. de Bretagne alternés, — de manière à profiter de l'affluence; il faudrait en écarter résolument les liseurs de rap-ports et les prier de réserver leurs documents pour les revues spé-

Toutes ces réformes exigent une refonte des statuts de l'Association. Seul un organisme d'Etat, créé par M. De Valéra, pourrait avoir raison de la routine universitaire.

Nous avons reçu des Highlands plusieurs invitations à nous rendre à Edinbourg. Nous remercions vivement le druide Seton Gordon, de l'ile de Skye; M. George Dott, industriel à Edinbourg. membre du partie Free Scott; et le colonel Gilbert Gunn, de Bonar-Bridge, Sutherland, qui nous ont offert une hospitalité dont nous n'avons pu, hélas! profiter.

La Bretagne eut comme représentants au Congrès notre collègue du Collège des Bardes, le professeur docteur Pol Diverrès, habitant Swansea; M. Raymond Tassel, architecte à Brest, remplaçant M. Pierre Mocaër, empêché, dont l'Ouest-Eclair a publié un reportage le 4 août; M. A. Caillibotte, directeur du Secteur Météorologique de Brest.

gique de Brest.

Fêtes Celtiques à Espalion

La petite ville d'Espalion (Aveyron) a reçu du 11 au 13 août le Congrès du Collège Bardique des Gaules, que préside M. Jacques

Congrès du Collège Bardique des Gaules, que preside al. sacques Heugel.

Au programme, il y eut un concert en langue d'Oc par les « troubadours » d'Espalion et la Société Chorégraphique « La Bourrée » d'Auvergne, dirigée par le compositeur Canteloube.

Le jeudi 12, à 10 heures, un « gorsedd digor » eut lieu sur un « dolmen » en granit du pays, édifié sur l'esplanade du Foiral, et dont la Municipalité assurera la conservation.

Notre collègue J.M.F. Jacob (Koét Skau), qui enseigne dans l'Aveyron, a été comme on le devine, l'initiateur de cette cérémonie, avec le concours dévoué de M. J. Vaylet, félibre, greffier du Tribunal.

Les « Bleun Lann » de Pont-Aven

Cette société, que dirigent M^{nos} Le Breton, sœurs, aidées de M^{nos} Marie Fournis, a compté de nombreux succès cet été.
Elle a prêté son concours le 8 août aux Fêtes Régionalistes de Vannes, et le 15 août, aux Fêtes des Provinces Françaises à La Bourboule (Puy-de-Dôme).

Curieuse cérémonie au Folgoët

Le dimanche 27 juin, les membres de l'Amicale du 19° régiment d'infanterie de Brest ont été admis à déposer dans la basilique du Folgoët une urne contenant de la terre d'Ecosse, de Bretagne et de Picardie mélèe, en souvenir de la fraternité d'armes de ce régiment et du régiment highlander « Black Watch » dans les tranchées de La Boisselle en 1915. La basilique du Folgoët a été choisie parce que la femme du Duc de Bretagne François 1", Isabelle, était fille de James Fr, roi d'Ecosse, et qu'elle avait une dévotion particulière pour ce sanctuaire (1443).



AL LEVRIOU VAR LES LIVRES EN VITRINE PAR LE DIRECTEUR

LA BRETAGNE ET LA PEINTURE CONTEMPORAINE, édition des Chemins de Fer de l'Etat, 13, rue d'Amsterdam, Paris (8*). Un album de 36 pages sur papier couché, avec texte de Guy-Félix Fontenaille. Prix : 20 francs.

Fontenaille. Prix: 20 francs.

Cet album, destiné à faire connaître notre pays, contient la reproduction (en noir) de 45 tableaux de peintres de l'école actuelle. On l'achètera par curiosité.

Il y a là-dedans, à côté de quelques œuvres de valeur, un certain nombre d'autres que le premier venu est capable de brosser avec une queue de veau ou le dos d'une cuiller.

Citons comme spécimens de l'art des cavernes: le Christ Jaune de Gauguin, affreux; une rue à Pont-Aven, de Gustave Loiseau, du barbouillage; la place de Roscoff, de Paul Signac, avec des maisons de travers, et quelques pâtés qui sont des nuages; un marché à Audierne, d'Albert Marquet, des taches d'encre et de grosses mouches qui représentent la foule; à Concarneau, de Ch. Despiau, trois coups de crayon, qui sont des bateaux, et une ligne d'horizon de mer qui n'est même pas droite; des baigneuses à Dinard, du cubiste Pablo Picasso, des monstres qui semblent des habitants de la lune; la berge du Pouliguen, de Edouard Vuillard, quelque chose de flou, de vaseux; la femme de marin, d'Antral, un spectre; arrêtons-nous là.

Il eut été possible de trouver encore des peintres capables de oir la nature comme elle est, et non d'après une imagination en délire.

Pour la peinture, comme pour le mobilier, comme pour la gra-vure, le « modernisme breton » actuel est une hérèsie choquante qui sent la facilité et le moindre effort. Qu'on nous redonne le goût de la ligne, de la précision, et du fini. L'art véritable est plastique, classique, éternel.

BRETAGNE, édition des Chemins de Fer de l'Etat, compositions photographiques de L. Le Boyer, reproduites en héliogravure de G. Lang. Un album de 32 pages. Prix : 10 francs. Publicité des Chemins de Fer de l'Etat, 13, rue d'Amsterdam, Paris (8°).

On appréciera particulièrement les magnifiques reproductions photographiques de l'album Bretagne. Là où l'œil et la main du peintre décadent ne savent plus ni

apercevoir les détails ni les rendre, l'objectif achromatique donne de saisissants aperçus de la vie vivante. Les « Images de Pierre » et les « Visages de Bretons et Bre-tonnes d'aujourd'hui » sont particulièrement ressemblants; les hori-zons de mer et de montagne sont admirables. Il ne leur manque que les couleurs.

UN SAVANT BRETON: LOUIS LE DANTEC, par Joseph Jacob. Une brochure de 32 pages, 2 francs. Chez l'auteur, 28, boulevard Saint-Marcel, Paris (5°).

M. Joseph Jacob (de Plestin-les-Grèves), rend dans ces pages hommage à son ancien professeur de sciences au Petit Séminaire de Tréguier, vers 1880.

L'abbé Le Dantec naquit à Plestin-les-Grèves en 1842. Devenu prêtre il s'adonna aux mathématiques et à la physique, sans toute fois négliger les lettres, car on possède de lui des poèmes, un drame sur Saint-Effam, et une Grammaire anglaise.

Il est l'inventeur d'une machine électrique en 1880; d'un oiseau volant, précurseur de l'avion actuel, en 1884; d'un appareil pour calculer le coefficient de résistance de l'air en 1890; d'un système abolissant le point mort; d'une analyse physique des vibrations lumineuses, en 1892; d'un livre sur l'électricité en 1896; il est aussi l'inventeur de l'hélice de sous-marin (adoptée par les Allemands); et de la turbine, soit à vapeur, soit à essence, dont M. Danel, industriel à Argenteuil, possède le brevet, et qui pourra utiliser 75 % du charbon au lieu de 8 % des moteurs actuels, et 95 % de l'essence.

L'abbé Le Dantec est mort à Paris en 1922, âgé de 80 ans. Il repose dans le petit cimetière de Plestin.

PRAGUE AUX ABOIS, édition du Conseil National Slovaque (1937), dont le siège se tient à Keesport, Panama (Etats-Unis).

Nous avons reçu cette brochure de propagande. Elle jette un jour nouveau sur le sourd mécontentement qui règne à l'état endé-mique dans la Mittel-Europa, deputs les traités de Versailles et de

En 1932, nous avons signalé le cri de protestation de la Hongrie, amputée au bénéfice de la Roumanie, de territoires proprement

amputée au bénéfice de la Roumanie, de territoires proposations magyars.

Maintenant, c'est la Slovaquie qui se plaint d'être attachée au char dualiste dénommé Tchéco-Slovaquie, terme qui est un nonsens, déclarent nos auteurs.

Les Tchèques ont accaparé, à Prague, la direction d'un nouvel Etat, mosaïque de races qui souffrent de vivre, sous la dictature de Masaryk d'abord, de Bénès ensuite. Aucune liberté n'existe. Les minorités d'Allemands (3 millions) et de Slovaques (6 millions), sont sacrifiées aux ambitions mégalomanes des 10 millions de Bohémiens et de Moraves. La Tchéco-Slovaquie est un Etat absurde, proclame la brochure. Les Tchéques sont des Russes, sympathisants avec le bolchévisme; les Sudétes allemands, les Ruthènes, les Slovaques, sont catholiques, et réclament la séparation.

Evidemment, la carte d'Europe Centrale serait à revoir d'après

le principe des nationalités (1). Mais sans aller si loin, est-ce que la Grande-Bretagne et la France n'ont pas elles-mêmes à résoudre certains problèmes de minorités, qui, sans prendre la forme virulente qui existe à l'état endémique en Tchéco-Slovaquie, en Hongrie, en Yougoslavie, en Espagne n'en nécessitent pas moins une solution conforme à la justice?

Mais est-ce que la justice peut s'appliquer aux problèmes de divisions territoriales? A consulter l'Histoire, il semble qu'il y ait eu toujours chez les majorités ethniques une force d'attraction tendant à attirer à elles les minorités, qui finissent pas y adhérer plus ou moins.

ou moins.

Si l'on voulait réellement donner satisfaction à tous les groupes danubiens et balkaniques, il faudrait : 1° ou restaurer la monarchie austro-hongroise à Vienne; 2° ou laisser la plus grande Germanie (Anschluss) établir sa domination sur la Mittel-Europa, et mettre tout le monde au pas; 3° ou créer une poussière d'étaticules autonomes selon le principe fédératif américain.

MOJENNOU BREZONEK (FABLES BRETONNES), par Emile Er-NAULT. Un vol. broché de 522 pages, illustré par André et Zoé Laigneau. Prix : 15 francs franco. — A. Prudhomme, éditeur,

De la parution de ses Gwerziou à celle de ses Mojennou, 24 ans, un quart de siècle. Mais le bon M. Ernault est en marche vers le centenaire, et le temps ne compte plus pour lui.

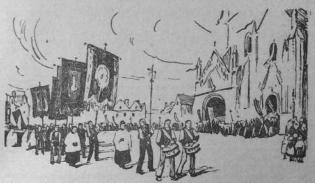
Ces deux ouvrages poétiques, par lesquels se justifie son titre de Barz ar Gouet, sont illustrès par sa fille, M^{mo} Zoè Laigneau, dont le mari est aussi un peintre en renom.

Ernault a toujours affectionné le genre du fabuliste. Il lui semble qu'ainsi, sous forme d'apologue, il a plus d'aisance pour glisser en douce les vérités élémentaires dont il désire voir les Bretons se préoccuper davantage. M. Ernault est, par nafure, un conteur qui affectionnerait le vers. Il rime d'ailleurs avec facilité, et l'affabulation lui permet de mèler à sa fantaisie les 6 aux 8, aux 10 et aux 12 pieds. L'ensemble de son œuvre en acquiert de la variété. On la lit sans tension d'esprit.

Les Mojennou sont dédiées à la mémoire du Barde Klaoda Ar Prat, le délaissé du cimetière de Kermaria-Sulard, qui fut l'un des plus fidèles disciples d'Ernault, avant la guerre.

Durant qu'il donna l'enseignement à Landivisiau, il s'aftacha à recommander le système orthographique de l'Académie Bretonne; il fut un précurseur du breton unifié.

On aura recours aux Fables d'Ernault, le jour où l'on introduira le breton à l'école. Le maître a d'ailleurs prévu cette éventualité prochaine.



Le départ de la procession pour le pardon.

Ce qu'il faut lire :

BRETAGNE D'HIER

De Léon Le Berre (Barde Ab Alor). Illustrations de Pierre GALLE, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Rennes.

Bretagne d'hier est la peinture vivante et fidèle de la vie en Bretagne avant 1914, de la vie d'hier dont l'image déjà s'estompe et qui, bientôt, ne sera plus qu'un souvenir. Les Bretons, les amis de la Bretagne, les estivants, nos hôtes, qu'intèressent les mœurs et les coutumes de nos vieilles provinces liront tous Bretagne d'hier.
Un beau volume de 220 pages, papier Alfa mousse Navarre, illustré de 31 gravures. Tirage limité.
Prix: 12 francs; envoi non recommandé, 12 fr. 80; recommandé: 13 fr. 50.
S'adresser: Librairie de L'Ouest-Eclair, 3, rue du Pré-Botté, à Rennes (Ille-et-Vilaine). Et chez tous les libraires de Bretagne.



Les danses sur la place du bourg

⁽¹⁾ C'est aussi l'avis de MM. Ch. Daniélou, ancien député du Finistère, et Pézet, député du Morbihan, qui ont publié des récits de visites dans ces

LES ONZE RÉPUBLIQUES SOVIÉTIQUES

Russie, Ukraine, Russie blanche, Géorgie, Arménie, Azerbaidjan, Turkmenistan, Ouzbekistan, Tadjikistan, Kazakstan, Kirghizie, par Marc Slonim. Un vol. in-8 de 292 pages avec 7 cartes: 25 fr. Payot, éditeur, 106, boulevard Saint-Germain, Paris (6°).

Dans la Bibliothèque Géographique vient de paraître un livre sur l'U. R. S. S. Les onze Républiques soviétiques, par Marc Slonim, destiné à fournir des données exactes à tous les lecteurs qui ont le désir de bien connaître l'Etat qui s'est érigé à la place de l'an-cien Empire des Tsars.

La plupart des ouvrages parus sur la Russie nouvelle parlent de la situation politique de l'U. R. S. S. ou donnent de simples impressions de voyageurs. Il n'existait pas encore d'ouvrage four-nissant des renseignements objectifs sur les peuples qui composent les onze Républiques Soviétiques, sur leur histoire et sur les terres mu'ils habitent

nissant des renseignements objectifs sur les peuples qui composent les onze Républiques Soviétiques, sur leur histoire et sur les terres qu'ils habitent.

Le nouvel ouvrage de M. Marc Slonim, spécialiste des choses russes, comble cette lacune. C'est une véritable encyclopie de PU. R. S. S. qui nous fait pénétrer dans ce monde aussi gigantesque que varié, formant non pas un seul pays, mais de nombreux pays différant l'un de l'autre par leur climat, par leur sol, leur population, leur histoire. Toutes ces races et ces peuples sont tellement hétéroclites qu'on se demande par quel miracle est réalisée leur unité d'Etat. C'est à quoi répond ce livre qui, en dehors dé toute préoccupation politique, décrit l'une après l'autre les onze Républiques Soviétiques avec les caractéristiques qui les différencient et les traits communs non moins marqués qui les unissent.

Cette étude ethnographique et historique parle d'abord de la Russie proprement dite, puis de l'Ukraine, ancien pays de cosaques, de la Russie Blanche, des Républiques de la Transcaucasie, enfin de ces contrées de l'Asie Centrale, Tadjikistan Kazakstan, etc., où des villes nouvelles ont surgi dans le désert. Des statistiques et des renseignements précis sur l'état actuel de chaque région de l'Union Soviétique, accompagnent la description des différentes parties de cet immense territoire de l'U. R. S. S. qui pourrait contenir quarante-cinq Allemagnes. Cet ouvrage est absolument indispensable à quiconque veut se faire une idée nette et précise d'un pays sur le compte duquel tant de théories ont été échafaudées.

VIENT DE PARAITRE :

L'ETRANGE AVENTURE DE L'ARMEE DE BRETAGNE (LE DRAME DE CONLIE ET DU MANS) 1870-1871, par Camille Le Mercier d'Erm. Etude présentée d'après des documents nouveaux, avec une illustration inédite de 70 portraits, plans et photographies sur papier couché, en un fort volume de 304 pages. Prix franco : 25 francs. A PEnseigne de l'Hermine, 36, rue des Casinos, Dinard (Illeget-Villaine)

Ce livre, dont on attendait impatiemment la parution, a été expédié aux souscripteurs. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

DICTIONNAIRES IRLANDAIS

(communiqué par R. S. V. Allin Collins)

- 1º Irish-English Dictionary, by Rev. Patrick S. Dinneen, M. A., publié par The Educational Company of Ireland, Ltd., 89, Talbot Street, Dublin, et 11, Patrick Street, Cork (pour The Irish Texts Society). Prix; 12/6 d.
- 2° The Educational Pronouncing Dictionary of the Irish Language, compiled by Séamus O Duirinne and Pádraig O Dálaigh, en vente chez W. et G. Foyle Limited, 121-Charing Cross Road, London, W. C. 2 (on donne la pro-nonciation des mots). Prix: 2/6 d.
- 3° An English-Irish Dictionary and Phrase Book, by Edmund E. Fournier d'Albe, Bs. (London-A. R. C. S.).

En vente chez M. H. Gill & Son, Ltd., 50, Upper O' Connell Street, Dublin.

Ne remettez pas au lendemain votre abonnement à

« L'ARGUS DE LA PRESSE » qui « VOIT TOUT »

et vous aurez la certitude de recevoir tout ce qui paraîtra sur votre personnalité ou sur les sujets qui vous intéressent, dans les jour-naux et revues du Monde entier. Tél. Provence : 16-14 37, rue Bergère (9°)

37, rue Bergère (9°) PARIS

LE DICTIONNAIRE DE RIMES - GERIADUR KLOTENNOU

de ERWAN BERTHOU (KALEDVOULC'H)

sera publié dans AN OALED à partir du 1° Janvier 1938



Carnet de nos Abonnés

DECES (MARVENTEOU)

EUGENE REGNIER (BLEIZGOUEZ)

M. Eugène Regnier, druide Bleizgouez, est décédé le lundi 19 juillet 1937, en son domicile à Rennes, 75, rue de Fougères. Ses obsèques ont été célébrées le jeudi suivant 22 juillet, au milieu d'une nombreuse affluence. Il a été inhumé au cimetière du Nord.

du Nord.

Nos collègues Léon Le Berre (Ab Alor) et Edouard Guéguen (Yeot Mor) y représentaient le Collège des Bardes.

Eugène Regnier naquit à Rennes le 31 juillet 1879. Son père, conseiller de préfecture, était originaire de Châteaugiron. Il vit encore et a atteint l'âge avancé de 88 ans. Sa mère était de Josselin, avec des attaches à Gourin. Eugène Regnier était donc Breton complet. Dès l'adolescence, il montra des tendances à professer sur ce sujet des opinions totalitaires. En 1898, n'étant encore qu'étudiant en droit, il projetait avec son ami Pierre Savouré (d'Hennebont) de créer une association d'étudiants bretons, qui devait être réalisée par le même

ami Pierre Savouré (d'Hennebont) de créer une association d'étudiants bretons, qui devait être réalisée par le même Savouré, avec Jaffrennou et Léon Le Berre en 1900.

Mais déjà, Eugène Regnier n'était plus à Rennes. Ses parents l'avaient envoyé poursuivre ses études à Londres, où il travailla dans la banque jusqu'en 1906. Il s'y lia d'amitié avec des Irlandais, des Ecossais, des Corniques, et cultiva auprès d'eux les lettres celtiques.

Venu habiter Paris en 1906, il entra dans un établissement de crédit; en 1911, il épousa une jeune fille de Laigle (Orne) d'origine lorraine, qui à son exemple s'attacha à la Bretagne, et fut jusqu'à la fin sa bienveillante Egérie.

De faible santé, Regnier passa la guerre dans l'auxiliaire. Mais en 1920, il fit parler de lui en prenant la suite de M. le commandant Joseph Jacob à la tête du Cercle Celtique de Paris. Sa personnalité s'affirma dès lors comme celle d'un novateur.

Paris. Sa personnalité s'affirma des lors comme cene d'un novateur.

Il n'hésita pas à faire appel aux jeunes, et à favoriser l'éclosion du « nationalisme » que Breiz Atao venait de lancer.

Aussi, groupa-t-il autour de son Cercle toute la jeunesse emballée de Paris qui voyait s'ouvrir devant elle, après la tourmente, des horizons nouveaux.

Le Cercle Celtique de Paris, avec sa fière devise « Me a zalc'ho », fut bien l'œuvre personnelle de Regnier, qui s'y adonna entièrement. Ses premiers auxiliaires furent Jules-Marcel Gros (Ab Alan), Jean-François Le Goff (qui se fit prêtre), Léonik Le Boucher, l'abbé Lozet (professeur à Stanis-

las), Mlle Suzig Demay. De son école, sortirent bientôt les noms de Hervé Le Menn, des frères R. et M. Audic, Doric Le Voyer, Julien Nédélec, Mlles Yyonne Laurent, Loeiza Le Fléouter et Claire Galleron, qui ont joué un rôle dans le mouvement. Depuis 1922 jusqu'à 1932, — dix ans, — il organisa à Paris les grandes fêtes annuelles de Saint-Yves, où la langue bretonne, les chansons, les danses étaient mises en honneur. Une troupe d'acteurs représenta en plein Paris des pièces en breton, exemple qui fut plus tard suivi par Nevezadur et Sav.

Ayant pris sa retraite, M. Regnier revint dans la ville qui l'avait vu naître, et bien qu'affligé d'une infirmité fébrile, qui lui enlevait ses moyens physiques, sans réussir à affaiblir sa volonté, il entreprit à Rennes même de fonder un Cercle Celtique à l'instar de celui qu'il avait laissé prospère à Paris, aux mains de M. Julien Nédelec.

Malheureusement, l'ambiance ne lui fut pas aussi favorable, et il dut se résigner à laisser à d'autres la réalisation de son idée.

de son idée

rable, et il dut se résigner à laisser à d'autres la realisation de son idée.

En 1934, la formule des Cercles Celtiques, qui avait déjà été adoptée depuis longtemps par Nantes, se répandit un peu partout en Bretagne. Des groupes jusqu'alors sans désignation précise, adoptèrent celle-là; et Regnier entreprit de les fédérer.

Il consacra à cette œuvre de coordination les dernières années de sa vie. De nombreuses déceptions ne lui firent pas abandonner son idée, qui s'avérait excellente. Fortement épaulé par M. Edouard Guéguen, président du Cercle Celtique de Nantes, il maintint L'Anneau Celtique, organe trimestriel des Cercles fédérés, depuis 1934 jusqu'à l'heure même de sa mort.

En 1930, le Collège des Bardes, désirant récompenser M. Eugène Regnier des grands services désintéressés qu'il avait rendu à la cause de la langue bretonne, le reçut dans son sein avec le titre de Druide. Il choisit comme pseudonyme Bleiz Gouez, Loup sauvage. Il l'était bien, en effet, mordant, tenace, indomptable, d'un caractère entier, d'une susceptibilité qu'avivait encore la paralysie de ses jambes, qui l'immobilisait sur une chaise, l'empêchant de prendre part aux ébats de la belle jeunesse qu'il aimait tant et que, par un saisissant contraste, il avait encouragé à apprendre les danses de chez nous.

Co fort un homme de bien dont le vie probe et droite a forcé.

Ce fut un homme de bien, dont la vie probe et droite a forcé le respect de tous ceux qui l'ont connu.

A sa veuve éplorée, à son vieux père, à ses beaux-parents et à ses neveux et nièces, An Oaled adresse ses plus vives

Mile Viviane Laterre est décédée à Carhaix, entourée de sa mère et de sa grand'mère, le 26 juin, à l'âge de 22 ans... Elle était l'unique enfant de notre ancien ouvrier typographe, Hippolyte Laterre, barde Bodlann, mort jeune en 1918. Une lourde hérédité a conduit le père et la fille au tombeau. Il ne reste que les Kana-ouennon Kerne et de beaux vers inédits où le cher poète-ouvrier

chantait sa Bretagne, ses amours, sa fillette et ses espoirs qui ne se réalisèrent jamais.

A Saint-Malo, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Philippe B. Hamon,

A Saint-Malo, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Philippe B. Hamon, ancien directeur de la Southern Railway and Steamship Company. Originaire de Jersey, et d'ascendance gallo-bretonne, M. Hamon accorda certaines faveurs aux premières relations par mer entre Bretons, Gallois et Irlandais, de 1898 à 1914.

Rappelons à ce sujet une anecdote. En 1907, au retour de la délégation bretonne qui avait assisté à l'Eisteddfod de Swansea, nous avions reçu du Comité gallois une bannière de grand prix, qui était enfermée dans une énorme caisse. M. P. Hamon fit des démarches personnelles auprès du Directeur de la Douane de Saint-Malo pour que je n'aie pas à payer une lourde taxe sur les ornements précieux de cette bannière importée.

An Oaled et le Collège Bardique adressent à ses enfants, ainsi qu'à son ancien collaborateur et successeur, M. De Veulle, leurs sincères condoléances et l'assurance qu'il n'oublieront pas les services que leur a rendus M. P. B. Hamon.

Nous apprenons avec une bien douloureuse émotion la mort, à l'âge de 22 ans, de Mile Joële Biner, la fille aînée de notre ami, M. Raphaël Binet, portraitiste d'art, 22, rue du Thabor, à Rennes. Que Mme et M. Binet, que Mile Denyse Binet, sœur de la jeune disparue, et Mme veuve Reigneron, sa grand'mère, soient assurés de la part que nous prenons à leur douleur.

Mme Alexandre Jaouën, de Kerlouan, femme du docteur, et nièce de notre collègue Léon Le Berre (Ab Alor), est décédée le 22 juillet dernier, des suites de couches. Dans cette douloureuse circonstance, nous adressons aux familles Jaouën et Le Berre nos sincères condo-léances.

Notre collaborateur Jean Le Flem, inspecteur de police et compositeur, a perdu sa femme née Marie-Anne Lanvon (de Saint-Goazec), décédée subitement, à 39 ans, Nous partageons sa dou-leur et celle de ses trois enfants.

M. Jean Derrien, négociant à Huelgoat, est mort le 6 septembre à 46 ans. Nos condoléances à sa veuve et à son fils, ainsi qu'aux familles Guenver, Guynament, Guyomarc'h, Lalouët.

DISTINCTIONS (ENORADENNOU)

Il est un paysan dont la commune de Neuville-Vault a fait son maire et qui, si le grand public ne le connaît guère, a su conquérir une belle place dans le monde des lettres : c'est Philèas Lebesgue. Depuis soixante-huit ans il cultive la terre qui l'a vu naître en même temps que la poésie et l'humanisme moderne, notamment les philologies yougoslave et portugaise et les littératures celtiques. Jamais il n'a sollicité quoi que ce fût de quiconque bien que la gêne croisse avec l'âge.

Le préfet de l'Oise vient d'avoir un geste qui l'honore. Sur sa proposition, le Conseil général de ce département vient d'allouer une rente mensuelle viagère de 500 francs au poète-laboureur.

M. Jean Cadic, professeur à l'Ecole Dentaire de Paris, secrétaire général de la Fédération des Bretons de Paris, barde l'honneur, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur (Officiel du 8 juillet). Nos bien vives félicitations.

M. Alain Nicolas, de Penmarc'h, qui s'est consacré à la forma-tion de groupes d'enfants Bigoudens danseurs et chanteurs, a été nommé Officier d'Académie. Sincères félicitations.

MARIAGES (EUREUJOU)

On annonce le mariage de : Mlle Yvonne-Suzanne Tassin, fille de M. Tassin, architecte à La Trinité-sur-Mer, avec M. Evariste Lefeuvre, docteur en médecine,

M. Michel Masson, licencié en droit, sonneur des Moutons Blancs de Pontivy, avec Mile Simone Bondu, d'Angers.

M. Armel Picquenard, lieutenant au 18° génie, fils du docteur-barde Charles Picquenard, commissaire des Scouts de France, avec Mile Andrée Michel, de Metz, en Lorraine.

M. le docteur Hervé de Dieuleveult, médecin de marine, fils du maire de Dirinon, barde Arzur Breiz, avec Mile Colette Bey-rines, de Saint-Julien-d'Ossès, en pays basque.

.

De M. Eugène Lostanlen, fils de Mme et de M. Trémeur Lostanlen, inspecteur de la Sûreté à Paris, avec Mile Maria Quichaud, de Garches (Seine-et-Oise).

De M. Gilbert Lancien, magistrat, fils de M. le docteur Fernand Lancien, sénateur, maire de Carhaix, président du Conseil général, et de Madame, née Riou, fille de l'ancien député-maire de Guin-gamp, avec M^{ne} MARCHANDEAU, fille du député-maire de Reims.

De M. Jean Fournis, fils ainé de M. Yves Fournis, barde, avoué à Quimperlé, et de Madame, née Quesseveur, avec M¹⁸ Marthe Le MILLIER, fille de M¹⁰ V¹⁰ Le Millier, du Port-Blanc (Côtes-du-Nord). La bénédiction nuptiale leur a été donnée en la chapelle romane du Port-Blanc le 19 août, par M. l'abbé Kerbrat, oncle de la mariée, professeur de Droit Canon au Grand Séminaire de Quimper.

Nos compliments et nos vœux.

Imp. de la Presse Régionale de l'Ouest, 38, rue du Pré-Botté, Rennes, Le Directeur-Gérant : JAFFRENNOU. MAISON

LE BRETON

PONT-AVEN



VENTE LOCATION

REPASSAGE

de Coiffes et Collerettes

Prix Spéciaux

pour Sociétés

et

Fêtes Bretonnes



FARRIK BINIOUIOU BRAS

TRI SORDON GIZ SKOT

BINIOUIOU BIHAN

GIZ BREIZ

BOMBARDOU-LANCHENNOU TABOULINOU

KENVREURIEZ AR VINIOUERIEN VRETON
HERVE AR MENN, 96, rue du Poteau, PARIS (18°)



Une partie de la Délégation Ecossaise au Gorsedd.

De gauche à droite : Miss Irène Stuart; Mme Anne Law; Miss Winifred Smith;

MM. Mickletwait; Mac Aulay; Gordon Clarke; Hugh Foss; Bruce Fraser; Robert Robertson.

Debout : Yvon Ar Bodoleg, le doyen des Ovates, né en 1852.



(Photo Dépêche de Brest.) Un document : l'attitude attentive de la foule pendant la cérémonie bardique en breton,



(Photo Dépêche de Brest.)

Karevro parle; Louzaouer présente le gui.

Devant : Owen Bryngwyn et Potr Goël o tiennent les coussins où sont déposés les « tronçons du glaive » interceltique.



Le défilé : en tête : Mile Françoise Ducamp ; le barde Kaner Léon; Mile Eliane Menguy.

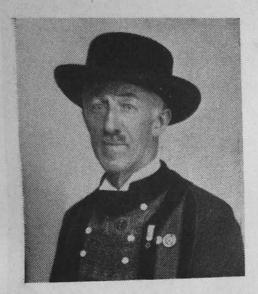


(Cliché L'Eclair du Finistère.)

LES BINIOUS BRETONS Le monument de René Quillivic qui est érigé à Plozévet, en plein cœur du pays bigouden.



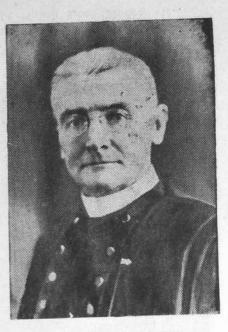
M. Albert LE BAIL,
Député-Maire de Plozévet,
auteur de : Le Finistère Agricole;
Le Nabab René Madec, etc...



Jean SUSCINIO qui obtint un grand succès aux Concerts donnés cet été en Bretagne.



Pierre EVEN, Sénateur des Côtes-du-Nord, Maire du Vieux-Marché, Président Général du Congrès Interceltique de 1937.



Taldir JAFFRENNOU organisateur des Congrès bardiques d'après-guerre.



L'abbé Jean-Marie PERROT, recteur de Scrignac, directeur de Feiz ha Breiz, organisateur des Fêtes des Bleun-Brug depuis 1905.



M^{11e} Léocadie SCOAZEC, de Lanriec, directrice des *Korrigans*, qui a été reçue bardesse sous le nom de *Skoazel-Kerne*.

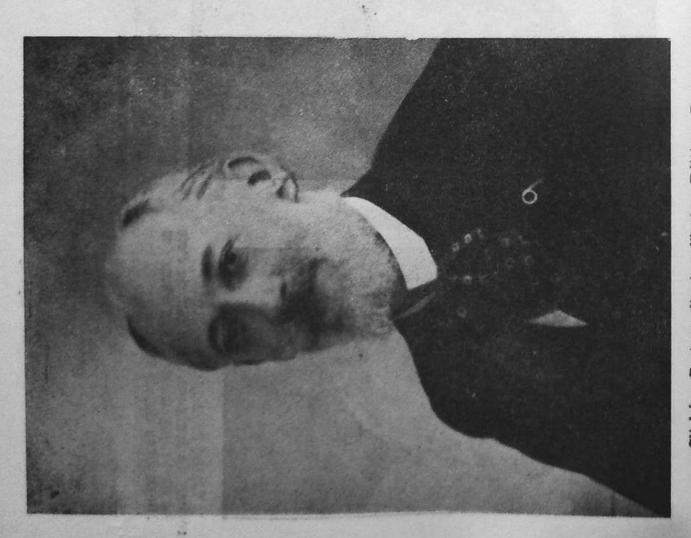


Le sculpteur Emile NICOL, de Plouaret, âgé de 71 ans, auteur de Kanaouenno neve ha fentus, qui a été reçu barde à Perros-Guirec sous le nom de Tad ar Wirione.

A L'INAUGURATION DU BAS-RELIEF DU DUC JEAN IV A DINARD



De gauche à droite : Camille Le Mercier d'Erm, le marquis de l'Estourbeillon, Abalor et Taldir.



Cliché « Bretons d'aujourd'hui », Editions Ronan.

Eugène REGNIER

LES « FLEURS D'AJONC » EN AUVERGNE



Le Mémorial des Soldats Bretons à Sainte-Anne-d'Auray. et la foule pendant l'inauguration.



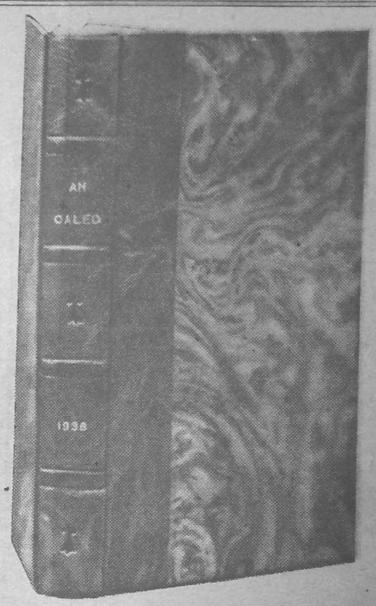
— 371 —



Le monument Dayot à Paimpol (assis : J. J. Lemordant).



Le haut-relief d'Alain Barbetorte, quai d'Orléans, à Nantes. (par P. S. Durivault.)



10 fr.

le vol.

(pour

nos

abonnés)

atelier de reliure

Jean Pourdieu-Le Coz

Avenue de la Gare LANNION (C.-du-N.)

COLOIOU KARTONZ, LIAN, LER
ROET HO PRATIK DA IANN POURDIEU-AR-CHOZ

Eus Skol - Veur ar Varzed, Medalennet en Diskouezadeg Artizaned Sant-Brieg



BEURRE EN GROS - ŒUFS - VOLAILLES

Amateurs de bon beurre breton!... Dégustez le bon beurre "PICARD"

Envoi direct aux compatriotes exilés, par petits colis de 5 à 10 kilogs et 18 kilogs agricoles (dans toute la France, Algérie, Tunisie). Expéditions Journalières rapides et soignées.

Beurre mi-sel extra, finesse, saveur : "GWELLOC'H ATAO"

TELEPHONE 56

Chèques Postaux Rennes 14458